

PROJET de **P**ERFORMANCE **F**ÉDÉRAL



2017 / 2024
PARTIE 1 SUR 2 : 2017 / 2020

FEDERATION FRANÇAISE DE TIR	4
ANALYSE DE L'OLYMPIADE 2013-2016 ET PROSPECTIVES.....	5
COMPETITIONS DE REFERENCE 2017-2020.....	11
COMPETITIONS DE REFERENCE PARA-TIR 2017-2020	16
STRATEGIES FEDERALES DU PROJET DE PERFORMANCE 2017-2024.....	17
La politique du HN au sein de la fédération.....	17
La place du PPF dans le projet global de la fédération	18
La place des deux programmes au sein de la politique sportive	18
Approche spécifique par discipline.....	20
1. SPORTIFS.....	22
Niveau de performance des sportifs valides inscrits en listes	22
➤ Critères d'entrée en liste Elite	22
➤ Critères d'entrée en liste Senior	23
➤ Critères d'entrée en liste Relève.....	24
➤ Critères d'entrée en liste « Collectifs Nationaux »	24
➤ Critères d'entrée en liste Espoirs.....	25
Niveau de performance des sportifs Para-tir inscrits en listes.....	25
➤ Critères d'entrée en liste Elite.....	25
➤ Critères d'entrée en liste Senior	26
➤ Critères d'entrée en liste Relève.....	26
➤ Critères d'entrée en liste « Collectifs Nationaux »	26
➤ Critères d'entrée en liste Espoirs.....	27
Environnement du sportif.....	27
➤ En compétition	27
➤ En stage.....	28
➤ Au quotidien.....	28
Dispositif fédéral de suivi socioprofessionnel	29
Convention Sportif Fédération.....	30
➤ Convention individualisée d'entraînement haut niveau.....	30
➤ Convention d'athlète en pôle	30
Critères d'attribution des aides personnalisés	31
Critères d'attribution des aides individuelles.....	32
Modalités de suivi et d'accompagnement des sportifs de haut niveau à l'issue de leur carrière sportive.....	32
2. DECLINAISON DES DEUX PROGRAMMES.....	33
Préambule : les étapes du PPF	33
➤ Les deux étapes du PES	34
Programme d'accession au haut-niveau : le PER.....	35
➤ PER – Organisation et structuration de la formation sportive.....	35
➤ PER – L'encadrement.....	38
➤ PER – Le cahier des charges des pôles Espoirs.....	40
➤ PER – La cartographie	42
➤ PER – Surveillance médicale	49
Programme d'excellence sportive : le PES.....	50
➤ PES – Organisation et structuration de l'élite sportive.....	50
➤ PES – Encadrement du PPF	62
➤ PES – Les structures	63
➤ PES – Définition et organisation de la SMR	69

➤ PES – Formalisation d’un projet d’accompagnement médical des équipes de France dans le cadre du PPF	71
3. PARA-TIR ET SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP	72
PPF Para-tir – Projet 2017-2020.....	72
➤ L’encadrement	72
➤ Conventions et partenariat FFTir - FFH.....	72
➤ Déclinaison opérationnelle et échéancier pour préparer les athlètes Para-tir aux prochains jeux paralympiques de 2020	72
➤ Perfectionner	77
➤ Planification	79
➤ Identité du correspondant Para-tir	81
➤ La stratégie de communication	82
4. PUBLIC FÉMININ	83
➤ Spécificités de la pratique féminine à haut niveau et principales échéances	83
➤ Stratégie développée	85
5. SPORTIFS ULTRAPERIPHERIQUES.....	87
6. DETECTION, IDENTIFICATION ET ACCOMPAGNEMENT	90
Cadre général.....	90
➤ Les exigences du haut niveau	90
➤ Les fondamentaux du haut niveau.....	92
➤ Les savoir-être et savoir-faire	93
Identification, repérage et accompagnement	95
➤ Le responsable fédéral	96
➤ Les outils de communication	96
7. ENCADREMENT.....	97
Modalités de décisions	97
Mise en œuvre de l’autorité fonctionnelle du DTN.....	97
➤ Organigramme de la DTN.....	97
➤ Référents sectoriels du projet de performance	98
➤ Modalités de décisions entre techniciens	100
➤ Modalités de management et relation avec l’autorité hiérarchique.....	100
Stratégie d’évolution de carrière des entraîneurs.....	101
Environnement de l’encadrement.....	101
Dispositif d’information et de formation professionnelle continue des entraîneurs	101
➤ Quels moyens pour les faire monter en compétences ?	101
➤ Mise en place d’une préparation individualisée des SHN.....	102
➤ Mise en place d’une dynamique de groupe	102
Dispositifs et projets « recherche et développement »	103
➤ Secteur expertise de la performance	103
➤ Secteur matériel.....	103
➤ Secteur médical	103
➤ Secteur de la préparation mentale.....	104
8. PROGRAMMATION ET FINANCEMENT.....	105
Evaluation des besoins spécifiques.....	105
➤ Installations	105
Les pistes d’optimisation du modèle économique	105
➤ Pôle France Carabine INSEP	105
➤ Pôle France Pistolet/Plateau Bordeaux Aquitaine	106

➤ Pôle France Relève Pistolet Pays de la Loire.....	106
➤ Pôle France Relève Carabine Strasbourg.....	106
➤ Pôle France Relève Carabine Wattignies.....	106
Le budget prévisionnel (stages, compétitions, etc...)	106
9. EVALUATION	107
Point d'étape annuel	107
Indicateurs communs	107
➤ PER – Le dispositif d'évaluation	107
➤ PES – Le dispositif d'évaluation	108
➤ Indicateurs spécifiques de la fédération	109
➤ Taux d'insertion professionnelle des sportifs de haut niveau	109
10. ANNEXES	110

FEDERATION FRANÇAISE DE TIR

Nom de la Fédération	FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR
Déclaration en préfecture	31 mars 1967
Reconnaissance d'utilité publique	1 ^{er} octobre 1971
Agrément du ministère chargé des sports	27 septembre 2004 (JO 07/10/2004)
Délégation du ministère chargé des sports	31 décembre 2012 (JO 03/01/2013)
Disciplines reconnues de haut niveau	Epreuves olympiques (Pistolet, Carabine et Plateau) Epreuves mondiales (Pistolet, Carabine) Epreuves paralympiques (Pistolet et Carabine)
Nombre de licences total	219 157
Nombre de licences Hommes	193 187
Nombre de licences Femmes	23 059
Nombre de clubs	1 629

Président :
Philippe CROCHARD

Directeur Technique National :
Gilles MULLER

ANALYSE DE L'OLYMPIADE 2013-2016 ET PROSPECTIVES

Les résultats de l'olympiade à Rio ont confirmé le positionnement de la France sur l'échiquier international en obtenant une médaille d'argent et une médaille de bronze. Dans toutes les disciplines olympiques de la Fédération Française de Tir, les résultats tendent vers une élévation de notre représentativité internationale.

L'analyse prendra en compte les résultats de l'équipe de France paralympiques afin d'élaborer la stratégie sur l'olympiade même si la FFTir ne gèrait pas les disciplines paralympiques à ce moment (obtention délégation 31/12/2016).

Principaux résultats individuels obtenus au cours de l'olympiade 2013-2016

COMPETITIONS DE REFERENCE	PISTOLET	CARABINE	PLATEAU Fosse olympique (FO) Skeet olympique (SO)
Championnat d'Europe 10 mètres 2013 – Odense (DEN)	- Or (GOBERVILLE) - Bronze (RENE)		
Championnat d'Europe 25/50 mètres 2013 – Osijek (CRO)		- Argent 3x40 (SAUVEPLANE) - Or 60 BC (SAUVEPLANE)	
Championnat d'Europe Plateau 2013 – Suhl (GER)			- Argent FO (COUET)
Championnat d'Europe 10 mètres 2014 – Moscou (RUS)		- Bronze (BUFFARD)	
Championnat d'Europe Plateau 2014 – Budapest (HUN)			- Argent SO (GIRARDET)
Championnat du Monde 2014 Grenade (ESP)	- Or (QUIQUAMPOIX) - Or (LAMOLLE)	- Argent 3x40 (RAYNAUD) - Argent 60 BC (RAYNAUD)	- Argent SO (TERRAS)
Championnat d'Europe 10 mètres 2015 – Arnhem (NED)			
Championnat d'Europe 2015 Maribor (SLO)	- Or (QUIQUAMPOIX) - Bronze (LAMOLLE)	- Argent 3x40 (RAYNAUD) - Or 3x40 (CHASSAT)	
Jeux Européens 2015 Bakou (AZE)		- Or 3x40 (SAUVEPLANE) - Argent 3x20 (BRIZE)	
Championnat du Monde Plateau 2015 – Lonato (ITA)			- Argent SO (TERRAS)
Championnat d'Europe 10 mètres 2016 – Gyor (HUN)	- Or (LAMOLLE)		
Jeux Olympiques 2016 Rio (BRA)	- Argent (QUIQUAMPOIX)	- Bronze (RAYNAUD)	

Ainsi, notre stratégie repose sur les éléments suivants :

- axer notre visibilité sur les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020, parce que les JO sont mobilisateurs et doivent le devenir pour les Jeux Paralympiques sur l'ensemble des composantes de la Fédération en favorisant la notion d'excellence ;
- mettre la performance au cœur de notre projet ;
- revendiquer une excellence olympique durable basée sur une culture de la médaille d'or ;
- créer et accompagner les collectifs nationaux en prenant en compte la réalité du haut niveau (performance, aide à la performance, logistique de compétition, encadrement, plan d'actions, relève...) ;
- accompagner les collectifs d'entraîneurs experts pour chaque discipline ;
- échanger avec les meilleures nations mondiales (Chine, USA, Corée du sud, Italie, Allemagne, Russie) ;
- renforcer la pré-filière fédérale (Parcours d'Entraînement Régional) afin d'optimiser la qualité de recrutement dans le Parcours de l'Excellence Sportive ;
- affirmer la présence de la France par ses infrastructures et sa capacité à accueillir de grands événements notamment avec l'ouverture aux nations du Centre National de Tir Sportif (CNTS) de Châteauroux-Déols.

DIAGNOSTIC DE LA FILIERE 2013-2016

POINTS FORTS	<ul style="list-style-type: none"> • Les pôles France ont produit des performances dans les compétitions internationales et constituent majoritairement les équipes de France (hors épreuves Plateau) • La population des athlètes des pôles France répond aux cibles souhaitées • Engagement politique et financier fort de la fédération et du Ministère des Sports (MS) • Implication des établissements nationaux comme une valeur ajoutée à la structuration de la filière • L'accompagnement en matière d'aide à la performance (recherche, évaluation) • Réorganisation de moyens humains et financiers autour de nos sportifs identifiés • Continuité dans les résultats sportifs avec un taux de finalistes plus élevé • Échange avec les meilleures nations mondiales <p><i>Points spécifiques Paralympique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La FFTir « hérite » d'une équipe de France majoritairement constituée sur un fort collectif en discipline Carabine avec des participations régulières aux JP, et l'obtention régulière de médailles • La FFTir s'était déjà ouverte sur le développement de la pratique de l'Handi-tir (loisir) et apportait une aide ponctuelle à la FF Handisport pour les équipes paralympiques
POINTS FAIBLES	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines installations ne sont pas dédiées uniquement à la pratique du haut niveau • Faiblesse d'un flux continu d'alimentation entre les pôles espoirs et les pôles France jeunes • Absence de filière structurée dans la discipline Plateau par manque d'infrastructure sur l'hexagone • Éclatement de la population élite Junior • Faible attractivité du pôle espoir en concurrence avec les collectifs nationaux du PER <p><i>Points spécifiques Paralympique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'obtention tardive de la délégation n'a pas permis une anticipation optimum dans la gestion du Para-tir • Absence de filière structurée dans la discipline Para-tir

EVOLUTION DU RANG OLYMPIQUE DE LA FRANCE PAR DISCIPLINE (indice PO)

Compétitions de référence	JO 2004 Athènes	JO 2008 Pékin	JO 2012 Londres	JO 2016 Rio
Global	33	9	6	8
Pistolet	19	15	8	8
Carabine	15	8	10	9
Plateau	27	11	15	16
Para-tir	12	7	3	12

EVOLUTION DU RANG OLYMPIQUE DE LA FRANCE PAR GENRE (indice PO)

Compétitions de référence	JO 2004 Athènes	JO 2008 Pékin	JO 2012 Londres	JO 2016 Rio
Global	33	9	6	8
Hommes	29	9	13	7
Femmes	19	23	5	25

EVOLUTION DU RANG MONDIAL ET EUROPEEN DE LA FRANCE PAR DISCIPLINE (indice PO)				
Compétitions de référence	Global	Pistolet	Carabine	Plateau
JO 2004 ATHENES	33	19	15	27
CDE 2005	8	3	19	10
CDM 2006	28	15	19	19
CDE 2007	4	10	14	2
JO 2008 PEKIN	9	15	8	11
CDE 2009	4	10	3	9
CDM 2010	13	18	9	12
CDE 2011	3	4	9	3
JO 2012 LONDRES	6	8	10	15
CDE 2013 + CDE 2013 (Plateau)	4	7	1	10
CDE 2014 (10 m & Plateau) CDM 2014 (ttes disc)	8	5	17	5
CDE 2015 (ttes disc) CDM 2015 (Plateau)	5	7	4	5
JO 2016 RIO	8	8	9	16

Les données Para-tir ne sont pas encore connues

EVOLUTION DU RANG MONDIAL ET EUROPEEN DE LA FRANCE PAR GENRE (indice PO)			
Compétitions de référence	Global	Hommes	Femmes
JO 2004 ATHENES	33	19	15
CDE 2005	8	3	19
CDM 2006	28	15	19
CDE 2007	4	10	14
JO 2008 PEKIN	9	15	8
CDE 2009	4	10	3
CDM 2010	13	18	9
CDE 2011	3	4	9
JO 2012 LONDRES	6	8	10
CDE 2013 + CDE 2013 (Plateau)	4	7	1
CDE 2014 (10 m & Plateau) CDM 2014 (ttes disc)	8	5	17
CDE 2015 (ttes disc) CDM 2015 (Plateau)	5	7	4
JO 2016 RIO	8	8	9

Les données Para-tir ne sont pas encore connues.

COMPETITIONS DE REFERENCE 2017-2020

Les compétitions de référence retenues pour chacun des collectifs seront identiques à celles de la période 2013-2016. L'ensemble de ces compétitions sont organisées annuellement sous l'égide de la Fédération internationale de tir (International Sport Shooting Federation) ou de la Confédération Européenne de tir (European Shooting Confederation).

En parallèle de ces compétitions de référence, il faut ajouter les compétitions internationales de préparation dont l'importance est moindre mais qui représentent un intérêt pour la formation des tireurs et des équipes jeunes.

Les règles de sélection font l'objet de textes spécifiques publiés en début de saison sur le règlement de la gestion sportive, document interne de la FFTir qui précise le chemin de la sélection pour chaque compétition de référence.

COMPETITIONS DE REFERENCE SENIORS HOMMES				
	2017	2018	2019	2020
Discipline Olympique	Championnat d'Europe 10 m MARIBOR (Slovénie)	Championnat d'Europe 10 m BUDAPEST (Hongrie)	Championnat d'Europe 10 m (lieu non connu)	Championnat d'Europe 10 m (lieu non connu)
<i>Rang de la France attendu</i>	6 meilleures nations	6 meilleures nations	5 meilleures nations	5 meilleures nations
<i>Résultats attendus</i>	1 médaille 1 finaliste	1 médaille 1 finaliste	1 médaille 1 finaliste	1 médaille 1 finaliste
Discipline Olympique	Championnat d'Europe 25/50 m & Plateau BAKOU (Azerbaïdjan)	Championnat d'Europe Plateau (Autriche)	Championnat d'Europe 25/50 m & Plateau (Italie)	Championnat d'Europe Plateau (lieu non connu)
<i>Rang de la France attendu</i>	5 meilleures nations	8 meilleures nations	5 meilleures nations	8 meilleures nations
<i>Résultats attendus</i>	2 à 3 médailles 2 finalistes	1 médaille 1 finaliste	2 à 3 médailles 2 finalistes	1 médaille 1 finaliste

**COMPETITIONS DE REFERENCE
SENIORS HOMMES (suite)**

	2017	2018	2019	2020
Discipline Olympique	Championnat du Monde Plateau MOSCOU (Russie)	Championnat du Monde CHANGWON (Corée du Sud)	Championnat du Monde Plateau (lieu non connu)	Jeux Olympiques TOKYO (Japon)
<i>Rang de la France attendu</i>	10 meilleures nations	8 meilleures nations	10 meilleures nations	5 meilleures nations
<i>Résultats attendus</i>	1 médaille 1 finaliste	1 à 2 médailles 2 finalistes	1 médaille 1 finaliste	3 médailles 1 finaliste
Discipline Olympique			Jeux Européens MINSK (Biélorussie)	
<i>Rang de la France attendu</i>			5 meilleures nations	
<i>Résultats attendus</i>			1 à 2 médailles 1 finaliste	

**COMPETITIONS DE REFERENCE
SENIORS DAMES**

	2017	2018	2019	2020
Discipline Olympique	Championnat d'Europe 10 m MARIBOR (Slovénie)	Championnat d'Europe 10 m BUDAPEST (Hongrie)	Championnat d'Europe 10 m (lieu non connu)	Championnat d'Europe 10 m (lieu non connu)
<i>Rang de la France attendu</i>	6 meilleures nations	6 meilleures nations	5 meilleures nations	5 meilleures nations
<i>Résultats attendus</i>	1 médaille 1 finaliste	1 médaille 1 finaliste	1 médaille 1 finaliste	1 médaille 1 finaliste
Discipline Olympique	Championnat d'Europe 25/50 m & Plateau BAKOU (Azerbaïdjan)	Championnat d'Europe Plateau (Autriche)	Championnat d'Europe 25/50 m & Plateau (Italie)	Championnat d'Europe Plateau (lieu non connu)
<i>Rang de la France attendu</i>	5 meilleures nations	8 meilleures nations	5 meilleures nations	8 meilleures nations
<i>Résultats attendus</i>	2 à 3 médailles 2 finalistes	1 médaille 1 finaliste	2 à 3 médailles 2 finalistes	1 médaille 1 finaliste

**COMPETITIONS DE REFERENCE
SENIORS DAMES (suite)**

	2017	2018	2019	2020
Discipline Olympique	Championnat du Monde Plateau MOSCOU (Russie)	Championnat du Monde CHANGWON (Corée du Sud)	Championnat du Monde Plateau (lieu non connu)	Jeux Olympiques TOKYO (Japon)
<i>Rang de la France attendu</i>	10 meilleures nations	8 meilleures nations	10 meilleures nations	6 meilleures nations
<i>Résultats attendus</i>	1 médaille 1 finaliste	1 à 2 médailles 2 finalistes	1 médaille 1 finaliste	1 médaille 1 finaliste
Discipline Olympique			Jeux Européens MINSK (Biélorussie)	
<i>Rang de la France attendu</i>			5 meilleures nations	
<i>Résultats attendus</i>			1 à 2 médailles 1 finaliste	

**COMPETITIONS DE REFERENCE
RELEVE HOMMES**

	2017	2018	2019	2020
Discipline Olympique	Championnat d'Europe 10 m MARIBOR (Slovénie)	Championnat d'Europe 10 m BUDAPEST (Hongrie)	Championnat d'Europe 10 m (lieu non connu)	Championnat d'Europe 10 m (lieu non connu)
<i>Rang de la France attendu</i>	6 meilleures nations	6 meilleures nations	5 meilleures nations	5 meilleures nations
<i>Résultats attendus</i>	1 médaille 1 finaliste	1 médaille 1 finaliste	1 médaille 1 finaliste	1 médaille 1 finaliste

COMPETITIONS DE REFERENCE RELEVE HOMMES (suite)				
	2017	2018	2019	2020
Discipline Olympique	Championnat d'Europe 25/50 m & Plateau BAKOU (Azerbaïdjan)	Championnat d'Europe Plateau (Autriche)	Championnat d'Europe 25/50 m & Plateau (Italie)	Championnat d'Europe Plateau (lieu non connu)
<i>Rang de la France attendu</i>	4 meilleures nations	5 meilleures nations	4 meilleures nations	5 meilleures nations
<i>Résultats attendus</i>	1 à 2 médailles 2 finalistes	1 médaille 1 finaliste	1 à 2 médailles 2 finalistes	1 médaille 1 finaliste
Discipline Olympique	Championnat du Monde Plateau MOSCOU (Russie)	Championnat du Monde CHANGWON (Corée du Sud)	Championnat du Monde Plateau (lieu non connu)	Jeux Olympiques TOKYO (Japon)
<i>Rang de la France attendu</i>	7 meilleures nations	6 meilleures nations	7 meilleures nations	Sélectionner 1 athlète
<i>Résultats attendus</i>	1 médaille 1 finaliste	2 à 3 médailles 2 finalistes	1 médaille 1 finaliste	1 finaliste
Discipline Olympique	Championnat du Monde 10/25/50 SUHL (Allemagne)			
<i>Rang de la France attendu</i>	6 meilleures nations			
<i>Résultats attendus</i>	1 à 2 médailles 2 finalistes			

COMPETITIONS DE REFERENCE RELEVE FEMMES				
	2017	2018	2019	2020
Discipline Olympique	Championnat d'Europe 10 m MARIBOR (Slovénie)	Championnat d'Europe 10 m BUDAPEST (Hongrie)	Championnat d'Europe 10 m (lieu non connu)	Championnat d'Europe 10 m (lieu non connu)
<i>Rang de la France attendu</i>	6 meilleures nations	6 meilleures nations	5 meilleures nations	5 meilleures nations
<i>Résultats attendus</i>	1 médaille 1 finaliste	1 médaille 1 finaliste	1 médaille 1 finaliste	1 médaille 1 finaliste

**COMPETITIONS DE REFERENCE
RELEVE FEMMES (suite)**

	2017	2018	2019	2020
<i>Discipline Olympique</i>	Championnat d'Europe 25/50 m & Plateau BAKOU (Azerbaïdjan)	Championnat d'Europe Plateau (Autriche)	Championnat d'Europe 25/50 m & Plateau (Italie)	Championnat d'Europe Plateau (lieu non connu)
<i>Rang de la France attendu</i>	4 meilleures nations	5 meilleures nations	4 meilleures nations	5 meilleures nations
<i>Résultats attendus</i>	1 à 2 médailles 2 finalistes	1 médaille 1 finaliste	1 à 2 médailles 2 finalistes	1 médaille 1 finaliste
<i>Discipline Olympique</i>	Championnat du Monde Plateau MOSCOU (Russie)	Championnat du Monde CHANGWON (Corée du Sud)	Championnat du Monde Plateau (lieu non connu)	Jeux Olympiques TOKYO (Japon)
<i>Rang de la France attendu</i>	7 meilleures nations	6 meilleures nations	7 meilleures nations	Sélectionner 1 athlète
<i>Résultats attendus</i>	1 médaille 1 finaliste	2 à 3 médailles 2 finalistes	1 médaille 1 finaliste	1 finaliste
<i>Discipline Olympique</i>	Championnat du Monde 10/25/50 SUHL (Allemagne)			
<i>Rang de la France attendu</i>	6 meilleures nations			
<i>Résultats attendus</i>	1 à 2 médailles 2 finalistes			

COMPETITIONS DE REFERENCE PARA-TIR 2017-2020

COMPETITIONS DE REFERENCE COLLECTIF ELITE			
	2018	2019	2020
<i>Discipline Olympique</i>	Championnat du Monde CHANGWON (Corée du Sud)	Championnat d'Europe 10, 25, 50m (lieu non connu)	Jeux Paralympiques 10, 25, 50m TOKYO (Japon)
<i>Rang de la France attendu</i>	12	8	7
<i>Résultats attendus</i>	1 médaille 2 finalistes	2 médailles 3 finalistes	1 médaille 2 finalistes

COMPETITIONS DE REFERENCE COLLECTIF RELEVÉ			
	2018	2019	2020
<i>Discipline Olympique</i>	Championnat du Monde CHANGWON (Corée du Sud)	Championnat d'Europe 10, 25, 50m (lieu non connu)	Jeux Paralympiques 10, 25, 50m TOKYO (Japon)
<i>Résultats attendus</i>	Sélectionner 2 athlètes au sein du groupe relève	1 finaliste	Sélectionner 2 athlètes au sein du groupe relève

STRATEGIES FEDERALES DU PROJET DE PERFORMANCE 2017-2024

La politique du HN au sein de la fédération

Le projet sportif de la FFTir a positionné la performance comme l'une des composantes essentielles de son rayonnement. Cette recherche de haute performance vise à s'inscrire dans la continuité. Elle a pour cadre à moyen terme le niveau européen, mondial et olympique.

Le rôle de la Fédération Française de Tir est de maximiser la performance des athlètes Français lors des Jeux Olympiques et Paralympiques ainsi que lors des événements majeurs qui précèdent ces derniers. Le succès de cette politique est évalué par le nombre de médailles et de titres obtenu, le nombre de finalistes. La qualité des systèmes et des processus de formation des tireurs afin d'identifier et d'accompagner les meilleures et les meilleurs représentants nationaux est l'une des conditions essentielles afin d'optimiser cette politique et de l'inscrire dans une perspective pérenne et durable.

L'ambition guide et rythme notre projet directeur ainsi que l'ensemble de nos actions. Nos objectifs sont d'obtenir des médailles sur les compétitions de référence. Ainsi notre stratégie repose sur les éléments suivants :

- axer notre visibilité sur les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020, parce que les JO sont mobilisateurs et doivent le devenir pour les Jeux Paralympiques sur l'ensemble des composantes de la Fédération en favorisant la notion d'excellence ;
- préparer les podiums des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ;
- mettre la haute performance au cœur de notre projet ;
- accroître le travail de fond par une attention particulière sur le positionnement de la Relève durant la période 2017-2020 ;
- revendiquer une excellence olympique durable basée sur une culture de la médaille d'or ;
- créer et accompagner les collectifs nationaux en prenant en compte la réalité du haut niveau (performance, aide à la performance, logistique de compétition, encadrement, plan d'actions, relève...) ;
- accompagner les collectifs d'entraîneurs experts pour chaque discipline ;
- échanger avec les meilleures nations mondiales (Chine, USA, Corée du sud, Italie, Allemagne, Russie) ;
- renforcer la pré-filière fédérale (Parcours d'Entraînement Régional) afin d'optimiser la qualité de recrutement dans le Parcours de l'Excellence Sportive ;
- affirmer la présence de la France par ses infrastructures par la création d'un centre d'envergure mondiale (Centre National de Tir Sportif) de Châteauroux-Déols ;
- installer durablement la France dans les meilleures nations mondiales ;
- accompagner et soutenir le projet de vie de nos athlètes et de nos entraîneurs ;
- maintenir un haut niveau d'exigence dans la qualité du dispositif et dans l'accompagnement de nos athlètes dans leur projet sportif, professionnel, personnel et leur suivi médical règlementaire ;
- mettre en place des stratégies de développement spécifiques :
 - pour certaines disciplines, catégories ou épreuves : exemple : probabilité d'ouverture de nouvelles épreuves mixte dans le programme olympique
 - pour les disciplines paralympiques : exemple : renforcer l'accompagnement général des athlètes

- accompagner la candidature de Paris et de la France à l'organisation des JO de 2024. En cas de succès, adapter notre projet fédéral pour la réussite de ce projet au plan de l'organisation de cet événement, de nos résultats, et de notre développement d'un point de vue global ;
- intégrer la mise en exploitation du site de Châteauroux dans l'organisation de notre PPF ;
- accompagner les régions dans la définition et la mise en œuvre de leur PPF, notamment les nouvelles régions.

La place du PPF dans le projet global de la fédération

Dispositif réglementaire qui permet de mettre en place la stratégie fédérale de haut niveau, le Projet de Performance Fédéral demeure un enjeu politique majeur au niveau des fédérations. Le PPF 2017-2020 de la Fédération Française de Tir ne dérogera pas à cette règle.

Spécifique à notre sport, il participe au projet global de la Fédération, prenant en compte les particularités des multiples disciplines et leur logique interne.

La FFTir adopte sa démarche et définit précisément des objectifs. Afin d'atteindre « ses » objectifs, la FFTir fait des choix qui s'appuient sur son expérience d'une part et qui anticipent de l'évolution du tir d'autre part. La FFTir s'appuie sur cette expérience pour porter pour la première fois, un projet paralympique dans le cadre de ce plan de performance fédérale. En effet, la FFTir a reçu le 31 décembre 2016 la délégation du ministère chargé des sports pour la gestion du Para-Tir.

L'excellence sportive s'adresse à un nombre d'athlètes restreint. Un petit nombre. Nous menons depuis plus de 8 ans l'évaluation de la performance en tir et savons quelles évolutions le tir de haut niveau prend chaque année. Nous savons quelles sont nos probabilités d'obtenir des places de finalistes, quelles sont celles d'avoir un podium. Pour le Para-tir, la FFTir s'appuie sur l'analyse factuelle des résultats pour envisager les perspectives de médailles.

L'écriture du PPF 2017/2020 de la FFTir s'inscrit dans une logique d'évolution, basée sur le tireur et son parcours personnalisé. Le tireur et l'encadrement sont positionnés au centre d'un système ambitieux, avec la volonté d'un projet collectif partagé, dans une perspective d'avenir (potentiel 2024...) avec une programmation et un suivi de la performance. Il sera donc mis en place un accompagnement avec la contractualisation du parcours en programmant les performances individuelles au service d'une équipe de France.

La place des deux programmes au sein de la politique sportive

Les programmes du PER et du PES sont à la fois complémentaires et indissociables.

Ils sont complémentaires car ils couvrent chacun une partie différenciée de la filière d'entraînement. Le PPF est ainsi organisé sous forme pyramidale ; le PER organise la partie basse (en âge et en niveau) de la pyramide et le PES la partie haute.

Il est donc compréhensible qu'ils sont indissociables car indispensables l'un à l'autre. Le PER augmente les chances de découvrir un tireur talentueux et le PES lui offre la voie de l'excellence.

Le PER a pour objectif de déceler des jeunes talents et de les former. Pour cela il couvre toutes les disciplines olympiques et paralympiques dans les catégories jeunes. Ce programme concerne principalement les catégories d'âge allant de Minimes à Cadets. Le travail lié à la détection permet d'élargir la base de la pyramide c'est à dire de créer de la profondeur au sein des collectifs de travail des jeunes. La partie formation vient ensuite augmenter leurs compétences par le biais de la mise en place de collectifs de travail régionaux et nationaux. Ce travail par strates, club, ligue et fédération dès 13/14 ans, selon un programme défini et décliné par le dispositif Cibles Couleurs, offre à ces tireurs quelques années supplémentaires de formation. Cela est décisif pour leur émergence au plus haut niveau mondial dès les catégories Juniors ou jeunes Seniors.

L'entrée au sein du PES se fait également dans de meilleures conditions en termes de niveau de formation du tireur ce qui permet un gain de temps dans sa progression ultérieure. Des bases fondamentales issues de tous les champs des critères de la performance sont ainsi solidement ancrées.

Ce choix de l'entrée "précoce" en collectif de travail est guidé par l'analyse faite à l'issue de l'olympiade de Rio. Ce bilan permet de constater que les résultats obtenus par de jeunes tireurs (< 22 ans) étaient de nature à leur offrir des accessits en tant que finaliste voire même des présences sur les podiums. Cela a été le cas pour deux des trois plus jeunes tireurs de la délégation française à savoir : Jean QUIQUAMPOIX (20 ans) et Alexis RAYNAUD (21 ans). Là où, par le passé, il était exceptionnel qu'un jeune tireur puisse atteindre ce niveau de performance, il est maintenant plus que concevable que les premières places des palmarès internationaux des épreuves de références soient briguées par des jeunes Seniors ou même des Juniors, de manière générale un positionnement pour ces jeunes talents dans le top 15 mondial dans les épreuves olympiques n'est plus une exception.

Ceci est le fruit d'un rajeunissement de l'accès à la filière d'entraînement. Si les moyens consacrés à l'obtention de la performance sont devenus plus performants et plus divers que par le passé, cela ne dédouane pas d'un minimum de temps d'entraînement et du parcours formatif nécessaire à cet aboutissement.

En ce qui concerne la FFTir, jusqu'à présent ce sont les pôles qui ont assuré la formation des jeunes. Le recrutement était ciblé sur la catégorie d'âge des Cadets 2 ou 3 couvrant les âges de 16/17 ans.

Cela indique que le bas de la pyramide que l'on peut situer en deçà des collectifs nationaux Juniors et des pôles était à exploiter de manière plus élaborée pour le rendre plus efficace dans la production de jeunes talents.

Le nouveau programme d'accession au haut niveau (PER) prévoit ainsi de gagner les deux à trois années manquantes à la plupart des tireurs afin d'atteindre l'excellence dès les premières années Seniors. Ainsi, l'âge de la première confrontation avec la filière d'entraînement est abaissé de deux ans en moyenne en passant de 16/17 ans à 14/15 ans. Il ne semble pas souhaitable selon nos connaissances actuelles d'abaisser encore plus cet âge. En effet, les capacités physiques et cognitives développées à cette période de l'adolescence ne permettent pas d'appliquer avec efficacité et en sécurité les bases de travail se référant aux critères de la performance.

En résumé, l'objectif principal de cette nouvelle organisation de la filière entraînement est de structurer, grâce au PER, le bas de la pyramide afin de la rendre plus performante dans la recherche et la production de jeunes talents pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et de 2028. 2020 reste l'objectif des tireurs actuellement dans le PES. Ainsi, les tireurs alimentant la filière du haut niveau dans les disciplines olympiques ou paralympiques seront

à échéance d'une à deux olympiades plus jeunes et en même temps plus performants. Cela permettra également de les garder plus longtemps dans le haut niveau avant qu'ils optent pour une orientation vers une carrière professionnelle hors champ du sport et les éloignant de fait de la pratique compétitive internationale.

Approche spécifique par discipline

PISTOLET	
<p>Malgré le renouvellement d'un collectif vieillissant par un groupe de jeunes sportifs, le niveau international a été partiellement atteint durant l'olympiade 2013/2016 par les hommes Seniors. Les sportifs du Pistolet vitesse sont parvenus à réaliser des performances à l'échelon international, en particulier une médaille d'argent aux JO 2016. Les sportifs de la précision n'ont pas eu la réussite attendue, une nouvelle architecture de travail va prendre forme sur l'olympiade à venir avec un projet de préparation plus performant.</p> <p>Les résultats internationaux en Dames sont très mitigés : plusieurs médailles et finalistes sur la scène européenne et mondiale sans couronnement aux JO 2016. Nous allons poursuivre le travail sur le groupe élite et concentrer tous nos efforts sur les collectifs relèves hommes et femmes. Notre engagement premier sera le renforcement de notre filière avec un travail en profondeur et un programme d'actions plus efficace auprès de cette population. Le nouvel encadrement est chargé d'apporter des éléments structurants pour la culture de la gagne en améliorant l'organisation quantitative de l'entraînement tout en développant une nouvelle approche des compétitions basée sur les habitudes à performer sur des objectifs précis.</p>	
Points positifs	<p>Médaille d'argent aux JO 2016 (hommes)</p> <p>Podiums et finalistes aux championnats d'Europe et du monde (hommes et femmes)</p> <p>Efficacité de la filière Cadets du dispositif PER</p> <p>Stages à l'étranger et en France avec les meilleures nations</p>
Points négatifs	<p>Faible travail en profondeur sur les collectifs jeunes</p> <p>Manque d'attractivité sur les deux structures de haut niveau de la Fédération (Pôle France Bordeaux Aquitaine et Pôle Relève Pays de la Loire)</p> <p>Eclatement de la population jeunes sur le territoire</p> <p>Manque de disponibilité professionnelle des tireurs</p>

CARABINE	
<p>Le sentiment sur ce cycle est partagé. Le nombre de médailles a été plus important que lors de l'olympiade précédente, avec plus de podiums et de finalistes sur les championnats d'Europe et du Monde. Ce qui démontre le dynamisme et le savoir-faire des sportifs et de l'encadrement. Toutefois, ces résultats ont été portés par des tireurs confirmés toujours en activité. On peut noter également l'efficacité d'une filière qui a permis d'augmenter le niveau global de la discipline, elle reste cependant concentrée sur les Pôles. Une nouvelle génération de tireurs en capacité de performer se met progressivement en place grâce à un travail pertinent réalisé sur la population jeunes. Suite à l'arrêt de tireuses confirmées en 2013/2014, le collectif femmes n'a pas atteint les résultats attendus sur l'échiquier international. L'intégration et l'accompagnement de jeunes sportives issues du groupe Relève a permis de constituer peu à peu un collectif femmes plus performant mais pas encore à maturité.</p>	
Points positifs	<p>Médaille de bronze aux JO 2016 (hommes) -</p> <p>Podiums et finalistes aux championnats d'Europe et du Monde (hommes et femmes)</p> <p>Performances à la hausse chez les plus jeunes</p> <p>Maintien du rang mondial dans une concurrence plus dense</p> <p>Structures solides et bien organisées</p>
Points négatifs	<p>Manque de profondeur du collectif féminin</p> <p>Certains résultats en dessous de nos investissements</p> <p>Manque de disponibilité professionnelle des tireurs</p>

PLATEAU

Avec une population plus jeune que la précédente olympiade, les résultats sont globalement conformes aux attentes de la Fédération. Néanmoins, la difficulté réside encore dans le peu d'infrastructures disponibles à proximité des athlètes, limitant de ce fait une préparation optimale. De plus, les conditions climatiques en France limitent la fréquence des étapes d'entraînement en période hivernale. La Fédération pérennise le système déjà mis en place pour permettre l'organisation des stages préparatoires à l'étranger avec la volonté de construire une saison sportive sur les modèles de performance efficaces à haut niveau.

Points positifs	Deux finalistes aux JO 2016 (hommes) Podiums et finalistes aux championnats d'Europe et du Monde (hommes et femmes) Mise en place de la filière détection/Cadets Renforcement des compétences nécessaires à la performance
Points négatifs	Pas de structure spécifique d'entraînement permanent Faible réservoir de jeunes Manque de disponibilité professionnelle des tireurs

PARA-TIR

Le PPF Para-tir s'organise dans un contexte particulier, lié à la gestion récente par la FFTir du haut niveau Para-tir. En effet, les spécificités du public, le nombre de sportifs concernés et le niveau de performance international sont en évolution constante. Bien que s'appuyant sur les mêmes valeurs fondamentales que l'ensemble des collectifs des autres disciplines, le PPF propose une mise en œuvre originale, induite par ce contexte particulier de la performance Para-tir et la spécificité des athlètes concernés. Plus encore que dans les autres collectifs haut niveau de la FFTir, l'athlète Para-tir est au cœur du projet de performance. Le PPF constitue l'ensemble des moyens à mobiliser par l'athlète et son environnement pour construire et réaliser son projet sportif dans 3 dimensions :

- 1/ la dimension physique et sportive ;
- 2/ la dimension de la vie matérielle et professionnelle ;
- 3/ la dimension mentale et de la relation sociale.

Aider un sportif Para-tir à progresser, prend du temps, nécessite une confiance importante dans l'encadrement. L'athlète Para-tir a construit une dynamique personnelle dans laquelle le handicap joue souvent un rôle clef. La complexité des paramètres en jeu (santé, organisation corporelle particulière) ne permet pas de détachement au cours de la saison. Dans ses 3 niveaux, le PPF va donner un rôle majeur au club car c'est réellement ce lieu qui permet d'intégrer les 3 dimensions évoquées ci-dessus.

Points positifs	Projet de formation d'athlètes féminines en Pistolet, Carabine et Plateau Projet de constituer progressivement le collectif Pistolet Projet de stages à l'étranger et confrontations avec les meilleures nations
Points négatifs	Nombre insuffisant d'actions préparatoires Nombre insuffisant d'actions compétitives Le collectif existant est constitué exclusivement d'hommes tous en Carabine

1. SPORTIFS

Niveau de performance des sportifs valides inscrits en listes

- Critères d'entrée en liste Elite

EPREUVES OLYMPIQUES		
INDIVIDUEL	JEUX OLYMPIQUES	1 – 8
	CHAMPIONNAT DU MONDE	1 – 8
	CHAMPIONNAT D'EUROPE	1 – 3
EQUIPE	JEUX OLYMPIQUES	1 – 4
	CHAMPIONNAT DU MONDE	1 – 4
	CHAMPIONNAT D'EUROPE	1

EPREUVES NON OLYMPIQUES		
INDIVIDUEL	CHAMPIONNAT DU MONDE	1 * ou 1 – 3 **
EQUIPE	CHAMPIONNAT DU MONDE	1 – 2

* Si minimum de 15 nations classées dans l'épreuve

** Si minimum de 25 nations classées dans l'épreuve

➤ Critères d'entrée en liste Senior

EPREUVES OLYMPIQUES		
INDIVIDUEL	RANKING FEDERATION * INTERNATIONALE	1 – 32
	RANKING EUROPEEN *	1 – 24
EQUIPE	JEUX OLYMPIQUES	5 – 8
	CHAMPIONNAT DU MONDE	5 – 8
	CHAMPIONNAT D'EUROPE	2 – 4
* Ranking au 1 ^{er} septembre de chaque année		

EPREUVES NON OLYMPIQUES		
INDIVIDUEL	CHAMPIONNAT DU MONDE	2 – 6 * 4 – 12 **
	CHAMPIONNAT D'EUROPE	1 – 4
EQUIPE	CHAMPIONNAT DU MONDE	3 – 8
	CHAMPIONNAT D'EUROPE	1 – 4
* Si minimum de 15 nations classées dans l'épreuve ** Si minimum de 25 nations classées dans l'épreuve		

➤ Critères d'entrée en liste Relève

EPREUVES OLYMPIQUES		
INDIVIDUEL (moins de 40 ans)	CHAMPIONNAT DU MONDE	9 – 20 9 – 10 *
	CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS	1 – 15 1 – 10 *
	CHAMPIONNAT D'EUROPE	1 – 12 1 – 6 **
	COMPETITION INTERNATIONALE ***	1 – 3
EQUIPE	CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS	1 – 6
* Si moins de 20 tireurs ** Si moins de 12 tireurs *** Compétitions inscrites au calendrier fédéral (RGS) avec la mention « éligible liste SHN »		

EPREUVES NON OLYMPIQUES		
INDIVIDUEL	CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS	1 – 8
	CHAMPIONNAT D'EUROPE JUNIORS	1 – 4
EQUIPE	CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS	1 – 4
	CHAMPIONNAT D'EUROPE JUNIORS	1 – 2

➤ Critères d'entrée en liste « Collectifs Nationaux »

CRITERES FFTir
- Appartenir à un collectif national de préparation identifié par la FFTir en catégorie Juniors ou Seniors dans les disciplines olympiques et/ou non-olympiques ISSF - Sélection en équipe de France à une compétition internationale ISSF

➤ Critères d'entrée en liste Espoirs

Les critères d'entrée en liste Espoirs ne concernent que les disciplines olympiques.

CRITERES FFTir	
Appartenir au collectif des Cadets nationaux	
OU	
Terminer dans les trois premiers des différents championnats de France dans les catégories Cadets et Juniors (10 m, 25 m, 50 m, Plateau)	
OU	
Réussir les Tests d'Entrée en Pôle (cf. ANNEXE 1)	

Niveau de performance des sportifs Para-tir inscrits en listes

➤ Critères d'entrée en liste Elite

EPREUVES PARALYMPIQUES		
INDIVIDUEL	JEUX PARALYMPIQUES	1 – 8
	CHAMPIONNAT DU MONDE	1 – 8
	CHAMPIONNAT D'EUROPE	1 – 3
EQUIPE	CHAMPIONNAT DU MONDE	1 – 4
	CHAMPIONNAT D'EUROPE	1

EPREUVES NON PARALYMPIQUES P5-R9		
INDIVIDUEL	CHAMPIONNAT DU MONDE	1 * ou 1 – 3 **
EQUIPE	CHAMPIONNAT DU MONDE	1 – 2
* Si minimum de 15 nations classées dans l'épreuve ** Si minimum de 25 nations classées dans l'épreuve		

➤ Critères d'entrée en liste Senior

EPREUVES PARALYMPIQUES		
INDIVIDUEL	RANKING FEDERATION * INTERNATIONALE	1 – 10
EQUIPE	CHAMPIONNAT DU MONDE	5 – 6
	CHAMPIONNAT D'EUROPE	2 – 4
* Ranking au 1 ^{er} septembre de chaque année		

EPREUVES NON PARALYMPIQUES P5-R9		
INDIVIDUEL	RANKING FEDERATION * INTERNATIONALE	1 – 5
EQUIPE	CHAMPIONNAT DU MONDE	3 – 5
	CHAMPIONNAT D'EUROPE	1 – 3
* Ranking au 1 ^{er} septembre de chaque année		

➤ Critères d'entrée en liste Relève

EPREUVES PARALYMPIQUES		
INDIVIDUEL (moins de 45 ans)	RANKING FEDERATION * INTERNATIONALE	10 – 20
EQUIPE	CHAMPIONNAT DU MONDE	7 – 8
	CHAMPIONNAT D'EUROPE	5 – 7
* Ranking au 1 ^{er} septembre de chaque année		

➤ Critères d'entrée en liste « Collectifs Nationaux »

CRITERES FFTir
Appartenir à un collectif national de préparation identifié par la FFTir en collectif relève ou élite dans les disciplines paralympiques et/ou mondiales IPC (International Paralympic Committee)

➤ Critères d'entrée en liste Espoirs

CRITERES FFTir
Appartenir au collectif Relève Para-tir
OU
Terminer dans les trois premiers des différents championnats de France dans les catégories Juniors (10 m, 25 m, 50 m, Plateau). Dans les épreuves paralympiques et mondiales IPC
OU
Appartenir à une structure permanente du PPF

Environnement du sportif

➤ En compétition

Le traitement et la validation du calendrier national et international des compétitions fait l'objet d'une réunion en présence de tous les entraîneurs nationaux de la FFTir, celui-ci est ensuite figé et diffusé à l'ensemble des sportifs concernés.

Les athlètes membres des collectifs nationaux de préparation sont accompagnés par les différents entraîneurs référents sur les étapes compétitives pour lesquelles ils sont sélectionnés.

En amont et pendant la compétition, l'ensemble du staff fédéral qui gravite autour du sportif doit veiller à l'application des points suivants :

En amont de la compétition

- Proposition à la DTN par les entraîneurs de la composition des sportifs sélectionnés sur chaque action de compétition et championnat de référence ;
- Vérification et validation par la DTN des sportifs sélectionnés dans le cadre des compétitions internationales ;
- Réunion du comité de sélection pour la sélection de l'équipe de France dans le cadre d'un championnat de référence ;
- Déclenchement de la logistique permettant le déplacement de l'athlète sur le lieu de la compétition (un service FFTir travaille exclusivement sur la logistique des équipes nationales) ;
- Convocation fédérale envoyée aux sportifs.

Pendant la compétition

- Organisation du transport, hébergement et restauration des équipes et staff fédéral à charge financière de la fédération de la totalité des frais ;
- Réunion d'information générale avec les athlètes et entraîneurs ;
- Bilan quotidien des résultats avec les entraîneurs ;
- Accompagnement et suivi des sportifs par l'encadrement technique au cours des phases d'entraînement, compétition et récupération ;
- Accompagnement et suivi des sportifs par l'encadrement médical (kiné et médecin).

➤ En stage

Le traitement et la validation du calendrier national et des actions spécifiques de préparation font l'objet d'une réunion en présence de tous les entraîneurs nationaux de la FFTir, ce calendrier est ensuite figé et diffusé pour information à l'ensemble des sportifs concernés.

En amont du stage

- Déclenchement de la logistique permettant le regroupement des athlètes selon le lieu du stage ;
- Convocation fédérale envoyée aux sportifs.

Pendant le stage

- Regroupement du collectif selon le lieu et la date ;
- Hébergement et restauration des collectifs et staff fédéral à charge financière de la fédération de la totalité des frais ;
- Entraînement et préparation selon les objectifs définis par l'encadrement ;
- Accompagnement des athlètes tout au long de l'action qui peut durer de 2 à 5 jours.

➤ Au quotidien

La progression de la performance est conditionnée par le temps passé à l'entraînement. Il faut donc s'entraîner toujours plus et mieux pour tendre vers le haut niveau et y rester. Qu'il soit en ou hors structure de haut niveau, l'athlète doit obéir aux règles du double projet dans lequel il s'est inscrit.

Sportifs en structure de haut niveau : les sportifs sont accompagnés au quotidien par les entraîneurs nationaux sur la préparation physique, technique et mentale. Des services adaptés sont mis en place sur chacun des pôles afin de permettre la conduite du double projet des sportifs.

Sportifs hors structure : on peut observer que les athlètes hors structure, membres des collectifs nationaux ont pour certains, le moyen de s'entraîner dans un club à proximité jusqu'à 4 fois par semaine. Le positionnement de stages collectifs et individualisés permet à l'encadrement de procéder à différentes évaluations pour réguler la préparation et agir sur la progression du niveau de performance. En dehors des actions de stages et compétitions, chaque entraîneur définit un protocole de suivi pour conserver un lien permanent avec les athlètes placés sous sa responsabilité.

Dispositif fédéral de suivi socioprofessionnel

DISPOSITIF FÉDÉRAL DE SUIVI SOCIOPROFESSIONNEL	
SPORTIFS HAUT NIVEAU EN ET HORS STRUCTURES	<ul style="list-style-type: none">• Montage de CIP régionales pour les sportifs en situation d'emploi• Négociation avec les directeurs d'établissement d'aménagements d'études pour les sportifs en situation scolaire et universitaire• Versement d'aide sociale pour compenser les absences professionnelles des SHN ne pouvant bénéficier de CIP• Entretiens individualisés de positionnement des SHN qui en font la demande et orientation vers les études le plus en adéquation avec le haut niveau• Aide à la recherche d'emploi au travers de courriers d'appui et de prise de contact avec les employeurs• Montage des dossiers pour les enseignants SHN du premier et du second degré dans le cadre du dispositif national• Négociation de détachement pour les sportifs SHN policiers dans le cadre du dispositif ministériel• Négociation de contrats au sein de l'armée de champions pour les SHN préparant les JO et les JP• Négociation de poste INSEP pour les athlètes préparant les JO et les JP• Négociation de contrats au sein des douanes pour les SHN préparant les JO et les JP• Relations permanentes avec le département de suivi du SHN en structures• Suivi du dispositif des retraites• Suivi du PSQS• Suivi des dispositifs ministériels mis en place <p>Relations permanentes avec le ministère, la MOP, le CNOSF et le CPSF</p>

Convention Sportif Fédération

➤ Convention individualisée d'entraînement haut niveau

La FFTir formalise ses relations avec les sportifs de haut niveau des collectifs Seniors et Dames à travers une convention individualisée et annualisée. Il s'agit d'un engagement réciproque afin de déterminer les droits et obligations de chacune des parties.

Les engagements de la Fédération portent notamment sur :

- les frais de transport et d'hébergement ;
- le suivi médical et notamment les obligations envers l'AFLD ;
- les assurances ;
- le suivi social dont les CIP ;
- les aides fédérales (aides personnalisées - prime à la performance - prise en charge des pôles).

Les engagements de l'athlète portent notamment sur :

- l'obligation d'entraînement et de compétitions ;
- le suivi médical ;
- la promotion des équipes de France ;
- le comportement et l'esprit d'équipe.

Cf. ANNEXE 2

➤ Convention d'athlète en pôle

La FFTir formalise ses relations avec les sportifs titulaires des structures permanentes d'entraînement : les pôles. A travers la signature d'une convention individualisée et annualisée chacune des parties s'engage à respecter ses droits et ses obligations.

Les engagements de la Fédération portent notamment sur :

- les prises en charges financières ;
- le suivi médical ;
- les assurances ;
- le suivi social.

Les engagements de l'athlète portent notamment sur :

- les investissements nécessaires à l'atteinte de l'excellence ;
- le suivi médical ;
- les entraînements ;
- le programme des compétitions ;
- la promotion ;
- le comportement et l'esprit d'équipe.

Cf. ANNEXE 3

Critères d'attribution des aides personnalisées

La condition préalable pour qu'un sportif de haut niveau puisse percevoir des aides personnalisées est la signature d'une convention établie entre la fédération et le sportif.

Cf. ANNEXE 4

L'attribution des aides personnalisées suit les indications définies par le ministère dans le guide méthodologique des conventions d'objectifs. Ces aides personnalisées sont orientées de façon privilégiée sur les athlètes de haut niveau en catégorie Elites et Seniors des disciplines olympiques et paralympiques, de façon ciblée vers la Relève et pour des sportifs dont la conduite de leur double projet nécessite un accompagnement particulier de la part de la Fédération Française de Tir.

A ce titre, le système de répartition prend en compte :

- la liste sur laquelle le sportif est inscrit (Elite, Senior, Relève) ;
- le fait de bénéficier ou non d'une Convention d'Insertion Professionnelle ;
- les différentes disciplines olympiques et mondiales en Pistolet, Carabine et Plateau et Para-tir ;
- le niveau de performance du sportif, au regard des niveaux de classification définis par la Fédération Française de Tir ;
- le projet scolaire, universitaire ou professionnel conduit par l'athlète.

Manque à gagner	<u>Employeur</u> : sommes versées aux employeurs de sportifs en complément de la contribution financière d'une DRJSCS dans le cadre d'une CIP déconcentrée. <u>Sportif</u> : sommes versées directement au sportif en contrepartie d'un certain nombre de jours chômés à destination de l'entraînement ou de la compétition.
Aide sociale	Elle peut être versée sur la base d'une demande de l'intéressé(e), inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau, et sur justificatif de revenus afin de pallier temporairement à une situation financière ou sociale difficile.
Prime à la performance	Sommes versées à la suite de performances réalisées à l'occasion des compétitions de références Seniors : championnat d'Europe, championnat du Monde et Jeux Olympiques. Elles sont exclusivement réservées aux podiums et finalistes.
Frais de formation	Cette aide correspond à une participation accordée aux sportifs « Élite », « Senior » et « Relève » pour les frais de scolarité et/ou de formation dans le cadre du double projet.
Matériel	Cette aide correspond à une participation accordée aux sportifs « Élite », « Senior » pour les frais d'achat de matériel, équipement et frais d'entraînement.
Divers	Enfin, le DTN se réserve la possibilité d'utiliser les aides personnalisées pour aider de manière exceptionnelle, un sportif de haut niveau (inscrit en catégorie « Relève » notamment), présentant un potentiel sportif de grande valeur et parallèlement engagé dans des études engendrant des dépenses importantes et/ou nécessitant des aménagements particuliers.

Critères d'attribution des aides individuelles

Cf. ANNEXE 3 : pension pôles (barème de prise en charge)

Modalités de suivi et d'accompagnement des sportifs de haut niveau à l'issue de leur carrière sportive

Les sportifs de la Fédération Française de Tir, âgés de 14 à 45 ans ne sont pas des professionnels (sous contrat avec un club) mais des amateurs, donc sans revenu.

La problématique de l'orientation se pose après la scolarité générale, les élèves majeurs de notre Fédération rencontrent en effet des problèmes d'orientation comme les autres jeunes. À ce titre, nous travaillons sur le bilan de compétences et la validation d'un projet professionnel en lien avec le responsable du suivi social et si besoin le département formation de la Fédération.

Une fois le projet professionnel défini, la question est de savoir quelle formation doit entreprendre le sportif pour la réalisation future de ce projet. Il est également impératif de se préoccuper des aménagements qui seront mis en œuvre par l'établissement d'accueil.

Des aides directes personnalisées, dont l'attribution est décidée par le DTN, peuvent également être consenties afin d'accompagner les sportifs dans leur parcours vers l'excellence sportive tout en préparant ou poursuivant leur carrière professionnelle. Elles sont complétées par des aides à la formation et aux concours, des aides à l'insertion professionnelle et, depuis 2012, par un dispositif de retraite réservé aux sportifs de haut niveau.

En cas de blessure ou maladie des athlètes, le staff médical de la Fédération entreprend l'accompagnement qui s'impose. Le médecin des équipes de France suit l'évolution de la blessure ou maladie en communiquant au sportif toutes les mesures à prendre et solutions à adopter pour permettre un retour à la normale.

Il est indispensable de se préoccuper de son avenir à moyen et long terme à l'issue de sa carrière sportive surtout dans une discipline non professionnelle comme le tir sportif. L'orientation est donc un sujet important. Les sportifs de haut niveau, notamment les équipes de France, ont de fortes contraintes sportives et n'ont pas facilement accès à une orientation scolaire ou professionnelle précise et sécurisante en cours de carrière, ce qui peut compromettre leurs perspectives de reconversion.

Ainsi, la FFTir développe une politique de suivi socio-professionnel afin que les SHN puissent produire des performances à la hauteur de leur niveau, en assurant leur avenir. Il s'agit de favoriser la poursuite d'une formation et une insertion professionnelle correspondant à leurs capacités et leurs attentes.

En complément des actions déjà mises en œuvre par le passé, la FFTir s'attache aux points suivants :

- une aide à la construction d'un parcours de formation, et à l'orientation ;
- un suivi et un soutien, au besoin, pour des aménagements spécifiques des cursus formations suivis ;
- une écoute et un soutien dans le champ social ;
- des aides financières personnalisées sur critères de performance et critères sociaux ;
- un soutien à l'insertion professionnelle, la mise en œuvre de CIP ;
- un accompagnement à la reconversion des SHN ;
- une veille sur le dispositif des droits à la retraite des SHN.

2. DECLINAISON DES DEUX PROGRAMMES

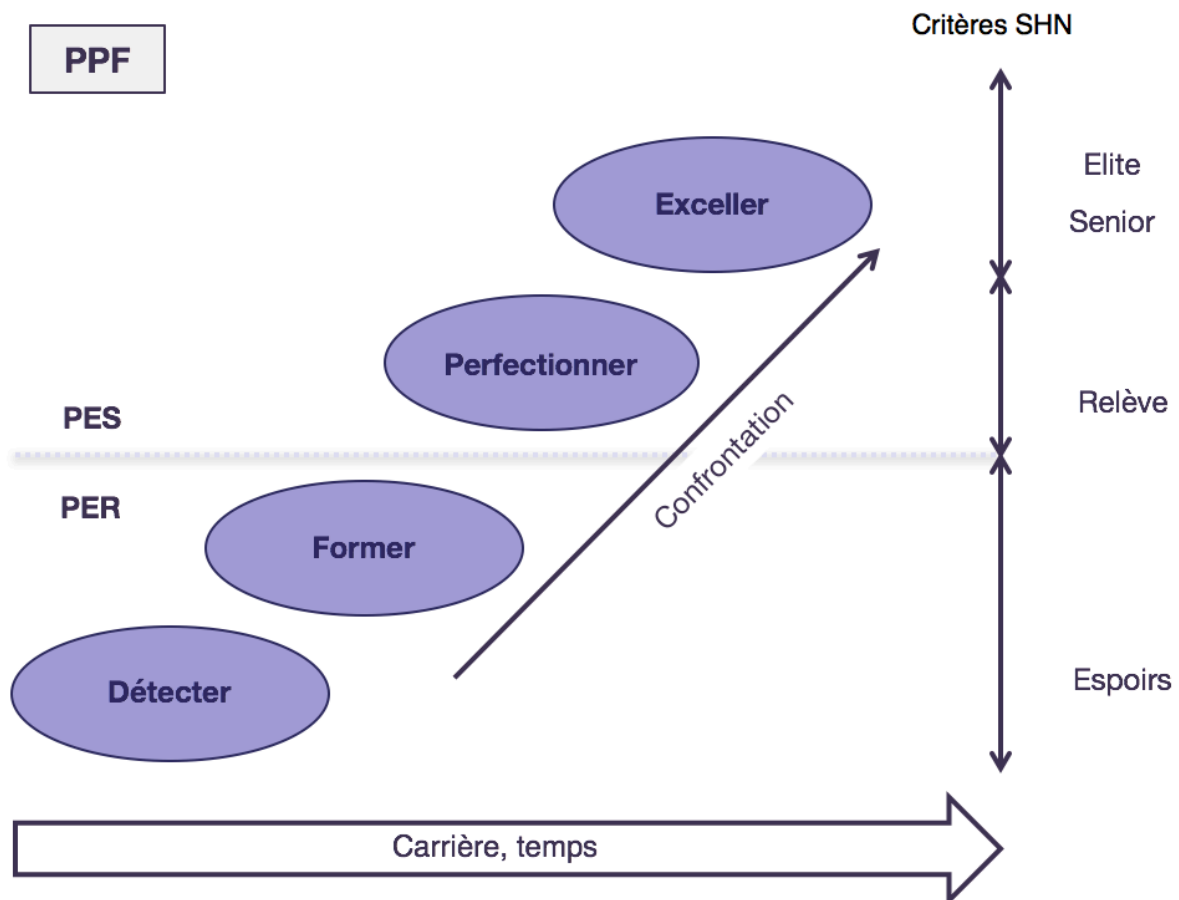
Préambule : les étapes du PPF

Quatre étapes sont identifiées :

1. **La détection**, période de découverte des habiletés ;
2. **La formation**, période de l'accès à la pratique compétitive ;
3. **Le perfectionnement**, étape de l'accès au haut niveau ;
4. **L'excellence**, étape de concrétisation dans les compétitions de référence.

Elles peuvent être schématisées de la manière suivante :

Inscription du projet dans le temps



Les deux étapes du PER

1. La première étape est celle de **la détection**. C'est une période de repérage des habiletés et des talents en sortie des Ecoles de tir. Ancrée au dispositif des Cibles Couleurs ce sont les premiers pas dans la pré-filière du PER. Les lieux d'entraînements sont les clubs avec quelques actions au niveau des ligues.

2. La deuxième étape est celle de **la formation**. C'est une période didactique d'acquisition et de renforcement des habiletés conjugée à une entrée dans le processus du double projet. Les lieux d'entraînement sont les clubs, les actions complémentaires sont initiées par les ligues et les inter-régions. Les collectifs sont identifiés conjointement par les ligues (maillage régional) et la DTN dans le cadre du plan des Cadets nationaux du PER.

➤ Les deux étapes du PES

3. La troisième étape est celle **du perfectionnement**. C'est une période d'évolution des charges d'entraînement avec une sensibilisation au modèle de performance individuelle. Les savoir-faire technico-tactique sont en acquisition et la confrontation sportive est une donnée importante de la progression. Le double projet est installé et les lieux d'entraînement sont diversifiés entre la structure club et les pôles.

4. La dernière étape est celle **de l'excellence**, elle est définie comme étant la période de préparation aux podiums internationaux et d'acquisition d'une culture de la gagne. L'exigence de progression et de confrontation doit être continue tout au long de cette étape afin de gagner les quelques places qui séparent le finaliste du médaillé. C'est donc une période particulièrement délicate, notamment chez les jeunes, car elle implique d'articuler une augmentation très importante de la charge d'entraînement avec un suivi étroit du double projet. Le modèle de performance est déterminé de façon précise par chaque athlète. Les lieux d'entraînement de ces sportifs de haut niveau sont les pôles ainsi que les clubs.

Programme d'accès au haut-niveau : le PER

- PER – Organisation et structuration de la formation sportive
 - Le PER, indispensable maillon fort du PPF

Les objectifs de la FFTir concernant l'obtention de médailles olympiques et paralympiques pour les Jeux de 2024 et de 2028 seront atteints si le PER lui-même arrive à maturité de fonctionnement dans les prochaines années. L'émergence d'un rajeunissement des finalistes et des médaillés aux Jeux corrobore le choix de la DTN de rajeunir les collectifs de travail afin que les tireurs Minimes et Cadets, à fort potentiel, puissent être détectés et formés de manière à exprimer leur talent dès la catégorie Juniors. Dès cette olympiade cela devient un projet transversal commun aux quatre disciplines : Carabine, Pistolet, Plateau et Para-tir

Cet enjeu d'aboutissement du PER en termes d'efficacité est bien pris en considération par la fédération et sa DTN. Les quatre disciplines concernées par ses objectifs de médailles sont de fait prises en compte dans l'architecture du PER.

Pour arriver à ces fins, la DTN se donne pour objectif structurel, la mise en place et le fonctionnement efficace de trois niveaux d'intervention. Ces trois étapes régulant la formation sportive des jeunes seront confiées à des entités distinctes de la fédération. Il s'agit des structures d'entraînement dévolues aux clubs, aux ligues et à la fédération elle-même.

Les maîtres mots du PER sont la détection et la formation. Ils viennent se lier et compléter ceux attribués au PES : perfectionner et exceller.

Le support pédagogique et technique de la formation sportive du PER est dévolu au dispositif Cibles Couleurs (CC). Ce dernier en place depuis plus de dix ans à la FFTir arrive à maturité. Il est utilisé dans la grande majorité des clubs possédant une Ecole de tir.

Le budget attribué au fonctionnement de la partie nationale de la filière entraînement est établi afin de couvrir les actions de stages et de compétitions nationales et internationales. Il doit permettre le développement de ce projet par une juste augmentation dans les prochaines années.

- Organisation du PER

La direction du PER est confiée par la DTN à un cadre qui est responsable de sa conception, de sa mise en œuvre et de son évaluation. Ce présent document servira de directives nationales expliquant la structuration et le fonctionnement du PER.

Le PER s'appuie sur trois piliers :

- les collectifs nationaux d'entraînement ;
- les collectifs régionaux d'entraînement ;
- les Ecoles de tir.

Les collectifs nationaux d'entrainement :

Dans sa partie nationale, le PER créé des entités d'entrainement : les collectifs nationaux Cadets.

Ils sont au cœur de la filière entrainement des jeunes et en sont le principal pilier. Ces groupes de travail ont pour objectif d'alimenter la filière Juniors du PES avec des Cadets 2^e ou 3^e année et à fort potentiel. Ils sont créés dans les disciplines de la Carabine, du Pistolet et du Plateau. Ils disposent d'un collectif de 5 à 10 jeunes sélectionnés en début de saison en tenant compte de l'origine géographique des tireurs et en fonction de leur discipline. Ces groupes sont réunis pendant des périodes de 3 à 5 jours durant les vacances scolaires. Ces stages ont pour objectif la formation didactique des jeunes dans chaque domaine de la performance. Ainsi l'acquisition des bases techniques (CC de bleu à arc-en-ciel), la préparation physique et du matériel et l'approche de la compétition sont au programme. Ces actions permettront également d'aborder les domaines de la préparation mentale, de l'hygiène de vie et de la haute performance. Ils se déroulent si possible au sein d'un établissement du ministère des Sports (INSEP ou CREPS) possédant une structure permanente d'entrainement en tir. Des compétitions nationales mais surtout internationales, de leur niveau, leur sont réservées. Le support pédagogique et technique s'appuie sur les niveaux bleu, marron et à arc-en-ciel de Cibles Couleurs (CC).

Les collectifs régionaux d'entrainement :

Au niveau régional, le PER met en place des collectifs régionaux d'entrainement. Ces collectifs sont constitués, gérés, suivis et financés par les ligues régionales. Ce sont elles qui ont la responsabilité de créer cette entité régionale dédiée à l'entrainement.

L'objectif principal de ces collectifs étant d'alimenter les stages nationaux Cadets ils sont donc majoritairement constitués de tireurs Minimes et Cadets 1^{re} ou 2^e année.

Une partie de la détection leur est dévolue et pour cela un lien fort est tissé entre les clubs et la ligue. Le repérage et l'identification d'une personne ressource dédiée à l'entrainement dans chaque club est nécessaire pour constituer le réseau régional des entraineurs. C'est en s'appuyant sur ce dernier que la ligue peut communiquer facilement auprès des entraineurs ou des initiateurs repérées comme personnes ressources dans les clubs. De même, étant bijectif ce moyen de communication facilite le travail des encadrants des clubs en leur proposant des personnes qualifiées pouvant répondre à leurs besoins.

C'est le CTR ou au besoin l'ATR qui coordonne la mise en place des actions des collectifs régionaux en relation avec le REL représentant dans le domaine de la formation sportive le président de ligue.

Une ou plusieurs fois par mois, les meilleurs tireurs régionaux sont donc regroupés pour préparer les échéances régionales ou nationales.

Les bases pédagogiques et techniques à utiliser pour ce niveau d'entraînement sont précisées dans les directives nationales d'entraînement. Les prérequis sont contenus dans le dispositif Cibles Couleurs niveaux orange et vert.

Un niveau intermédiaire entre les clubs et la ligue peut exister au niveau des comités départementaux. Si c'est le cas, il fonctionne selon les directives générales de la fédération et de celles particulières de la ligue de rattachement pour les axes spécifiques du développement régional.

Les Ecoles de tir (EDT) :

Au niveau des clubs, le PER s'appuie sur les structures Ecoles de tir. Ce sont les cellules de base du recrutement qui travaille sur le premier niveau de la détection. Leur réseau est dense car il associe environ 1000 clubs ce qui représente plus de 10 000 jeunes licenciés.

Dans un premier temps, l'objectif de cette structure est d'amener progressivement les jeunes tireurs de la cible vers la compétition à 10m puis à 50m pour la Carabine. Pour le Plateau, ils devront être guidés vers les épreuves mini Skeet et mini Fosse.

Dans un souci d'amélioration de la transition vers les épreuves de la catégorie Cadets, en fin de cursus EDT (Minimes), les tireurs du Pistolet découvrent les épreuves du tir à balle à 25m. Il en est de même pour ceux de la Carabine avec le tir au trois position 3x20. Pour le Plateau, ce sont les Cadets qui seront amenés à découvrir les épreuves du Skeet et de la Fosse.

La FFTir organise annuellement un championnat de France destiné aux très jeunes tireurs : le championnat des Ecoles de tir.

Pour la cible, cette compétition à deux tours qualificatifs, les échelons départementaux et régionaux et un tour national le « France » se réalise dans des conditions de pratique adaptées au jeune public. Trois catégories d'âge sont concernées couvrant la période 9 ans à 14 ans : Poussins 9/10 ans, Benjamins 11/12 ans et Minimes 13/14 ans.

Pour le Plateau, il existe un championnat de France dans les catégories Benjamins, Minimes et Cadets. La mise en œuvre du tour régional est confiée aux ligues.

Ces championnats permettent une première approche de la pratique compétitive en alliant sérieux et détente. Le support pédagogique nécessaire à l'apprentissage du tir par ces jeunes tireurs est assuré par le dispositif Cibles Couleurs (CC) niveaux blanc et jaune.

Le passage des grades CC valide des savoir-faire et des savoir-être. Cela induit une progression du niveau général des tireurs. Il en découle une augmentation des performances des jeunes qui permet d'améliorer en qualité et en profondeur l'alimentation des collectifs des ligues.

○ Les pôles Espoirs (PE)

Si la DTN n'a pas pour projet de créer des pôles Espoirs (PE) actuellement, sous certaines conditions, une ligue régionale peut en faire la demande. Elle devra pour cela démontrer l'utilité et la faisabilité de ce projet auprès de la DTN pour envisager ensuite une certaine plasticité du dispositif. Il est entendu que la présence d'un établissement public national dans la ligue serait un atout et à privilégier pour la création du pôle.

La structure devra respecter le cahier des charges joint à ce document.

Un PE a pour objectif d'intégrer les jeunes sportifs issus de la détection régionale dans les disciplines olympiques afin de les aider à progresser sur le chemin de l'accession au haut niveau. Pour le financement du pôle, la ligue utilisera via son projet de développement régional tous les moyens mis à sa disposition qu'ils soient privés ou publics. Cette structure a double vocation ; celle d'accueillir les jeunes sportifs régionaux en devenir et celle de drainer les élites régionales de proximité. En fonction de sa disponibilité, il peut devenir un centre ressource régional.

○ La spécificité du Plateau

L'existence de deux fédérations pour gérer les épreuves de Plateau induit une réelle particularité dans l'approche et la gestion de cette discipline. La FFTir a en charge les épreuves olympiques et la Fédération Française de Ball Trap (FFBT) les disciplines non de haut niveau. Ainsi, la découverte de l'activité se fait très souvent via un club de la FFBT avant une démarche compétitive au sein de la FFTir. De ce fait, la profondeur de collectif en jeunes licenciés Plateau est très faible à la FFTir comparée à celle naturellement présente pour la Carabine et le Pistolet. Cet état de fait demande donc une approche différente pour la détection et la formation des tireurs Plateau. Pour cette discipline, la FFTir au niveau national va jouer un rôle moteur et direct dans la détection.

Il est envisagé de se rapprocher de la FFBT dans un proche avenir dans le cadre d'une convention qui permettrait :

- pour la FFBT de bénéficier pour ses jeunes tireurs issus du loisir des passerelles d'accès au haut niveau de la FFTir ;
- pour la FFTir d'une mise à disposition d'infrastructures de la FFBT pour faciliter la pratique des disciplines olympiques Plateau.

Le premier enjeu va être de structurer les épreuves des Ecoles de tir en Plateau en couvrant les catégories Benjamins, Minimes et Cadets comme à la cible. Le second enjeu pour la fédération va être de développer le nombre de clubs participant au CDF des Ecoles de tir. Une petite quinzaine étaient concernés ces dernières années. En augmentant le nombre de clubs possédant une Ecole de tir, la garantie d'attirer plus de jeunes vers les disciplines olympiques serait assurée.

○ Les directives nationales

Le pilotage en est confié au responsable national en charge du PPF.

Elles fixent la mise en œuvre par les différents échelons de la politique nationale de détection et de formation.

Elles ont pour finalité l'accès à la compétition pour le plus grand nombre et le perfectionnement de chacun des étages du PER afin in fine d'obtenir une progression des résultats à moyen et long terme des catégories Minimes et Cadets.

Les directives générales et pluriannuelles sont édictées dans ce document. Celles plus particulières sont annuelles et sont transmises directement au Responsable d'Entraînement Ligue (REL) lors d'un colloque de début de saison (septembre). Ce colloque donne l'occasion à chacune des parties, fédération et ligues, de communiquer directement sur le PER et le PPF et de proposer de nouvelles orientations à la fédération et à la DTN suite à l'évaluation de la mise en œuvre et des résultats du PER à chacun de ses trois niveaux d'intervention.

➤ PER – L'encadrement

La Direction Technique Nationale

Pour la DTN, un cadre est spécialement en charge du PPF. Il est responsable de sa mise en place, de sa coordination et de son évaluation pour les trois niveaux d'intervention.

Placé directement sous les ordres du DTN, il lui rend compte autant que de besoin de l'état d'avancement du projet, de son fonctionnement et de son efficacité.

Les collectifs nationaux d'entrainement

Au niveau national, les Conseillers Techniques Sportifs (CTS) sont les personnes ressources associées à la réussite globale du projet. Certains ont tout ou partie de leur temps de travail à y consacrer. Cela est fixé par le DTN et apparait sur la lettre de mission du cadre concerné. Ces cadres sont aidés si nécessaire par des entraîneurs vacataires principalement issus de la filière du haut niveau. Ces derniers sont diplômés ou brevetés d'Etat.

Sur certaines actions de stages ou de compétitions, les entraîneurs des Equipes Techniques Régionales peuvent assister bénévolement, dans le cadre de leur formation continue, à la mise en œuvre des dites actions.

Le staff médical de la fédération (médecins, kinésithérapeutes, psychologues) est sollicité afin de procéder à de la prévention, de l'évaluation et aux soins nécessaires lors des stages et compétitions.

Les collectifs régionaux d'entrainement

Dans chaque région, un Responsable de l'Entraînement de Ligue (REL) diplômé brevet ou diplôme d'État d'entraîneur ou sur dérogation brevet fédéral est nommé par le président de ligue. Il doit être confirmé dans son poste par reconnaissance du Directeur Technique National.

Le REL assiste le président de la ligue dans sa politique de détection de « l'élite » régionale. Il a pour mission de développer la partie entraînement de sa ligue aussi bien à l'échelon régional qu'à celui des clubs. Il est le garant de la bonne application des directives de la DTN concernant le PER.

Il gère conjointement avec le CTR (ou l'ATR) le collectif d'entrainement des jeunes.

Il supervise "l'ETR – Entraînement" en l'absence de CTR (ou d'ATR).

Les Responsables d'Entraînement de Ligue sont les acteurs principaux du maillage du territoire en lien avec la détection et la formation.

L'équipe d'encadrement des stages est prise parmi les effectifs de l'ETR.

Dans le cadre de la formation continue et de la communication, il est recommandé que des encadrants de club assistent et éventuellement prennent part, si leurs capacités le leur permet, aux entraînements du collectif régional.

Les Ecoles de tir

Chaque club possédant une Ecole de tir doit faire en sorte que cette dernière soit encadrée par une personne diplômée de la FFTir ou de l'Etat. Au minimum un encadrant de niveau initiateur de club doit être présent sur le pas de tir lors des séances de tir.

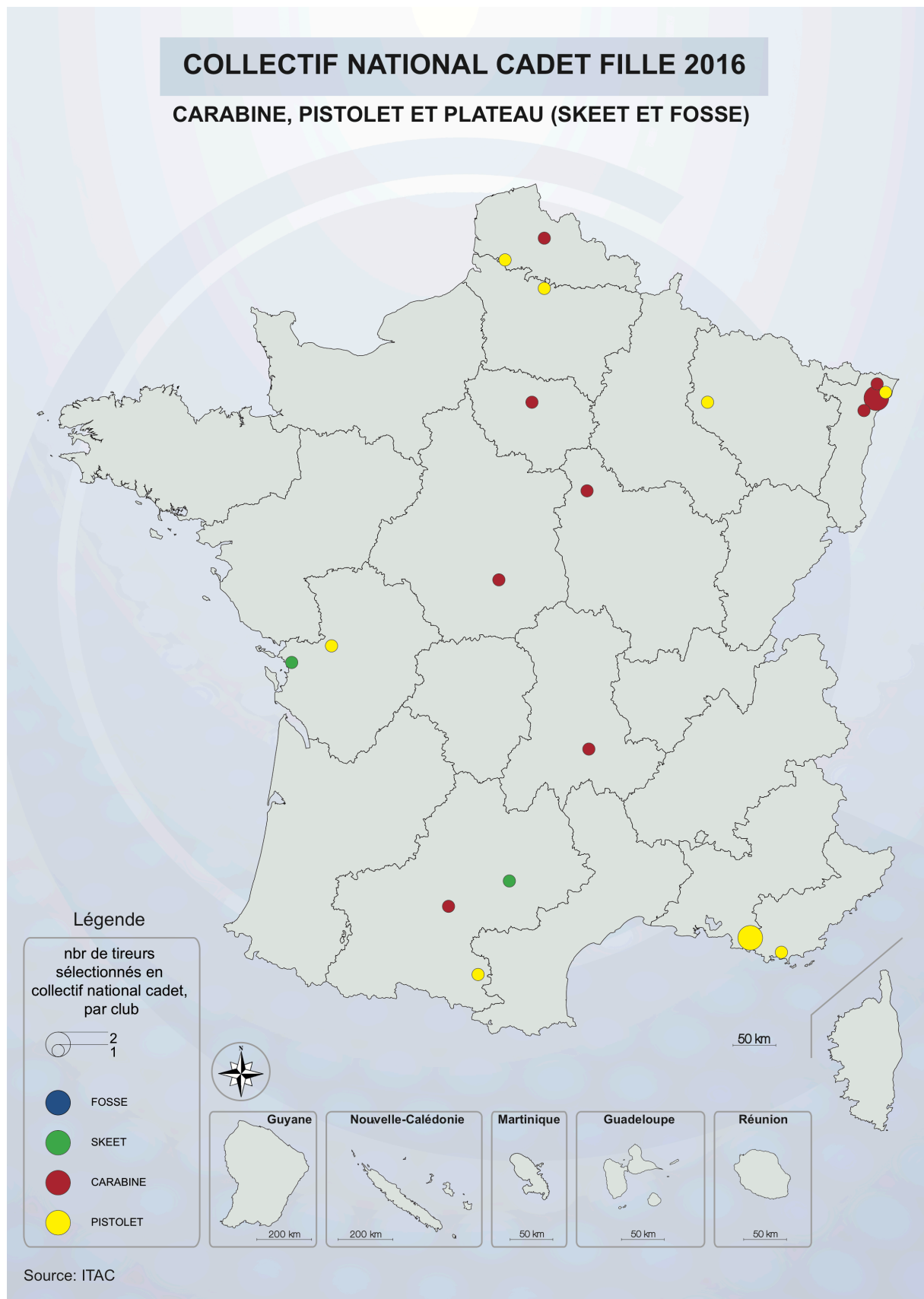
➤ PER – Le cahier des charges des pôles Espoirs

Cahier des charges des pôles Espoirs (PE)		
Positionnement au sein du PPF	Objectif général : Accession au haut niveau	Les objectifs du PE sont de : 1) Préparer les sportifs aux compétitions nationales de référence : Circuits nationaux, sélections et évaluations et championnats de France. 2) Créer un flux visant à accéder à une structure supérieure : pôle France relève de la discipline.
	Indicateurs de résultats : 1-Niveau de recrutement 2-Niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure	1-Recrutement : Les sportifs seront recrutés parmi l'élite régionale dans les catégories Jeunes, Minimes, Cadets, Juniors dans les disciplines olympiques. 2-Niveau attendu : L'intégration d'un PFR de la discipline reste l'objectif majeur des sportifs en PE. Il doit être atteint si possible avant le passage en catégorie Juniors. Le niveau bleu du dispositif Cibles Couleurs doit être acquis en fin de cursus en Cadets. La formation menant aux diplômes d'animateur et d'initiateur de club est favorisée ainsi que celle de jeune arbitre.
	Coordonnateur statut, tutelle, compétences	Le coordonnateur est un cadre de la ligue support du pôle. Il est reconnu par le DTN et travaille en suivant les préconisations de la DTN et en collaboration avec le cadre national en charge du PPF.
	Encadrement qualification, conditions d'intervention	Le ou les entraîneurs sont titulaires au minimum d'un des diplômes ou certificat suivants : 1. DEJEPS spécialité Tir ; 2. BEES 1° option Tir sportif ; 3. CQP Tir sportif.
	Population : nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères géographiques et sportifs de recrutement	2 à 16 tireurs peuvent constituer un PE.

Éléments du fonctionnement sportif	Installations : spécifiques, générales, récupération, disponibilité	Au sein des établissements nationaux (CREPS) ou dans une structure privée appartenant et/ou dépendant d'une ligue : <ul style="list-style-type: none"> - stand de tir à 10 mètres (15 postes au moins) intégré au centre de tir ; - bureau pour le coordonnateur et les entraîneurs ; - pièce de stockage pour les matériels et équipements ; - armurerie sous alarme ; - espace de travail polyvalent (Prépa physique, relaxation...) ; - stand (couvert de préférence) pour le 25 et 50 m, contigu aux installations sportives générales. À défaut, convention avec une association à proximité disposant d'installations 25/50 m.
	Fonctionnement : Budget, partenaires, part fédérale	Le budget de fonctionnement du pôle est alloué par la ligue d'appartenance. Le budget attribué aux investissements en matière de matériels sportif de tir est assumé soit pleinement par la ligue, soit en partenariat avec l'établissement (CREPS) quand c'est possible.
	Volume d'entraînement : nombre d'heures par semaine, nombre de semaines	3 heures quotidiennes au minimum, sur 5 jours. Soit 15 heures hebdomadaires sur 40 semaines par an. -> Environ 600 heures annuelles sous réserve des déductions à faire en raison de participations à des actions de stages et de compétitions.
	Relations entre les différentes personnes morales impliquées	La FFTir et sa DTN restent les garants du bienfondé de l'existence d'un PE. Notamment en ce qui concerne son implantation géographique, son encadrement, ses effectifs et son programme pédagogique. A la création de la structure puis pour chaque année de vie elle délivrera une autorisation de fonctionnement selon les rapports et compte rendus fournis par la ligue.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet : responsable, organisation	Le coordonnateur de pôle est en charge du suivi scolaire des sportifs. Il est alors garant de la réussite du double projet scolaire et sportif.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire : responsable, organisation.	Le suivi médical est réalisé sur les plateaux médicaux locaux identifiés. Le référent de ce plateau rend compte au médecin fédéral chargé du SMR.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques : responsables, organisation, volume.	À la demande de l'encadrement ou des sportifs des interventions spécifiques peuvent être contractualisées

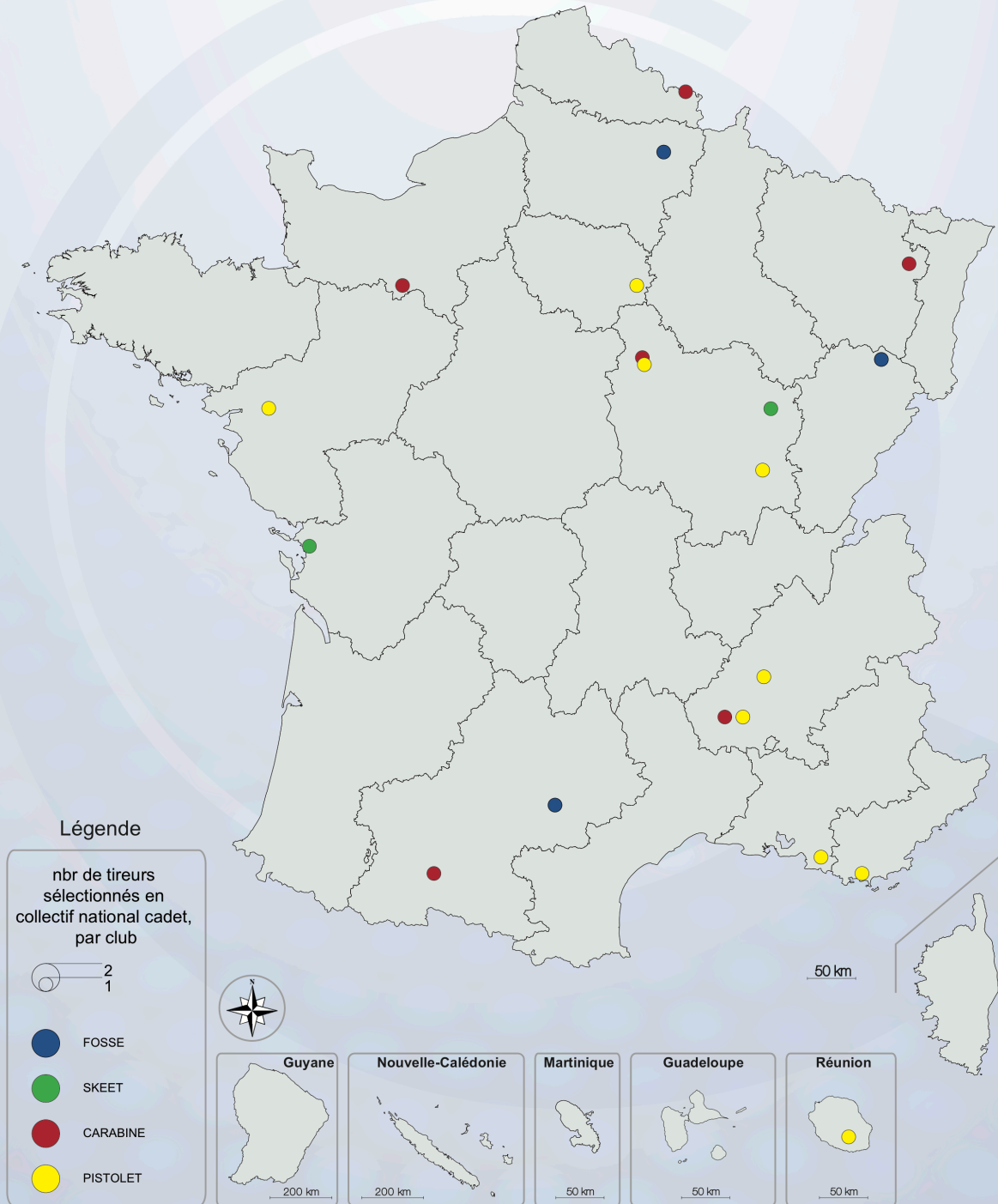
➤ PER – La cartographie

Les collectifs nationaux d'entrainement



COLLECTIF NATIONAL CADET GARÇON 2016

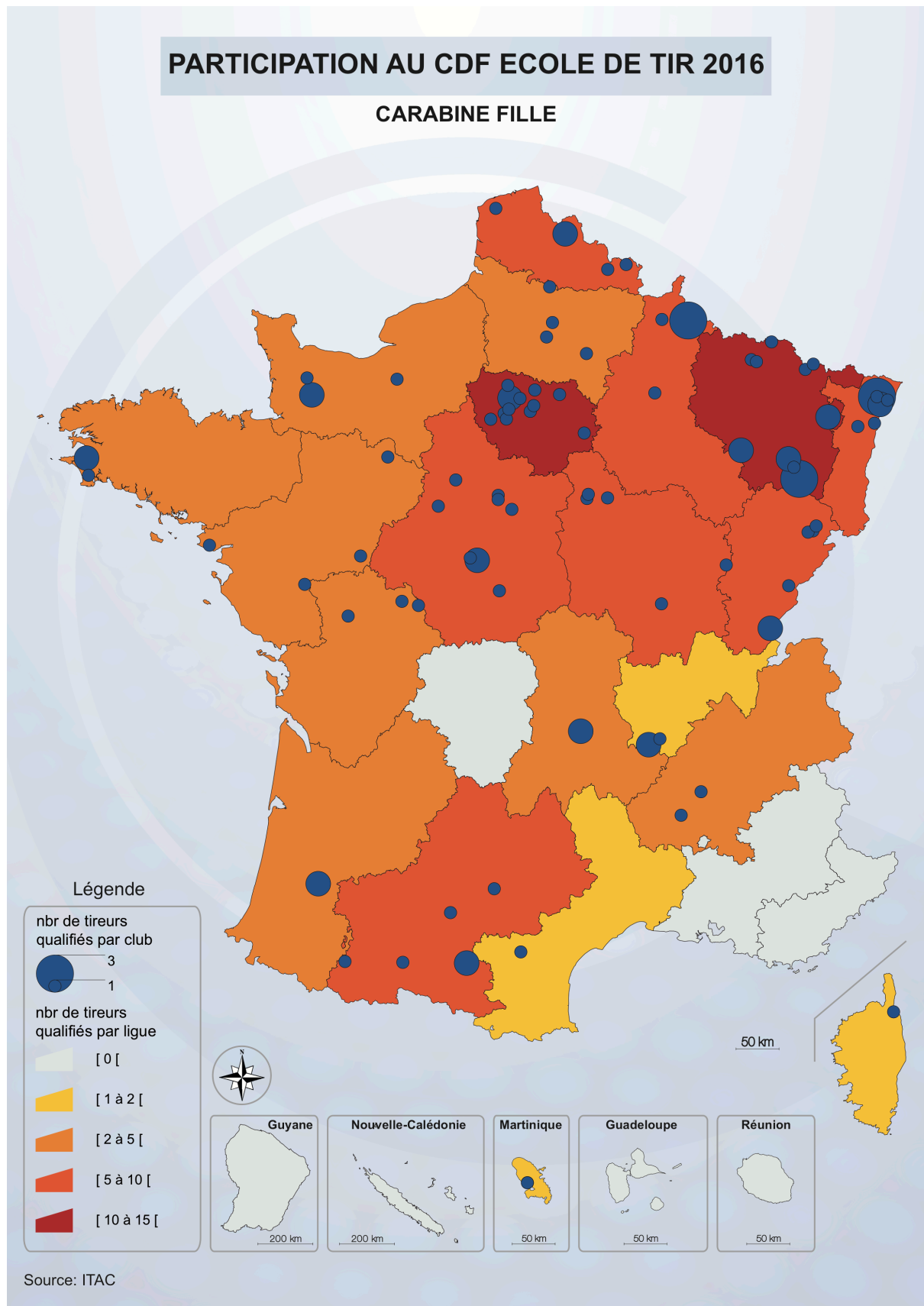
CARABINE, PISTOLET ET PLATEAU (SKEET ET FOSSE)



Source: ITAC

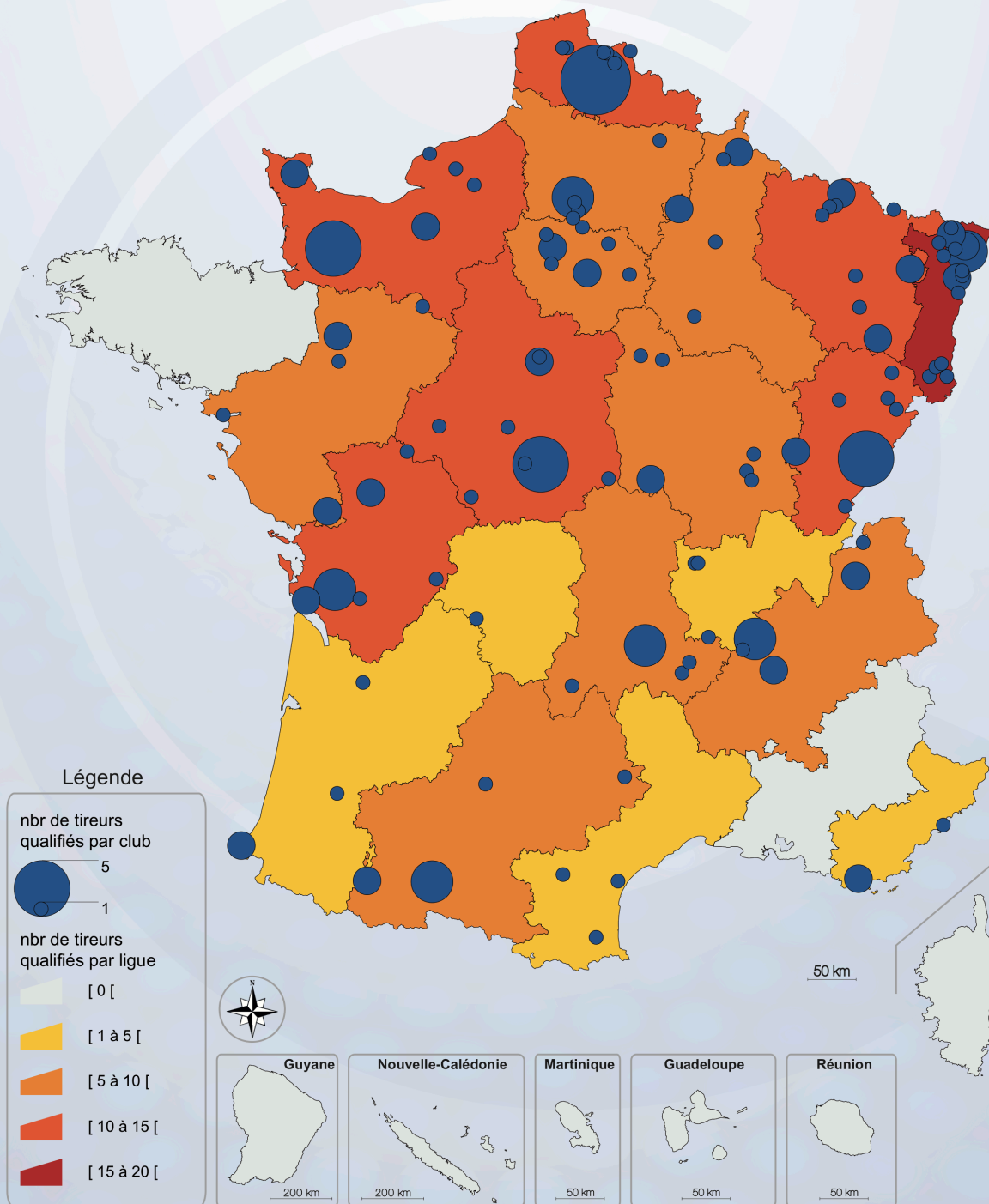
PARTICIPATION AU CDF ECOLE DE TIR 2016

CARABINE FILLE



PARTICIPATION AU CDF ECOLE DE TIR 2016

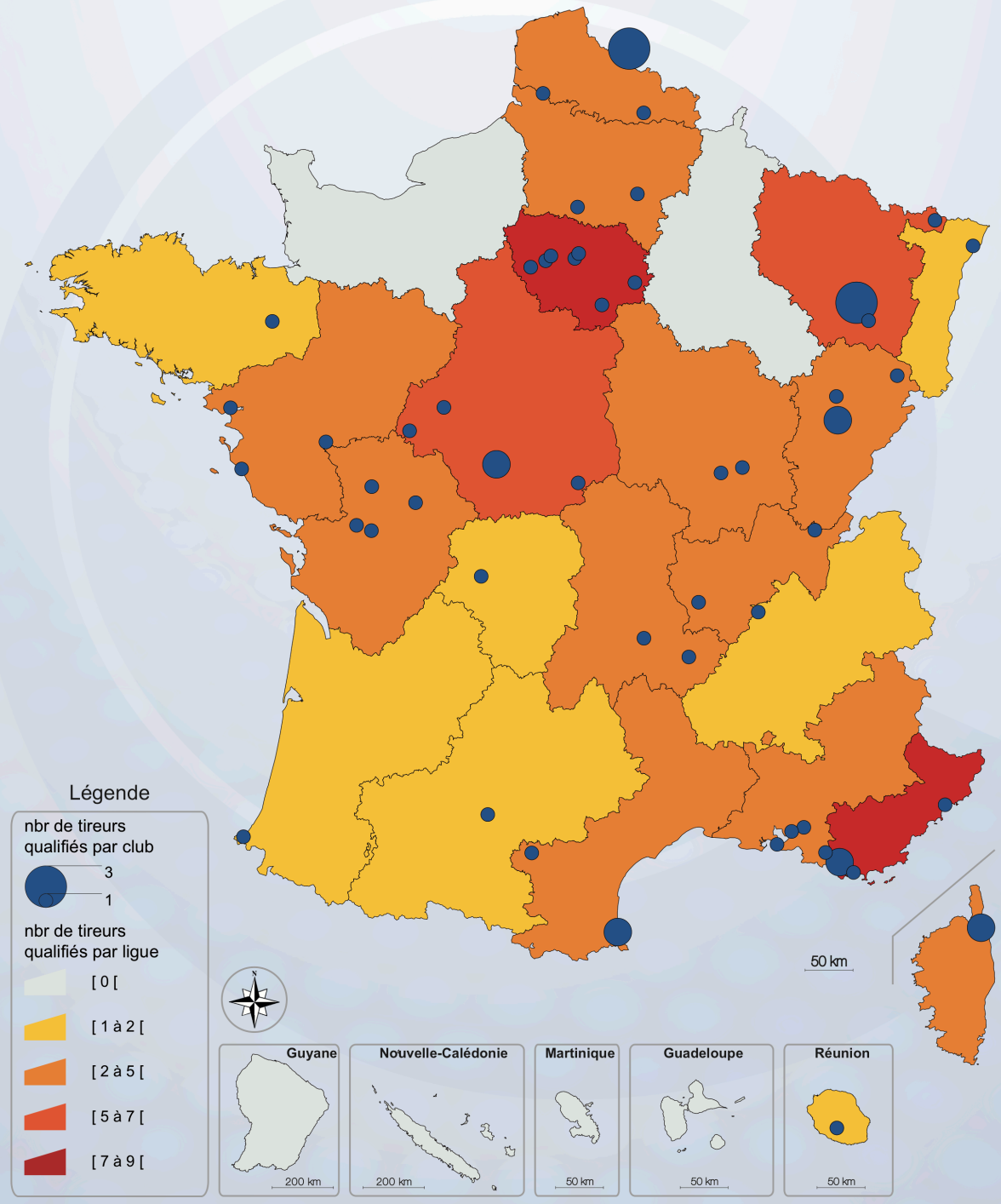
CARABINE GARÇON



Source: ITAC

PARTICIPATION AU CDF ECOLE DE TIR 2016

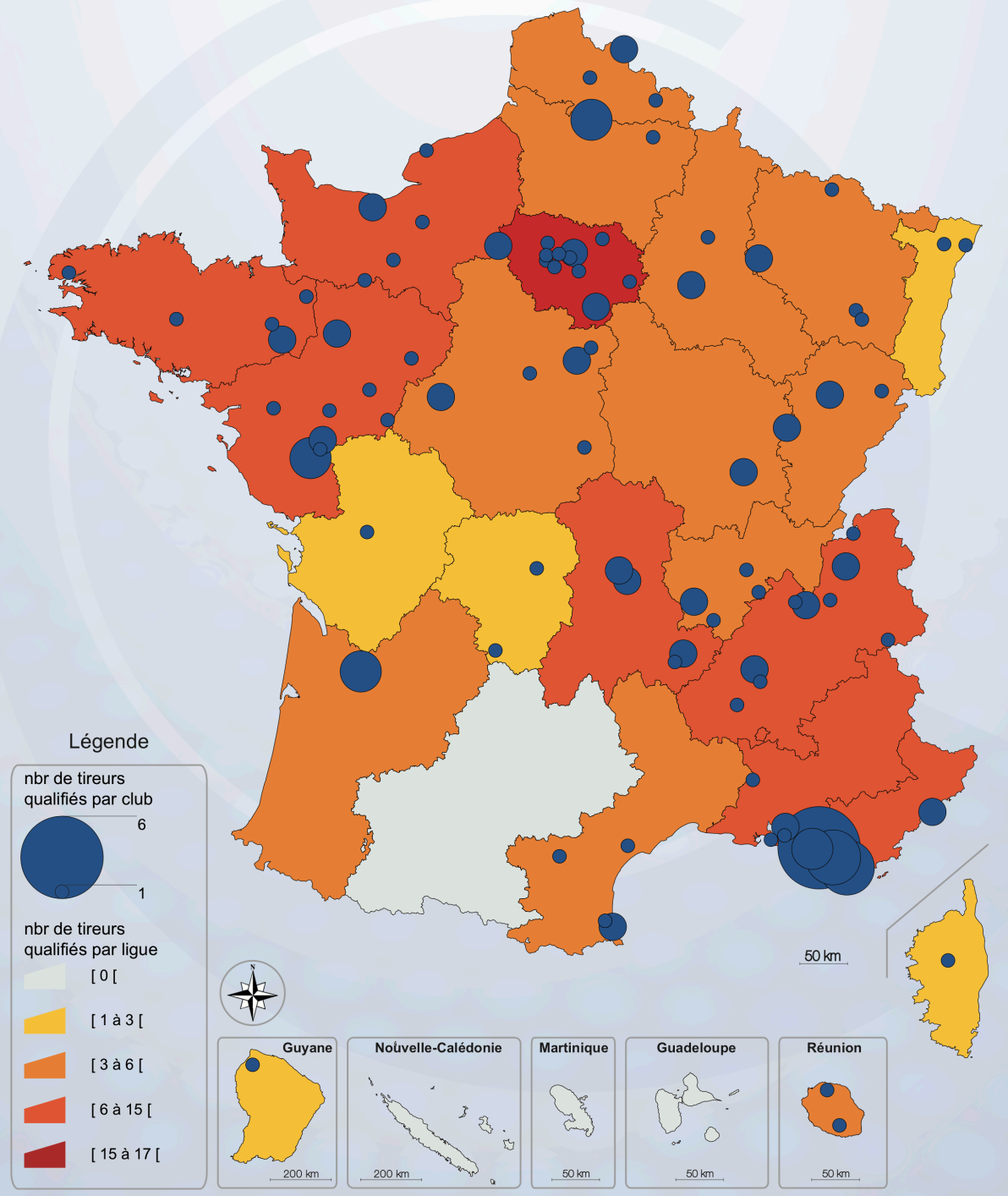
PISTOLET FILLE



Source: ITAC

PARTICIPATION AU CDF ECOLE DE TIR 2016

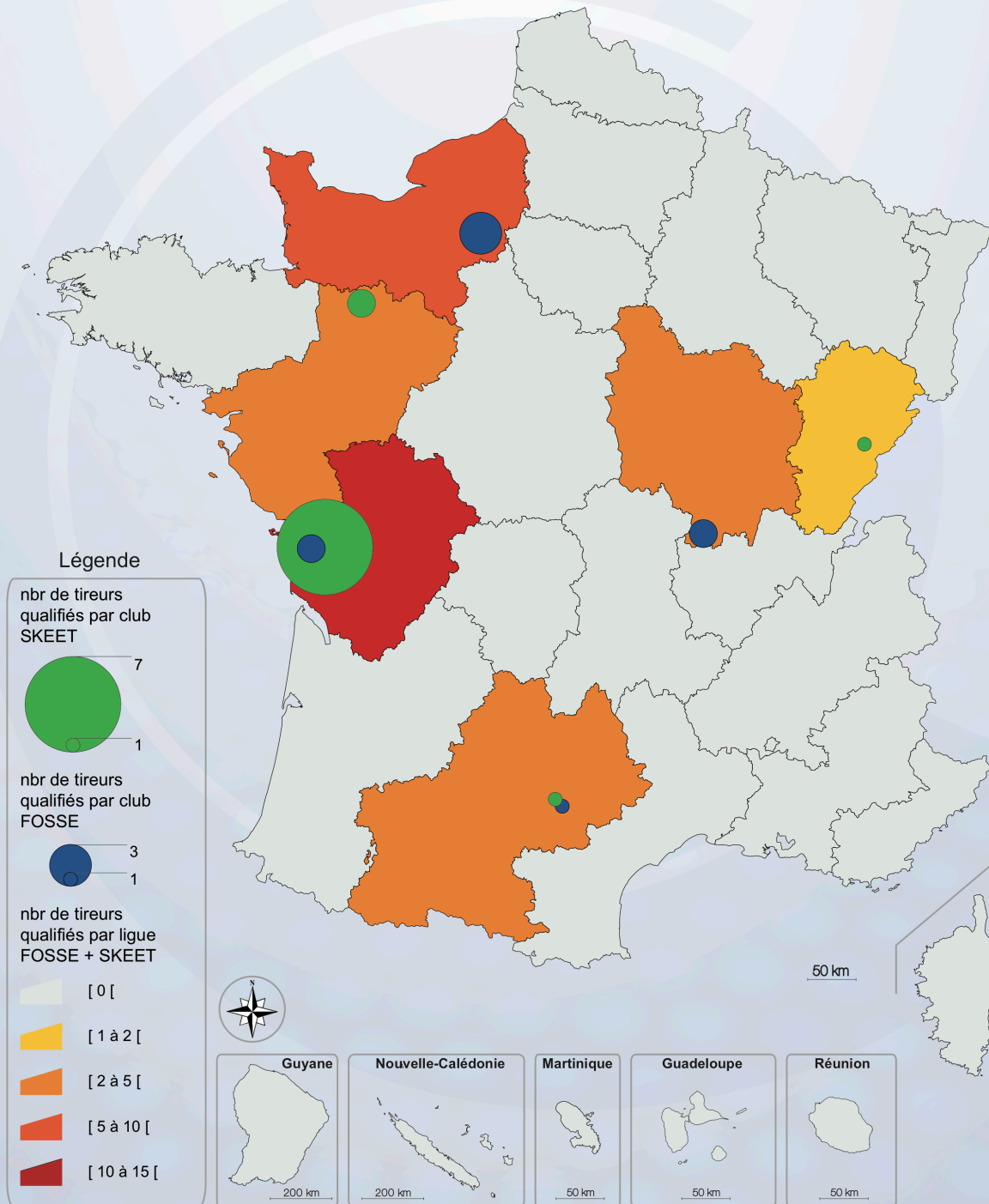
PISTOLET GARÇON



Source: ITAC

PARTICIPATION AU CDF ECOLE DE TIR 2016

PLATEAU (SKEET ET FOSSE) GARÇON ET FILLE



Source: ITAC

➤ PER – Surveillance médicale

Les collectifs nationaux d'entrainement

Oui car en liste Espoirs

Cf. PES page 69

Les collectifs régionaux d'entrainement

Non

Les Ecoles de tir

Non

Programme d'excellence sportive : le PES

- PES – Organisation et structuration de l'élite sportive
 - Organisation de l'élite

STRATÉGIE EN MATIÈRE D'ACCÈS A L'EXCELLENCE SPORTIVE

Le premier accès à l'excellence sportive se matérialise soit par :

- une entrée dans une structure du PES ;
- une sélection dans un collectif national.

Il est généralement précédé par un passage dans le PER au sein des collectifs régionaux et/ou nationaux d'entraînement.

LES COLLECTIFS NATIONAUX

Les collectifs sont proposés au DTN, par le DTNA chargé du haut niveau, et par les entraîneurs nationaux des catégories d'âge concernées, suivant le critère du classement national : la Direction Technique Nationale met en place un classement national dans chacune des disciplines de haut niveau afin de permettre aux compétiteurs de se situer dans la hiérarchie nationale. Il fonctionne de façon continue sur les douze mois courant de l'année (http://www.fftir.org/fr/classement_national_issf_cible_16_17).

À noter que ce classement national est également indexé à un classement international afin de faire le lien avec la concurrence. Des sportifs ne répondant pas aux critères spécifiques du classement national peuvent être proposés par l'encadrement à la DTN pour une inscription à titre dérogatoire au sein des collectifs.

STRATÉGIE DE PRÉPARATION AUX FINALES ET AUX PODIUMS DES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE

Quand les sportifs ont été repérés, détectés et qu'ils ont intégré soit un pôle soit un collectif de préparation, l'apprentissage se met en place au sein du parcours d'excellence sportive.

L'encadrement national détermine avec chaque athlète le modèle de performance à mettre en place à moyen et long terme. Ceci a pour objectif de cibler dans le temps les buts à atteindre par l'athlète dans les différentes composantes de la performance ainsi que les moyens pour y parvenir. Cette démarche de construction doit permettre à terme pour chaque athlète d'atteindre le plus haut niveau de performance.

Ce modèle prend en compte de façon la plus exhaustive possible toutes les composantes de la performance.

D'un point de vue fédéral, les moyens mis à disposition des collectifs nationaux sont déterminés d'une part, en fonction des objectifs à atteindre en compétition de référence et d'autre part, en respectant les stratégies individuelles des athlètes. Cet engagement est contractualisé chaque année dans le cadre d'une convention individualisée.

Ainsi, au regard du niveau de pratique de chacun, des stages et des compétitions de préparation sont programmés par l'encadrement national. Dans ce domaine, des échanges internationaux avec les autres nations phares du tir sont menés.

- Projection 2020/2024

L'équipe de France a pour but de remporter l'or olympique à Tokyo en 2020 et de faire évoluer le rang de la France en se positionnant dans les 5 premières nations lors des JO 2024. Pour les tireurs des différents collectifs, il sera nécessaire de développer leurs compétences au quotidien pour ainsi l'exploiter en compétition en étant vainqueur et porté par la victoire. L'encadrement doit poursuivre et augmenter le travail sur l'optimisation du potentiel individuel pour concevoir l'accession aux médailles et podiums internationaux.

- Les objectifs

Le PPF doit permettre à nos disciplines d'assurer le rayonnement de la France et de la FFTir à l'occasion des compétitions internationales de référence. Pour y parvenir, la recherche de l'excellence doit être présente à chacune des étapes de ce parcours de l'accès à la pratique jusqu'aux équipes de France. Pour mettre en place notre stratégie et atteindre les objectifs la FFTir doit s'appuyer sur la confrontation internationale en s'efforçant de promouvoir les rencontres et les échanges. Avec l'évolution du programme olympique (nouvelles épreuves), la réflexion s'impose sur le travail à conduire pour rester compétitifs aux JO 2020.

- Projet de développement de l'athlète

Dans ce domaine, nous avons le projet de renforcer le cadre général relatif au développement de l'athlète. Sur ce cadre, la priorité de l'olympiade sera d'apporter à l'encadrement de nombreuses pistes de travail en lien avec les aspects spécifiques à notre sport qui sont essentiellement d'ordre psychologiques, cognitifs et émotionnels en tenant compte du développement physique.

En parallèle de ce projet et pour permettre à un tireur d'atteindre son potentiel maximal, un plan directeur qui servira d'orientation aux entraîneurs est en cours d'élaboration.

- Organisation et projet des collectifs

La Fédération Française de Tir centre sa quête de résultats dans les disciplines olympiques et paralympiques avec l'ambition d'alimenter des collectifs Seniors et Jeunes compétitifs.

La mission de la FFTir est d'organiser et d'entretenir un état de fonctionnement orienté vers la recherche de l'excellence au quotidien en insérant les jeunes tireurs à potentiel dans une même démarche. La structuration des différents collectifs prend en compte les tireurs les plus confirmés mais aussi les jeunes qui se situent aux portes de la finale.

- Le double projet

Le souhait de la fédération est d'aider les sportifs de haut niveau à anticiper leur reconversion professionnelle et vivre dans les meilleures conditions leur double projet, sportif et professionnel pendant leur carrière. La FFTir a pour mission de réfléchir et de façonner le double projet en lien avec le responsable du suivi socio-professionnel. Pour les quatre disciplines olympiques et paralympiques, la FFTir identifie les différents cas et apporte le soutien nécessaire pour favoriser l'accompagnement des carrières de chacun. Même si dans l'absolu tout est possible, parfois dans la réalité, la faisabilité du double projet est plus incertaine.

- Dispositif d'accompagnement des sportifs hors pôle :

Ces sportifs de très haut niveau avec un modèle de performance bien identifié bénéficient d'un accompagnement individuel sous forme de stages d'entraînement, de systèmes d'aide à la performance et d'un soutien financier contractualisé par convention. L'ensemble des pôles leur est ouvert comme centre de ressources. Les entraîneurs nationaux en responsabilité de ces sportifs sont les garants de l'efficacité du modèle de performance individuel choisi et du respect de l'équité collective de traitement.

- Schémas des disciplines

La stratégie consiste à prendre en considération la spécificité des quatre disciplines, et à rendre opérationnel le dispositif global dans le cadre de chaque filière.

SCHEMA DISCIPLINE CARABINE

Programme d'Excellence Sportive

INSEP
Pôle France
3 cadres
15 sportifs

CREPS STRASBOURG
Pôle France Relève
2 cadres
15 sportifs

CREPS WATTIGNIES
Pôle France Relève
2 cadres
15 sportifs

Filière hors pôle

Programme d'Entrainement Régional

CADETS NATIONAUX – 20 Tireurs

↑ **COLLECTIFS REGIONAUX – 200 Tireurs** ↑

1000 ECOLES DE TIR

SCHEMA DISCIPLINE PISTOLET

Programme d'Excellence Sportive

**CREPS BORDEAUX
AQUITAINE**
Pôle France
2 cadres
15 sportifs

CREPS PAYS DE LA LOIRE
Pôle France Relève
1 cadre
8 sportifs

Filière hors pôle

Programme d'Entrainement Régional

CADETS NATIONAUX – 20 Tireurs

↑ COLLECTIFS REGIONAUX - 200 Tireurs ↑

1000 ECOLES DE TIR

SCHEMA DISCIPLINE PLATEAU

Programme d'Excellence Sportive

PARCOURS INDIVIDUALISÉS

4 cadres
25 sportifs

CREPS BORDEAUX AQUITAINE

1 cadre
6 sportifs

Programme d'Entrainement Régional

CADETS NATIONAUX – 10 Tireurs

↑ COLLECTIFS REGIONAUX – 30 Tireurs ↑

1000 ECOLES DE TIR

SCHEMA DISCIPLINE PARA-TIR

Programme d'Excellence Sportive

**PARCOURS
INDIVIDUALISÉS**
2 cadres
10 sportifs

Programme d'Entrainement Régional

**PROJETS DE REGROUPEMENTS ET STAGES
REGIONAUX**

CLUBS DE TIR

○ PES – Les Collectifs

Objectifs et moyens

L'objectif des collectifs est d'identifier et de réunir des athlètes d'un même niveau de performance afin d'une part, de les préparer aux échéances internationales les plus proches et d'autre part, de détecter les forts potentiels pour leur transmettre, par l'organisation de regroupements réguliers, une culture du haut niveau et de l'excellence qui leur permettra de progresser et de s'exprimer au plus haut niveau. Ces objectifs ne pourront être atteints qu'avec un réel engagement du sportif qui doit adhérer totalement au processus de préparation mis en place par la DTN.

Identification des Collectifs

Nom du collectif : CARABINE et PISTOLET SENIORS	
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	Intégration suivant l'ordre du classement national (outil d'évaluation FFTir), des résultats réalisés et du choix de l'encadrement. Etre référencé dans le collectif Seniors en préparation des échéances majeures
Tranche d'âge concernée	Filles 20 ans et plus Garçons 20 ans et plus
Effectifs	8 à 10 Filles 10 à 12 Garçons
Objectif sportif	Jeux Olympiques 2020 Championnat du Monde Championnat d'Europe Places de finalistes et podiums
Organisation de la formation sportive	Entraînement quotidien Stages nationaux mensuels, regroupements évaluatifs réguliers autour de l'EN Compétition de référence internationale (1 ou plus suivant la sélection) Aide à la préparation sportive collective et individualisée
Organisation et encadrement	Un entraîneur national épaulé par les tous entraîneurs du collectif
Management du collectif	Responsables : les entraîneurs nationaux, le DTN Adjoint chargé du haut niveau
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures)	Pôle France INSEP (Carabine) Pôle France Bordeaux Aquitaine (Pistolet) Clubs
Convention et cahier des charges	Cf. ANNEXE 2 Convention d'entraînement individualisée
Cartographie des dispositifs et des structures	Voir chapitre PES-Les structures (carte)- page 63

Nom du collectif : CARABINE et PISTOLET JEUNES

Performance nécessaire pour intégrer le collectif	Intégration suivant l'ordre du classement national (outil d'évaluation FFTir), des résultats réalisés et du choix de l'encadrement. Etre référencé dans le collectif Jeunes en préparation des échéances majeures
Tranche d'âge concernée	Filles 14 à 20 ans Garçons 14 à 20 ans
Effectifs	8 à 10 Filles 10 à 12 Garçons
Objectif sportif	Finales mondiales et/ou européennes Podiums compétitions de référence
Organisation de la formation sportive	Entraînement quotidien Stages nationaux mensuels, regroupements évaluatifs réguliers autour de l'EN Compétition de référence internationale (1 ou plus suivant la sélection) Aide à la préparation sportive collective et individualisée Individualisation des parcours sportifs
Organisation et encadrement	Un entraîneur national épaulé par les tous entraîneurs du collectif
Management du collectif	Responsables : les entraîneurs nationaux, le DTN Adjoint chargé du haut niveau
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures)	Pôle France Jeunes Strasbourg (Carabine) Pôle France Jeunes Wattignies (Carabine) Pôle France Jeunes Pays de la Loire (Pistolet) Clubs
Convention et cahier des charges	Cf. ANNEXE 2 Convention d'entraînement individualisée
Cartographie des dispositifs et des structures	Voir chapitre PES-Les structures (carte)- page 63

Nom du collectif : PLATEAU SENIORS

Performance nécessaire pour intégrer le collectif	La performance exigée correspond à l'ensemble des résultats obtenus au cours de la saison internationale
Tranche d'âge concernée	Filles 20 ans et plus Garçons 20 ans et plus
Effectifs	6 à 8 Filles 10 à 12 Garçons
Objectif sportif	Jeux Olympiques Championnat du Monde Championnat d'Europe
Organisation de la formation sportive	Entraînement quotidien Stages nationaux mensuels, regroupements évaluatifs réguliers autour de l'EN Compétition de référence internationale (1 ou plus suivant la sélection) Aide à la préparation sportive collective et individualisée
Organisation et encadrement	Suivi assuré par l'entraîneur national
Management du collectif	Responsables : les entraîneurs nationaux, le DTN Adjoint chargé du haut niveau
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures)	Tireurs en clubs rassemblés selon un calendrier proposé par la DTN dans les modalités de sélection du collectif
Convention et cahier des charges	Cf. ANNEXE 2 Convention d'entraînement individualisée
Cartographie des dispositifs et des structures	Pas de structure existante

Nom du collectif : PLATEAU JEUNES

Performance nécessaire pour intégrer le collectif	La performance exigée correspond aux résultats obtenus au cours de la saison en compétition internationale
Tranche d'âge concernée	Filles 14 à 20 ans Garçons 14 à 20 ans
Effectifs	5 à 6 Filles 7 à 8 Garçons
Objectif sportif	Finales mondiales et/ou européennes Podiums compétitions de référence
Organisation de la formation sportive	Entraînement quotidien Stages nationaux mensuels, regroupements évaluatifs réguliers autour de l'EN Compétition de référence internationale (1 ou plus suivant la sélection) Aide à la préparation sportive collective et individualisée
Organisation et encadrement	Suivi assuré par l'entraîneur national
Management du collectif	Responsables : les entraîneurs nationaux, le DTN Adjoint chargé du haut niveau
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures)	Tireurs en clubs rassemblés selon un calendrier proposé par la DTN dans les modalités de sélection du collectif
Convention et cahier des charges	Cf. ANNEXE 2 Convention d'entraînement individualisée
Cartographie des dispositifs et des structures	Voir chapitre PES-Les structures (carte)- page 63

Nom du collectif : PARA-TIR	
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	La performance exigée correspond aux résultats obtenus au cours de la saison en compétition internationale
Tranche d'âge concernée	Jeunes Filles/Garçons de 14 à 20 ans Adultes : Femmes/Hommes à partir de 21 ans
Effectifs	5 à 6 Filles 7 à 8 Garçons
Objectif sportif	Jeux Olympiques Championnat du Monde Championnat d'Europe Finales mondiales et/ou européennes (jeunes) Podiums compétitions de référence (jeunes)
Organisation de la formation sportive	Entraînement quotidien Stages nationaux mensuels, regroupements évaluatifs réguliers autour de l'EN Compétition de référence internationale (1 ou plusieurs suivant le niveau et le mode de sélection) Aide à la préparation sportive collective et individualisée
Organisation et encadrement	Suivi assuré par les entraîneurs nationaux spécifiques
Management du collectif	Responsables : les entraîneurs nationaux, le DTN Adjoint chargé du haut niveau
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures)	Tireurs en clubs rassemblés selon un calendrier proposé par la DTN dans les modalités de sélection du collectif
Convention et cahier des charges	Cf. ANNEXE 2 Convention d'entraînement individualisée
Cartographie des dispositifs et des structures	Pas de structure existante

➤ PES – Encadrement du PPF

Le Directeur Technique National :

Le DTN est responsable du Projet de Performance Fédéral. Garant de son application auprès du MS, il en assure la déclinaison et la mise en œuvre au sein de la FFTir.

Le Directeur Technique National Adjoint chargé du haut niveau :

Le DTN Adjoint en charge du haut niveau a la responsabilité et le suivi des Equipes de France.

À ce titre, il coordonne les projets de performance individuels des athlètes du PPF dans et hors structure. Il est en charge du PES.

Le Directeur, responsable du PPF (PES-PER) :

Le responsable en charge du PPF, coordonne, organise et évalue la mise en place et le fonctionnement du PPF sous la responsabilité du DTN. Dans les mêmes conditions, il est également en charge du PER.

Le Directeur Technique National Adjoint chargé du suivi socioprofessionnel :

Le DTN Adjoint en charge du suivi socioprofessionnel a pour mission d'évaluer les besoins des athlètes afin de les accompagner au mieux dans la conduite de leur double projet.

Les Entraîneurs Nationaux :

Les entraîneurs nationaux en charge d'un collectif et du dispositif Para-tir élaborent en relation avec le DTNA chargé du HN les modèles de performance destinés aux athlètes membres de leur collectif.

Les coordonnateurs de pôles :

Les coordonnateurs de pôles veillent au respect des directives nationales et du cahier des charges des structures du PPF. Ils représentent la DTN au sein des établissements du ministère et auprès des partenaires institutionnels. Ils transmettent à la DTN les documents relatifs au bon fonctionnement de leur structure.

Les entraîneurs de structures :

Les entraîneurs de structures mettent en œuvre les modèles de performance de chaque athlète. Ce travail se met en place et se réalise en pleine collaboration avec les entraîneurs nationaux.

➤ PES – Les structures



- Les pôles France : le regroupement des élites

Les pôles France sont constitués **par des sportifs en liste de haut niveau**. Ce sont les lieux privilégiés d'entraînement **des membres des équipes de France**. L'objectif pour les sportifs au sein de ces structures est d'acquérir la culture de la médaille olympique. Encadrés par des entraîneurs experts, ils bénéficient des moyens mis à disposition conjointement par la FFTir et l'État ainsi que du soutien des établissements nationaux d'accueil du ministère. Ces structures sont également des centres de ressources au profit des athlètes de haut niveau hors structures. Pour chaque discipline le pôle France est la tête de réseau pour le pôle France Relève et le pôle Espoirs.

- Les pôles France Relève : le perfectionnement

Ils sont majoritairement composés de sportifs inscrits dans la catégorie « Relève » de la liste des sportifs de haut niveau. Des sportifs inscrits sur la liste des sportifs « Espoirs » peuvent également intégrer ces pôles.

L'objectif prioritaire est d'apporter les prérequis nécessaires à l'atteinte des finales et des podiums des compétitions internationales jeunes. Les objectifs sportifs doivent s'accompagner d'un aménagement de la scolarité et d'une attention particulière portée à l'orientation. Encadrés par des entraîneurs experts, ils bénéficient d'un suivi dans tous les domaines de la performance. Ces structures sont également des centres de ressources au profit des athlètes de haut niveau hors structures.

- Cahier des charges des structures permanentes d'entraînement

Cahier des charges des Pôles France (PF)		
Positionnement au sein du PPF	Objectif général : Excellence sportive	Préparer les athlètes afin qu'ils soient à leur optimum de leur potentiel lors de leurs participations aux compétitions de référence.
	Indicateurs de résultats : 1-Niveau de recrutement 2-Niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure	1-Recrutement : Deux conditions préalables sont nécessaires à minima pour intégrer un PF : <ul style="list-style-type: none"> • l'appartenance à un collectif Seniors, Dames ou Juniors ; • l'inscription en liste Elite, Senior ou Relève. 2-Niveau attendu : Après deux années de présence, puis par la suite chaque année, les performances réalisées doivent permettre un accès aux finales et aux podiums dans les compétitions de référence ; Le niveau arc-en-ciel du dispositif Cibles Couleurs doit être acquis pendant le cursus en PF ; La formation menant aux diplômes fédéraux et d'Etat est favorisée.
	Coordonnateur : statut, tutelle, compétences	Le coordonnateur est un cadre de la FFTir placé sous l'autorité du responsable en charge du PPF à la DTN. Il doit être en mesure de gérer humainement (athlètes et cadres), sportivement, réglementairement et budgétairement ce type de structure.
	Encadrement : qualification, conditions d'intervention	Les entraîneurs, en poste ou vacataires, sont titulaires du professorat de sport, du DESJEPS spécialité Tir ou du BEES 2° option Tir sportif. Sur dérogation du DTN, un entraîneur possédant un DEJEPS ou un BEES 1° peut intervenir ponctuellement sur la structure. D'autres intervenants extérieurs peuvent, en fonction de leur domaine de compétence et d'expertise, contribuer au cursus de formation sportive.
	Population : nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères géographiques et sportifs de recrutement	La structure PF peut recevoir de 2 à 16 tireurs. Ils doivent être inscrits sur une des listes ministérielles du sport de haut niveau. Au moins 50 % des athlètes sont inscrits en liste ministérielle de haut-niveau. Les autres peuvent être en liste espoirs.

Éléments du fonctionnement sportif	Installations : spécifiques, générales, récupération, disponibilité	Au sein des établissements nationaux (CREPS, INSEP) : <ul style="list-style-type: none"> - stand de tir à 10 mètres (20 postes au moins) intégré au centre de tir ; - bureau pour le coordonnateur et les entraîneurs ; - pièce de stockage pour les matériels et équipements ; - armurerie sous alarme ; - espace de travail polyvalent (Prépa physique, relaxation ...) ; - stand (couvert de préférence) pour le 25 et 50 m, contigu aux installations sportives générales. À défaut, convention avec une association à proximité disposant d'installations 25/50 m.
	Fonctionnement : Budget, partenaires, part fédérale	Le budget de fonctionnement du pôle est cofinancé par la FFTir et le ministère des Sports via la convention d'objectifs. Le budget attribué aux investissements en matière de matériel sportif de tir est assumé, en partenariat, par la FFTir et les établissements d'appartenance.
	Volume d'entraînement : Nombre d'heures par semaine, nombre de semaines	5 heures quotidiennes au minimum, sur 5 jours. Soit 25 heures hebdomadaires sur 40 semaines par an. -> Environ 1000 heures annuelles sous réserve des déductions à faire en raison de participations à des actions de stages et de compétitions.
	Relations entre les différentes personnes morales impliquées	Les liens entre les différents partenaires et établissements associés font l'objet de conventions selon le modèle fédéral en vigueur.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet : responsable, organisation	Le coordonnateur de pôle est en charge du suivi socio-professionnel des athlètes. Il est l'interface entre le correspondant de l'établissement d'accueil et le cadre de la DTN responsable du même suivi.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire : responsable, organisation	Le suivi médical est réalisé sur les plateaux médicaux locaux identifiés. Le référent de ce plateau rend compte au médecin chargé du SMR.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques : Responsables, organisation, volume	A la demande de l'encadrement du pôle ou des athlètes, des interventions spécifiques peuvent être contractualisées. Leur organisation et leur volume sont à définir au cas par cas.

Cahier des charges des Pôles France Relève (PFR)

Positionnement au sein du PPF	<p>Objectif général : Excellence sportive ou Accession au haut niveau</p>	<p>1-Préparer les athlètes afin qu'ils soient à leur optimum de leur potentiel lors de leurs participations aux compétitions de référence.</p> <p>2-Créer un flux visant à accéder à une structure supérieure : pôle France de la discipline.</p>
	<p>Indicateurs de résultats :</p> <p>1-Niveau de recrutement</p> <p>2-Niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure</p>	<p>1-Recrutement : Deux conditions préalables sont nécessaires à minima pour intégrer un PFR :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'appartenance à un collectif Juniors ou Cadets ; • l'inscription en liste Relève ou Espoirs. <p>2-Niveau attendu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - après deux années de présence, puis par la suite chaque année, les performances réalisées doivent permettre un accès aux finales dans les compétitions de référence Juniors ; - l'intégration du PF de la discipline est un objectif majeur des athlètes en PFR. Il doit être atteint avant le passage en catégorie Seniors ou Dames. Si ce n'est pas le cas, la sortie du pôle intervient ; - le niveau marron du dispositif Cibles Couleurs doit être acquis en fin de cursus ; - la formation menant aux diplômes d'entraîneurs fédéraux et d'Etat est favorisée ainsi que celle de jeune arbitre.
	<p>Coordonnateur statut, tutelle, compétences</p>	<p>Le coordonnateur est un cadre de la FFTir placé sous l'autorité du responsable en charge du PPF à la DTN. Il doit être en mesure de gérer humainement (athlètes et cadres), sportivement, réglementairement et budgétairement ce type de structure.</p>
	<p>Encadrement qualification, conditions d'intervention</p>	<p>Les entraîneurs, en poste ou vacataires, sont titulaires du professorat de sport, du DESJEPS spécialité Tir ou du BEES 2° option Tir sportif. Sur dérogation du DTN, un entraîneur possédant un DEJEPS ou un BEES 1° peut intervenir ponctuellement sur la structure. D'autres intervenants extérieurs peuvent, en fonction de leur domaine de compétence et d'expertise, contribuer au cursus de formation sportive.</p>
	<p>Population : nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères géographiques et sportifs de recrutement</p>	<p>La structure PF peut recevoir de 2 à 16 tireurs. Ils doivent être inscrits sur une des listes ministérielles du sport de haut niveau ou sur la liste Espoirs. Au moins 50 % des athlètes sont inscrits en liste ministérielle de haut-niveau. Les autres sont en liste Espoirs.</p>

Éléments du fonctionnement sportif	Installations : spécifiques, générales, récupération, disponibilité	Au sein des établissements nationaux (CREPS) : <ul style="list-style-type: none"> - stand de tir à 10 mètres (15 postes au moins) intégré au centre de tir ; - bureau pour le coordonnateur et les entraîneurs ; - pièce de stockage pour les matériels et équipements; - armurerie sous alarme ; - espace de travail polyvalent (Prépa physique, relaxation ...) ; - stand (couvert de préférence) pour le 25/50 m, contigu aux installations sportives générales. À défaut, convention avec une association à proximité disposant d'installations 25/50 m.
	Fonctionnement : Budget, partenaires, part fédérale	Le budget de fonctionnement du pôle est cofinancé par la FFTir et le ministère des Sports via la convention d'objectifs. Le budget attribué aux investissements en matière de matériels sportif de tir est assumé, en partenariat, par la FFTir et les établissements d'appartenance.
	Volume d'entraînement : nombre d'heures par semaine, nombre de semaines.	4 heures quotidiennes au minimum, sur 5 jours. Soit 20 heures hebdomadaires sur 40 semaines par an. -> Environ 800 heures annuelles sous réserve des déductions à faire en raison de participations à des actions de stages et de compétitions.
	Relations entre les différentes personnes morales impliquées	Les liens avec les différents partenaires et les établissements associés font l'objet de conventions annuelles.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet responsable, organisation, .	Le coordonnateur de pôle est en charge du suivi socio professionnel des athlètes. Il est l'interface entre le correspondant de l'établissement et l'ADTN chargé du même suivi.
	Mise en œuvre du double projet : responsable, organisation	Le coordonnateur de pôle est en charge du suivi socio-professionnel des athlètes. Il est l'interface entre le correspondant de l'établissement et le cadre de la DTN responsable du même suivi.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire : responsable, organisation	Le suivi médical est réalisé sur les plateaux médicaux locaux identifiés. Le référent de ce plateau rend compte au médecin chargé du SMR.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques : responsables, organisation, volume	A la demande de l'encadrement du pôle ou des athlètes, des interventions spécifiques peuvent être contractualisées. Leur organisation et leur volume sont à définir au cas par cas.

➤ PES – Définition et organisation de la SMR

Après concertation des commissions médicales des fédérations, le ministère a fixé un socle commun d'examens qui peut être enrichi par chaque fédération si cela s'avère nécessaire et se justifie. Pour nos sportifs listés, la commission médicale fédérale de FFTir a considéré comme suffisant la réalisation des examens du socle commun.

Cette liste d'examens s'applique dès le 1^{er} novembre 2016 aux sportifs inscrits en liste ministérielle de haut niveau, Espoirs et sportifs reconnus dans le projet de performance fédérale.

L'arrêté publié le 13 juin 2016, définit la nature et la périodicité des examens qui sont assurés dans le cadre de la nouvelle surveillance médicale des sportifs listés.

Extrait

Dans les deux mois qui suivent la première inscription sur la liste ministérielle et annuellement pour les inscriptions suivantes, les sportifs de haut niveau et espoir doivent se soumettre à :

1° Un examen médical réalisé par un médecin du sport comprenant :

- un examen clinique avec interrogatoire et examen physique selon les recommandations de la société française de médecine de l'exercice et du sport ;
- une recherche par bandelette urinaire de protéinurie, glycosurie, hématurie, nitrites ;
- un bilan diététique et des conseils nutritionnels ;
- un bilan psychologique visant à dépister des difficultés psychopathologiques pouvant être liées à la pratique sportive intensive ;
- la recherche indirecte d'un état de surentraînement via un questionnaire élaboré selon les recommandations de la société française de médecine de l'exercice et du sport.

2° Un électrocardiogramme de repos :

NB : à la demande du médecin du sport et sous sa responsabilité, les bilans psychologiques et diététiques mentionnés au 1° pourront être effectués respectivement par un psychologue clinicien ou un diététicien.

- Conséquence de la nouvelle SMR

Sans détériorer la qualité de la surveillance médicale, l'évolution porte sur deux points :

- le nombre d'examens a été réduit mais reste suffisant pour surveiller et contrôler la santé de nos sportifs. La réglementation laisse au médecin qui réalise le suivi et à celui qui est responsable de la SMR le soin de demander des examens complémentaires s'ils le jugent nécessaire. Dans ce cas la prise en charge relève de l'assurance maladie ;
- le rythme a été ramené à un pour tous les examens.

Cette évolution de la règle entraîne automatiquement des modifications dans la gestion. La rigueur reste de mise dans la réalisation de l'examen ainsi que dans son compte rendu. Ce dernier doit comporter toutes les informations permettant au médecin en charge de la SMR de suivre les historiques de chaque athlète.

- Modalités

Le sportif doit faire parvenir avant fin janvier de chaque année les comptes rendus des examens médicaux réalisés, au médecin chargé du SMR, Monsieur Christophe RIDEL.

- Déplacement en compétition internationale

Il est rappelé à tous les sportifs convoqués à un stage ou une compétition internationale de prévoir son ou ses traitements habituels.

Dans certains déplacements lointains, un médecin peut accompagner l'équipe, en complément du kiné habituel. Pour information, chaque organisateur de coupe du Monde a, dans son cahier des charges, l'obligation d'assurer en permanence une couverture médicale de la compétition.

- Prise en charge financière

Les frais relatifs à ces examens sont pris en charge par la FFTir. Pour ce faire, le tireur doit lui-même régler le service médical concerné puis remplir une note de frais spécifique, à retourner à la FFTir accompagnée des justificatifs.

Aucune facture ne sera réglée directement au médecin ou au laboratoire (excepté pour les tireurs en pôle).

Les tireurs peuvent se renseigner sur d'éventuelles prises en charge, partielles ou totales, dans leurs régions par les services déconcentrés du ministère des Sports.

- Para-tir

Ayant obtenu délégation de la part du ministère des Sports fin décembre 2016, la Fédération Française de Tir veillera à respecter soigneusement le protocole de la surveillance médicale réglementaire des athlètes inscrits sur liste de haut-niveau et sur liste espoirs en situation de handicap pratiquant la discipline Para-tir.

- PES – Formalisation d'un projet d'accompagnement médical des équipes de France dans le cadre du PPF

Dans le cadre de l'accompagnement médical des équipes de France, la FFTir désigne pour l'olympiade un médecin des équipes de France responsable du suivi des athlètes. Ce dernier est entouré d'une équipe de médecins qui sont sollicités à tour de rôle, en fonction de leur disponibilité, pour accompagner les équipes. Suivant la destination et le type de compétition, le médecin référent fournit un calendrier précisant la liste des différents intervenants qui accompagneront les équipes de France.

Le même mode de fonctionnement est appliqué au sein de l'équipe des kinésithérapeutes. Une psychologue du sport intervient ponctuellement auprès des entraîneurs sur des thèmes spécifiques au coaching.

Mode de suivi médical

- Les compétitions de référence : suivi et accompagnement par le médecin référent
- Les compétitions internationales et coupes du monde (si la destination présente des risques) : suivi et accompagnement d'un médecin intervenant ;
- Sur l'ensemble des compétitions internationales : suivi et accompagnement d'un ou plusieurs kinésithérapeutes (suivant le nombre d'athlètes).

Effectifs médicaux

- 1 médecin fédéral référent ;
- 1 médecin des équipes de France ;
- 1 médecin chargé du suivi du SMR ;
- 7 médecins intervenants ;
- 1 kinésithérapeute responsable ;
- 10 kinésithérapeutes intervenants.

Suivi médical réglementaire

- Assuré par le médecin des équipes de France (Monsieur Christophe RIDEL).

3. PARA-TIR ET SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP

PPF Para-tir – Projet 2017-2020

Ayant obtenu délégation de la part du ministère des Sports fin décembre 2016, la Fédération Française de Tir porte à elle seule le projet de haut niveau des sportifs en situation de handicap pratiquant la discipline Para-tir.

➤ L'encadrement

L'encadrement est coordonné par Monsieur Martial CHAUSSÉ, entraîneur national de l'équipe de France Para-tir avec une mission plus spécifique sur la discipline Pistolet. La discipline Carabine est encadrée par Eric VILLER, entraîneur national dans cette discipline. Ils seront assistés pour la réalisation de ce projet par deux Entraîneurs Nationaux Fédéraux (ENF) Messieurs GAUDILLAT et MEURET qui ont créé la section tir au sein de la FFH et ont œuvré pendant plus de 25 ans comme directeurs techniques de celle-ci. Ils ont rejoint la fédération depuis janvier 2017.

L'implication féminine est déjà présente, avec Madame Isabelle BURGOT, responsable du département développement qui assure la gestion des partenariats (centres spécialisés, armée), le suivi administratif, le développement et les liens avec les plans fédéraux.

Concernant la discipline Para-tir Plateau, un entraîneur spécialiste de cette discipline sera en charge de l'accompagnement des tireurs en situation de handicap dans le cas d'une éventuelle intégration de la discipline aux prochains Jeux Paralympiques. En outre, l'ensemble des cadres de la Fédération Française de Tir sera sollicité sur des actions d'entraînement, pour être formé sur cette spécificité du handicap afin de faciliter le développement du Para-tir sur le territoire national. Nos entraîneurs n'étant pas spécialistes dans la gestion du handicap, ils seront invités par la DTN à suivre les formations proposées par nos partenaires que sont notamment la FFH, le CPSF et l'IPC.

Au-delà de la dimension sportive, l'encadrement devra s'enrichir d'un ergothérapeute, d'un kinésithérapeute et d'un médecin pour le domaine médical.

➤ Conventions et partenariat FFTir - FFH

Afin de pérenniser le partenariat existant depuis 1998, la FFTir, porteuse du projet, souhaite renouveler la convention établie avec la FFH. L'objet serait de maintenir les actions de promotion et de développement de la pratique du tir par les personnes en situation de handicap (Handi-tir) ainsi que des actions de détection de nouveaux talents (jeux de l'avenir, championnats nationaux des centres de rééducation...) et de formation d'encadrants.

➤ Déclinaison opérationnelle et échéancier pour préparer les athlètes Para-tir aux prochains jeux paralympiques de 2020

En matière de haut niveau, le Para-tir sera inclus dans la même logique sportive que les autres disciplines olympiques déjà gérées par la FFTir. Le programme de préparation des athlètes en situation de handicap suivra l'organisation suivante : détecter, former, perfectionner, exceller.

- Points communs à l'ensemble des étapes du Plan de Performance

Tout au long de ces étapes, les tireurs seront accompagnés dans leur démarche de classification. Cette étape est très importante pour jauger les handicaps et répertorier les tireurs dans les bonnes catégories ciblées par le projet. Celle-ci est également primordiale pour procéder à une demande de licence internationale afin de se rendre sans risque sur les compétitions organisée par le WSPS (IPC) et proposer une possibilité de classification internationale.

- Lien entre les tireurs Para-tir et les tireurs valides

Dans la même logique des échanges déjà mis en place entre les disciplines, par exemple Carabine et Pistolet, la FFTir veillera à créer des liens entre les tireurs Para-tir et les tireurs valides notamment lors de stages organisés sur les mêmes sites. Ces temps seront une opportunité pour organiser des échanges de pratique afin de s'enrichir mutuellement. En parallèle certains tireurs seront conviés à participer à des stages mis en place dans le cadre du PPF « valide ». Les pôles continueront de se constituer pôle ressource et permettront la formation continue de certains d'entre eux.

- Lieux de stages pour les collectifs Para-tir

Le choix des structures d'accueil doit prendre en compte les critères suivants :

- accessibilité ;
- équipement en ciblerie électronique ;
- possibilité de tir à 10-25 et 50m ;
- possibilité de tir en indoor à 25/50m pendant la saison d'hiver ;
- hébergement et restauration accessible à proximité (le temps de pratique doit être optimisé et le temps de déplacement réduit au maximum car le handicap augmente rapidement sa durée).

Au niveau local :

La FFTir utilise l'Handiguide des sports pour répertorier les clubs de tir accueillant des personnes en situation de handicap. Dans ce cadre, une démarche doit être engagée par les comités départementaux et les ligues afin d'identifier les lieux potentiels d'accueil de stages. Ces structures créeront progressivement un réseau essentiel pour le développement progressif et durable de la pratique du Para-tir sur l'ensemble du territoire.

Au niveau national :

Jusqu'à présent, toutes les actions de stages avaient lieu à Sens. Le club a été équipé peu à peu du matériel de ciblerie (cibles électroniques à 10 et 50m) indispensable pour pratiquer à haut niveau. De plus, ce club est géographiquement situé dans un périmètre assez central pour l'ensemble des tireurs. Toutefois, le club de Sens ne dispose pas de structures indoor pour les distances de 25 et 50m. Les tireurs étaient donc limités concernant leur préparation car en hiver, ils ne pratiquaient que les disciplines à 10m pour éviter de tirer dans le froid. Ainsi pour conduire à bien ce projet, des stages seront réorientés sur des installations indoor pour le 25 et 50m notamment pour la période hivernale. Il est évident que le CNTS, sera un outil de premier ordre pour la préparation de l'ensemble des équipes dans toutes les disciplines (Carabine, Pistolet, Plateau). En parallèle des stages, les athlètes habitant près des pôles de la FFTir, pourront bénéficier de ces centres ressources. Les services associés

et notamment les services médicaux seront alors facilement accessibles pour ce public cible (suivi longitudinal, soins kinés...).

Nota : dans le cadre de la filière de détection des publics cibles, en parallèle des stages nationaux spécifiques, les tireurs seront convoqués selon leurs profils (âge, discipline pratiquée, niveau de handicap, situation géographique) à des stages régionaux et/ou nationaux.

Au niveau international :

Pour se confronter à la concurrence, des stages à dimension internationale seront menées avec les nations phares européennes (Pologne, Suède, Ukraine). De même, il sera intéressant d'accueillir ces équipes sur le territoire national.

L'accompagnement des athlètes sera présenté au travers d'une planification identifiant trois périodes :

Première période : décembre 2016 au 15 mai 2018 avec pour évaluation le championnat du Monde en Corée du Sud début mai 2018 ;

Deuxième période : 15 mai 2018 au 31 juillet 2019 avec pour évaluation le championnat d'Europe de juillet 2019 ;

Troisième période : juillet 2019 à août 2020 avec pour évaluation les jeux paralympiques de Tokyo.

- Recruter - détecter

Il est important de préciser en amont que la détection présentée ici est orientée spécifiquement sur :

- le recrutement externe : les blessés de guerre, les personnes en institutions spécialisées, les personnes en centre de rééducation fonctionnelle ;
- le recrutement interne avec l'orientation des tireurs déjà licenciés vers la compétition.

Le public cible :

Le Para-tir offre de larges possibilités de pratique pour les athlètes en situation de handicap. En effet, le panel important de catégories (homme, femme, SH1, SH2 et à moyen terme malvoyant) et les disciplines proposées (Pistolet, Carabine et à moyen terme Plateau) se pratiquant dans différentes positions de tir permettent de recruter des profils très divers de sportifs. Afin de donner au projet un maximum de possibilité de réussite, la FFTir va mettre en place de nouveaux circuits de recrutement pour attirer les personnes en situation de handicap vers le Tir sportif puis vers la compétition afin de détecter les futurs talents en fonction de leurs aspirations et leur potentiel.

Toutefois, au regard des statistiques énoncées par la MOP au lendemain des derniers Jeux Paralympiques concernant l'âge moyen des délégations situées dans le top 8 de cette compétition et la proportion des médailles gagnées par les femmes pour ces mêmes nations, la FFTir s'oriente vers les choix suivants pour constituer la génération 2024 :

- l'âge des tireurs détectés sur 2017-2020 devrait être situé entre 20 et 28 ans pour que ceux-ci soient âgés de 27 à 35 ans en 2024 ;

- une proportion importante d'athlètes féminines devra être recrutée pour disputer les épreuves dans lesquelles l'équipe de France n'a pas concouru sur les derniers Jeux Paralympiques et dans lesquelles des médailles sont possibles. Au-delà des chiffres rapportés par la MOP, il semble également opportun d'orienter la nouvelle génération sur les disciplines Pistolet qui laissent entrevoir de réelles possibilités de médailles pour l'avenir au regard du niveau international.

L'état des lieux actuel nous montre :

- sur le plan national : il existe une différence significative de niveau entre les tireurs du groupe « élite » et ceux qui les suivent au classement dans leur catégorie respective ;
- sur le plan international : le niveau de pratique au Pistolet laisse entrevoir de réelles possibilités de médailles pour l'avenir mais non encore exploitées sur notre territoire.

Fort de ce constat, la FFTir :

- envisage de mettre de la profondeur de collectif dans les filières où nous sommes déjà performants ;
- se projette sur un programme ambitieux de performance dans les disciplines carencées mais pour lesquelles des potentialités sont identifiées au sein des licenciés. Ex : Pistolet, Plateau.

Le recrutement externe :

La FFTir doit recruter de nouveaux tireurs via :

- les institutions du ministère de la Défense (notamment la Fédération des clubs de la Défense) ;
- les centres de rééducation fonctionnelle (par exemple Kerpape) ;
- les rencontres sportives de la FFH (par exemple jeux de l'avenir) ;
- les institutions spécialisées ;
- les dispositifs en faveur du handicap de l'UNSS et la FFSU.

Pour chacun la FFTir aura pour objectif de déceler de nouveaux potentiels :

- en se déplaçant sur les compétitions nationales déjà existantes et organisées sur le territoire national. On citera notamment : le championnat de France des clubs de la Défense en tir sportif, les rencontres militaires blessures et sports, les jeux de l'avenir de la FFH, les championnats de France UNSS et FFSU ;
- en se déplaçant sur certains centres identifiés comme potentiellement intéressants (encadrements compétents en tir sportif, installations à disposition ...) afin de mettre en œuvre des actions de promotion et de recrutement à raison de 3 actions d'une journée par an.

Le recrutement interne :

La FFTir doit inciter ses tireurs en situation de handicap à pratiquer la compétition notamment :

- en identifiant et contactant une population potentielle à partir de données issues des fichiers en sa possession à savoir :
- les structures inscrites sur l'Handiguide des sports en Tir sportif. 83 structures soit 5,1 % des clubs de la FFTir en 2016 (contre 62 en décembre 2015) ;
- les licenciés de la FFTir (base ITAC) 342 personnes déclarées avec un handicap sur la saison en cours 2016-17 dont 61 femmes et 281 hommes soit 17,8 % de femmes par rapport à la moyenne nationale globale qui est de 10% (contre 323 personnes déclarés avec un handicap en 2015-2016) ;
- en assurant la promotion des équipes de France et des circuits de compétition Para-tir (voir partie sur la communication) ;
- en menant une réflexion sur les circuits de compétition jeunes.

En parallèle de ces actions nationales, les acteurs locaux progressivement formés seront sollicités pour participer à ce travail de recrutement. Les Conseillers Techniques Fédéraux issus de la FFH seront invités à accompagner ces équipes pour un travail plus efficient sur ces territoires.

L'objet de ce recrutement est de cibler les meilleurs profils et de les amener à se licencier à la FFTir et à pratiquer en compétition de Para-tir afin de les intégrer au programme de formation.

Évaluation de la phase de détection :

La structuration des circuits de détection sera évaluée par les critères suivants :

- augmentation du nombre de participants et du niveau général des tireurs inscrits sur le circuit national de compétitions Para-tir ;
- au moins un club support devra être référencé pour chaque ligue sur le site Handiguide des sports ;
- mise en place effective d'actions conjointes avec les institutions du ministère de la défense (FCD) ;
- rédaction d'un « véritable » règlement UNSS pour le Para-tir ;
- mise en place effective d'actions de communication sur les circuits FFSU.

○ Former

La deuxième étape est celle de la formation. C'est une période didactique d'acquisition et de renforcement des habilités. Les lieux d'entraînement sont les clubs, les actions complémentaires sont initiées par les ligues. Les collectifs sont identifiés conjointement par les ligues (maillage régional) et la DTN afin de constituer un groupe « relève » dont les profils correspondent à notre stratégie.

Pour constituer ce groupe on passera par les étapes suivantes :

- augmenter le nombre et le niveau des participants dans les circuits départementaux et régionaux via les REL et les RFL ;
- observer les tireurs sur le championnat de France et sélectionner les profils intéressants au regard de leurs prestations en situation de tir et des résultats corrélés (en 2016, les championnats de France représentent à 10m - 140 participants, à 25/50m - 55 participants – en catégorie Jeunes - 25 participants) ;
- organiser des ateliers d'évaluation sur les championnats de France.

Évaluation de la phase de formation :

- élévation du niveau moyen des scores sur l'ensemble de la filière Para-tir ;
- constitution du groupe « relève » ;
- augmentation du nombre de tireurs en collectif « relève » avec notamment l'intégration de féminines et de pistoliers ;
- élévation du niveau technico-tactique de pratique.

➤ Perfectionner

La troisième étape est celle du perfectionnement. C'est une période d'augmentation des charges d'entraînement avec une sensibilisation au modèle de performance individuelle. Les savoir-faire technico-tactiques sont en acquisition et la confrontation sportive est une donnée importante de la progression.

En Para-tir, le groupe « relève » sera perfectionné pour étoffer progressivement le groupe « élite » au fur et à mesure de l'Olympiade.

Dans la phase de perfectionnement, les tireurs du groupe « relève » seront :

- incités à disputer un maximum de matchs du circuit national pour établir un classement national ;
- sélectionnés pour des stages nationaux «relève» en fonction du potentiel identifié :
 - prévision de 4 stages pour une dizaine d'athlètes de juin 2017 à mai 2018 ;
 - prévision de 6 stages pour une douzaine de tireurs de mai 2018 à juillet 2019 ;
 - prévision de 5 stages pour une douzaine de tireurs de juillet 2018 à août 2020.
- sélectionnés sur des compétitions nationales de référence type « grand prix de France » sur des critères d'autonomie, de capacité à produire une bonne prestation en situation nouvelle ;
- sélectionnés pour disputer un match du circuit international européen de façon à acquérir de l'expérience internationale et de valider les MQS :
- un match sera au calendrier pour la période de juin 2017 à mai 2018 à Szczecin (POL) ;
- deux autres matchs seront proposés pour les périodes suivantes allant de mai 2018 à juillet 2019 et de juillet 2019 à août 2020 à Szczecin (POL) et Hanovre (GER).
- sélectionnés sur une première coupe du Monde. Les meilleurs éléments seront évalués par rapport à la concurrence mondiale afin de juger de leur capacité à intégrer le groupe élite ;
- amenés à évoluer vers le collectif « élite » en fonction de leur progression ;
- assujettis au Suivi Médical Réglementaire (SMR) ;

Pour illustrer les actions mises en place : depuis janvier 2017, la formation et le perfectionnement ont consisté à observer sur le championnat de France les profils intéressants au regard de leurs prestations en situation de tir et des résultats corrélés. À la suite de cet événement, cinq tireurs ont été conviés à disputer le grand prix de France à Fleury les Aubrais pour juger de leur autonomie, de leur capacité à produire une bonne prestation en situation nouvelle. Dans ces profils, deux femmes à la carabine (une SH1 en R3 et une SH2 en R5), un pistoler (SH1 P1), deux carabiniers (un en SH1 R3 et un en SH2 R5). Les deux meilleurs tireurs ont été invités à un stage national élite. Deux autres tireurs issus d'une observation affinée des résultats du dernier championnat de France sont venus compléter ce groupe « relève ». Une licence internationale a été sollicitée pour les trois meilleurs de ces quatre tireurs. Ceux-ci ont été sélectionnés sur la base de tests match en stage pour disputer leur première compétition internationale à Hanovre (Allemagne) en mai. Le but de cette compétition est d'abord de valider leur classification internationale et ensuite de valider les Minimum Qualification Score (MQS) pour avoir le droit de disputer le prochain championnat du Monde en mai 2018. L'objet est également d'acquérir de l'expérience en international. Sur ces quatre tireurs, on ne compte pour le moment que des hommes (deux SH2 en R4 et R5 et un SH1 en R3 et R6). En parallèle, 2 autres licences internationales ont été réalisées pour les deux femmes testées sur le « Grand prix de France ».

Évaluation étape perfectionnement :

Pour que ce projet soit validé, il faudra :

- impliquer les clubs de façon à ce que leurs tireurs de Para-tir participent au circuit national ;
- valider au moins une fois par tireur et dans chacune des disciplines paralympiques dans lesquelles ils seront inscrits les MQS sur les matchs du circuit européen ;
- atteindre des podiums sur les grands prix nationaux et les finales sur les grands prix internationaux ;
- figurer parmi les 15 premiers sur les coupes du monde ;
- valider les classifications internationales ;
- étoffer la profondeur du collectif « relève » : 8 tireurs en 2017 et objectif de 10 tireurs sur 2018.

- **Exceller**

La dernière étape est celle de l'excellence, elle est définie comme étant la période de préparation aux podiums internationaux et d'acquisition d'une culture de la gagne. L'exigence de progression et de confrontation doit être continue tout au long de cette étape afin de gagner les quelques places qui séparent le finaliste du médaillé. Le modèle de performance est déterminé de façon précise par chaque athlète.

Ce groupe sera peu à peu étoffé au cours de cette période par des tireurs issus du groupe « relève » pour arriver à un collectif de 10 tireurs. La projection porte sur 4 femmes et 6 hommes, dont 3 pistoliers.

Public cible :

Le groupe « élite » existant a été constitué sur la base des résultats effectués en compétitions internationales sur la dernière paralympiade. Le groupe « élite » est pour le moment formé exclusivement d'hommes âgés de 35 à 55 ans. Il se compose de 5 tireurs ayant eu au moins une expérience sur les Jeux Paralympiques. Certains ont disputé 4 jeux.

Dans la phase d'excellence, les tireurs du groupe « élite », en fonction de leur état de performance, sont :

- assujettis au suivi médical réglementaire (SMR) ;
- accompagnés dans la sélection et la mise au point du matériel ;
- sélectionnés sur des stages de préparation ;
- suivis individuellement dans le cadre d'un projet de performance partagé ;
- évalués lors des regroupements, des stages et des compétitions ;
- sélectionnés sur des compétitions internationales de préparation ;
- sélectionnés sur des coupes du monde ;
- sélectionnés sur des championnats continentaux de référence.

➤ Planification

Le détail de la planification prévisionnelle des stages et des compétitions sera présenté par rapport aux trois périodes suivantes :

Première période : décembre 2016 au 15 mai 2018 avec pour évaluation le championnat du Monde en Corée du Sud début mai 2018 ;

Deuxième période : 15 mai 2018 au 31 juillet 2019 avec pour évaluation le championnat d'Europe de juillet 2019 ;

Troisième période : juillet 2019 à août 2020 avec pour évaluation les jeux paralympiques de Tokyo.

○ Première période

Stages :

Du point de vue de la planification, la première période allant jusqu'à mai 2018 sera l'occasion d'effectuer un travail de fond à l'occasion de 8 stages dont quatre effectués dans des stands indoor pour permettre de se préparer sur toutes les disciplines durant toute l'année et un à l'étranger. En effet, afin de favoriser la mise en concurrence, le collectif sera amené à se confronter avec les équipes suédoise et norvégienne dans le cadre d'un stage en Suède en novembre 2017.

Compétitions internationales :

L'objectif est de participer à plusieurs compétitions internationales organisées sur différents continents et avec des variations de niveaux concurrentiels.

Le calendrier international permet la planification suivante :

- une coupe du Monde à Al Ain (UAE) - participation effective en janvier 2017 ;
- deux Grand Prix – participation effective en avril et mai 2017 ;
- une coupe du Monde à Osijek (CRO) fin septembre 2017 ;
- deux coupes du Monde en mars 2018 - Al Ain (UAE) et Koweït City (KUW) ;
- championnat du Monde en Corée du Sud en mai 2018.

Le planning reste prévisionnel pour le moment mais il est envisageable de voir se rajouter un grand prix en Pologne (pour 2 élites) au calendrier international.

En conclusion, les compétitions durant cette phase seraient au nombre de 8 :

- 4 coupes du Monde ;
- 3 Grands Prix ;
- 1 championnat du Monde.

Elles permettront de valider les MQS et de se préparer pour être compétitif pour le championnat du Monde 2018.

Évaluation première période :

- le groupe «élite» passe de 5 à 10 tireurs;
- le groupe « élite » comportera au moins 3 femmes ;
- le groupe « élite » comporte au moins 3 pistoliers ;
- 2 tireurs issus du collectif relèvent remplissent les critères de sélection pour les CDM ;
- gain de quotas sur le championnat du monde ;
- un tiers du collectif « élite » dans les 15 meilleurs mondiaux ;
- le Para-tir a pour objectif deux finalistes dont une médaille au championnat du Monde.

- Deuxième période

Stages :

Pour préparer nos athlètes dans les meilleures conditions, la fédération proposera 8 stages dont quatre effectués dans des stands indoor pour permettre de se préparer sur toutes les disciplines durant toute l'année. Parmi eux, un stage « international » sera organisé en France sur les structures sportives de Châteauroux. Afin de favoriser sa mise en concurrence, le collectif sera amené à se confronter aux équipes d'Ukraine, de Pologne et de Serbie qui comptent parmi les nations européennes les plus médaillées sur les échéances mondiales.

Compétitions internationales :

Cette deuxième période de 14 mois sera l'occasion de continuer à décrocher les quotas paralympiques pour notre collectif élite étoffé de quelques membres :

- trois coupes du Monde Châteauroux (FRA), Mexico City (MEX), Al Ain (UAE) et un championnat d'Europe composeront le programme des compétitions à quotas ;
- le CNTS de Châteauroux devrait être le lieu retenu pour disputer la première coupe du Monde à quotas en octobre 2018 ;
- en 2019, les quotas seront distribués sur deux coupes du Monde, une au Mexique et une aux Emirats Arabes Unis en mars ;
- un championnat d'Europe dans l'été 2019 ;
- deux Grands Prix permettront de tester les nouveaux entrants dans ce collectif et de juger leur capacité à performer dans l'optique d'une sélection en coupe du Monde. Deux tireurs issus du groupe pourraient disputer ces Grands Prix selon la programmation ;
- des sélections nationales seront organisées pour constituer l'équipe de France pour la coupe du Monde de Châteauroux et pour le championnat d'Europe.

Évaluation deuxième période :

- le groupe « élite » passe de 10 à 12 tireurs ;
- le groupe « élite » comportera au moins 4 femmes ;
- le groupe « élite » comporte au moins 4 pistoliers ;
- le Para-tir a pour objectif 4 quotas ;
- la moitié du collectif « élite » (6 tireurs) dans les quinze meilleurs ;
- 3 finalistes sur le championnat d'Europe ;
- 2 médailles sur le championnat d'Europe.

○ Troisième période

Stages :

Pour cette période d'affutage, la fédération proposera 8 stages dont quatre effectués dans des stands indoor pour permettre de se préparer sur toutes les disciplines durant toute l'année. Parmi eux, un stage « international » sera organisé au Japon sur les structures sportives des prochains Jeux Paralympiques. Afin de favoriser la mise en concurrence de ses athlètes, la FFTir tentera de regrouper les tireurs des meilleures équipes mondiales pour participer à cette préparation terminale.

Compétitions internationales :

Cette troisième période de 12 mois sera l'occasion de continuer à décrocher les quotas paralympiques pour notre collectif élite étoffé de quelques membres :

- trois coupes du Monde Brisbane (AUS), Al Ain (UAE) et Tokyo (JPN) composeront le programme des compétitions sur lesquelles seront distribués les derniers quotas ;
- deux Grands Prix permettront de travailler selon les programmations individuelles ;
- des sélections nationales seront organisées pour constituer l'équipe de France Para-tir pour ces dernières coupes du Monde et les Jeux Paralympiques.

Évaluation troisième période :

- le groupe « élite » passe de 10 à 12 tireurs ;
- le groupe « élite » comportera au moins 4 femmes ;
- le groupe « élite » comporte au moins 4 pistoliers ;
- le Para-tir a pour objectif 4 quotas sur les périodes 2 et 3 ;
- la moitié du collectif « élite » dans les 8 meilleurs mondiaux ;
- le Para-tir a pour objectif deux finalistes dont une médaille aux Jeux Paralympiques de Tokyo.

➤ Identité du correspondant Para-tir

Le responsable de ce projet sera Monsieur Martial CHAUSSÉ, cadre technique de la FFTir depuis 2002 et coordonnateur d'équipes nationales depuis 2008. Il a également été coordonnateur et entraîneur sur des pôles espoirs et France pendant plus de 10 ans. Monsieur Martial CHAUSSÉ sera chargé, sous la direction du DTN, de mettre en œuvre le projet validé par la fédération.

En lien avec le directeur du département Projet de Performance Fédéral (PPF), Monsieur Jean-Pierre CATALA, organisera le recrutement et la formation des plus jeunes tireurs en

situation de handicap. Ces jeunes seront intégrés dans les programmes de préparation déjà existants de la fédération avec un accompagnement privilégié par un cadre sensibilisé à ce projet spécifique.

En lien avec Madame Isabelle BURGOT, directrice du département développement au sein de la FFTir, des actions de promotion et de développement seront mises en œuvre notamment auprès des institutions de l'armée chargées d'accompagner les blessés mais également auprès des centres de rééducation fonctionnels.

Monsieur Martial CHAUSSÉ, en plus de sa mission de coordonnateur a des missions plus spécifiques sur la discipline Pistolet. La discipline Carabine est encadrée par Monsieur Eric VILLER, Entraîneur National dans cette discipline. Ils seront assistés pour la réalisation de ce projet par deux Entraîneurs Nationaux Fédéraux (ENF) Messieurs GAUDILLAT et MEURET qui ont créé la section tir au sein de la FFH et ont œuvré pendant plus de 25 ans comme directeurs techniques de celle-ci. Ils ont rejoint la FFTir depuis janvier 2017.

Sur des missions ponctuelles d'entraînement en stage ou d'accompagnement en compétition, l'ensemble des cadres techniques de la FFTir va être missionné par le directeur technique national. Monsieur Philippe QUENTEL sera quant à lui chargé d'assister le responsable du projet sur le plan administratif. Et assurera le lien entre les différents départements et services support de la FFTir.

Plus largement, l'ensemble du personnel administratif de la FFTir contribuera à la bonne marche du projet en travaillant sur la communication et la logistique notamment.

➤ La stratégie de communication

Communiquer à partir du slogan « ensemble vers une même ambition, l'or à Tokyo »

Communiquer sur ce projet répond à plusieurs problématiques :

- recruter de nouveaux compétiteurs ;
- valoriser la pratique pour les personnes en situation de handicap ;
- valoriser la performance de nos athlètes.

Voici quelques des actions de communication qui pourront être réalisées en Para-tir :

- créer une identité visuelle à cette nouvelle discipline ;
- associer le Para-tir à l'image du haut niveau en Tir sportif ;
- développer les pages du site Internet de la FFTir en lien avec le Para-tir ;
- valoriser les circuits de compétitions ;
- présenter les collectifs Para-tir par fiches individuelles ;
- inciter et valoriser les passages de grades « Cibles Couleurs » des athlètes Para-tir ;
- valoriser le Para-tir au féminin.

Comme tous les athlètes de haut-niveau, les tireurs Para-tir ont des droits et des obligations au travers d'une convention individuelle et à ce titre, ils donnent à la FFTir pendant toute la durée de la convention, l'autorisation d'associer sur tout le territoire Français, leur image individuelle et leur nom pour la promotion de la discipline qu'il pratique.

4. PUBLIC FÉMININ

➤ Spécificités de la pratique féminine à haut niveau et principales échéances

À haut niveau, la dimension informationnelle des épreuves de tir réunit de façon extrême, concentration, habiletés motrices, adresse et prise de décision. Cette dimension moins discriminante que celle énergétique fait du tir une discipline particulièrement accessible au public féminin.

Pour preuve, lors d'épreuves mixtes, il est arrivé que les femmes battent les hommes sur des compétitions de référence.

Exemples :

- aux JO de 1976 une femme est sur le podium à la Carabine trois positions, épreuve reine des jeux ;
- aux JO de 1992 victoire d'une tireuse chinoise dans la discipline Plateau épreuve de Skeet olympique.

Ces victoires ont souvent eu pour conséquence la création d'une épreuve spécifique féminine avec un nombre de coups ou un format différent de celui des hommes. Mais la parité n'est pas atteinte puisque le Comité International Olympique leur a réservé sur les JO de Rio 2016 seulement 6 épreuves contre 9 pour les hommes soit 40 % du programme des Jeux en tir sportif.

Epreuves aux JO de Rio	Ouvertes aux hommes	Ouvertes au femmes
Carabine 10 mètres	x	x
Carabine 3x20		x
Carabine couché	x	
Carabine 3x40	x	
Pistolet 10 mètres	x	x
Pistolet 25 mètres vitesse	x	
Pistolet 25 mètres		x
Fosse olympique	x	x
Pistolet 50m	x	
Double trap	x	
Skeet olympique	x	x

Cependant, on observe une certaine forme de mixité dans l'organisation même des compétitions. En effet les épreuves masculines et féminines des compétitions de référence ont lieu sur les mêmes unités de lieu et de temps. Ce format implique la constitution de délégation mixte où homme et femmes évoluent dans les mêmes conditions, il n'y a donc pas de distinction sur les principales échéances continentales.

Sur l'olympiade à venir, le CIO souhaite une parité au niveau des épreuves de tir sur les JO. La FFTir va donc être particulièrement attentive aux évolutions qui sont envisagées par la fédération internationale (International Sport Shooting Federation) afin de répondre à cette commande de l'agenda Tokyo 2020.

Il est à noter que la confédération européenne de tir (European Shooting Confederation) a testé sur les quatre dernières éditions du championnat d'Europe 10 mètres des épreuves mixtes à titre expérimental.

Cette expérience a été également menée au sein des épreuves Plateau Fosse et Skeet olympique aux jeux européens de 2014 et sont au programme général des coupes du Monde 2017 de la fédération internationale. Il est donc fort probable que de nouveaux formats d'épreuves mixtes seront au programme des JO de Tokyo avec lesquels nous devons adapter nos stratégies.

Concernant les épreuves paralympiques, les hommes et les femmes sont à parité dans les disciplines avec également la présence d'épreuves mixtes.

Epreuves aux JP de Rio	Ouvertes aux hommes	Ouvertes au femmes
Carabine 10m debout R1 / R2	x	x
Carabine 10m couché SH1 R3	mixte	
R4 Carabine 10m debout SH1	mixte	
Carabine 10m couché SH2 R5	mixte	
R6 Carabine 50m couché SH2	mixte	
Carabine 50m 3 positions R7 / R8	x	x
Pistolet 10m P1/ P2	x	x
Pistolet 25m P3	mixte	
Pistolet 50m P4	mixte	

➤ Stratégie développée

Les licenciées féminines ne représentent encore que 10,6% des effectifs de la FFTir. Cependant au niveau de la constitution de nos équipes de France, la FFTir comptait 43,75% de féminines parmi les tireurs de haut niveau au 1^{er} septembre 2016.

La FFTir, consciente de l'insuffisance de ces chiffres, a élaboré un plan de féminisation sur la dernière olympiade et le département développement est en charge de la coordination de sa mise œuvre avec cinq axes de développement :

- l'accès aux instances dirigeantes,
- le développement de la pratique,
- le sport de haut niveau,
- l'arbitrage,
- l'encadrement technique.

Dans le cadre de ce plan de performance fédéral, il apparaît intéressant d'aborder dans le cadre du programme d'accès au haut niveau « le développement de la pratique », dans le cadre du programme d'excellence sportive la partie « sport de haut niveau » et enfin, « l'encadrement technique » de manière transversale.

Pour le développement de la pratique, la FFTir a choisi de mettre l'accent sur la communication en portant à la connaissance d'un public féminin élargi les multiples disciplines et les nombreuses offres qui lui sont accessibles. Pour ce faire, on citera notamment :

- la publication de plus de cinquante portraits vidéo de tireuses sur [FFTir-TV](#) ces dernières années ;
- la création d'un espace dédié sur le site Internet de la FFTir : <http://www.fftir.org/fr/feminisation> comportant notamment un espace de partage d'expérience permettant d'une part de valoriser les pratiques mais aussi de mutualiser les idées ;
- La création de visuels de promotion et le relai d'informations en lien avec cette thématique.

La FFTir va poursuivre ces actions de communication et en fonction de l'évolution du programme international, elle mettra en place sur ces circuits de compétition nationaux des épreuves mixtes. Elle a d'ailleurs anticipé cette formule sur le championnat de France des clubs où la mixité est déjà obligatoire.

Dans le cadre du programme d'accès au haut niveau, les actions de détection et de formation des Cadets et Juniors sont mixtes et envisagées de façon paritaire.

Nota : La partie spécifique Para-tir est déclinée également dans les deux programmes d'accession au haut-niveau.

○ Dans le cadre du programme d'excellence sportive

Les tireuses féminines françaises sont présentes et compétitives sur l'échiquier international. Celles-ci rapportent d'ailleurs chaque année à notre pays de nombreuses médailles et des titres prestigieux.

Le plus grand déficit constaté est aujourd'hui sur le Para-tir avec aucune femme en équipe de France au moment où la FFTir récupère la délégation pour cette discipline (voir détail dans les programmes dédiés à cette discipline page 84)

La Fédération Française de Tir se montre par ailleurs très attentive à mettre en avant ses sportives. Cette communication fait partie d'un plan plus large spécifiquement axé sur la mise en avant des résultats de nos championnes et elle est coordonnée avec les actions du département développement.

- L'encadrement technique

La stratégie d'entraînement est dictée par une logique disciplinaire et non de genre. Chaque discipline est donc gérée par un entraîneur national. Ce dernier est chargé de coordonner et superviser l'action des entraîneurs avec une distinction de catégorie uniquement sur les collectifs Seniors et Juniors en Pistolet, Carabine et Plateau. Il n'y a pas de besoin particulier identifié sur l'encadrement des féminines.

L'encadrement technique est composé de 14 hommes et 3 femmes ayant des missions spécifiques sur le haut niveau en disciplines olympiques et paralympiques :

- 6 entraîneurs au Pistolet dont 1 femme (gestion des collectifs Seniors et Juniors, hommes et femmes) ;
- 6 entraîneurs à la Carabine dont 2 femmes (gestion des collectifs Seniors et Juniors, hommes et femmes) ;
- 4 entraîneurs au Plateau (gestion des collectifs Seniors et Juniors, hommes et femmes) ;
- 1 entraîneur Para-tir (gestion des collectifs Seniors et Juniors, hommes et femmes).

- Les critères d'évaluation du projet

La FFTir ne se fixe pas de nombre de médailles spécifiquement féminines, l'histoire ayant montrée un caractère plutôt aléatoire de distribution des médailles entre les hommes et les femmes. Par contre, les indicateurs suivants sont de réels indicateurs de l'effort de féminisation de la pratique et de valorisation du sport de haut niveau féminin :

- pourcentage de féminines dans les collectifs relève et senior (hors Para-tir) au minimum proportionnel à la répartition des épreuves accessibles aux femmes aux JO, soit 40% ;
- pour le Para-tir, la FFTir vise l'intégration de 4 femmes dans le collectif élite à la fin de l'olympiade ;
- mise en place des épreuves mixtes en fonction du programme à l'international ;
- objectif encadrement féminin de 3 actuellement à 5 au minimum en fin de l'olympiade : mixité dans l'équipe l'encadrement au sein de chaque discipline envisageable ;
- stratégie spécifique de détection et formation des féminines dans les disciplines où les françaises sont peu représentées et où le potentiel de médaille est accessible : Para-tir ;
- poursuite de la mise en œuvre du plan de féminisation de la FFTir.

Désormais enraciné dans les associations et dans les ligues, l'effort de féminisation de nos disciplines irrigue maintenant la totalité de la filière Tir Sportif. Parallèlement, la Fédération Française de Tir incite à la féminisation progressive mais régulière de ses élus (25% des membres du Bureau fédéral et du Comité directeur sont des femmes), de son encadrement technique et de ses arbitres.

5. SPORTIFS ULTRAPERIPHERIQUES

Stratégie fédérale outremer	La Fédération a-t-elle une stratégie spécifique en outremer ? De manière globale ou spécifiquement sur le SHN ?	La FFTir ne met pas en place une stratégie spécifique de développement de la filière d'entraînement dans les territoires ultramarins. Pour le SHN, si un tireur est repéré comme ayant du potentiel, il est pris en compte dans le cadre d'un parcours individualisé de formation.
	Y a-t-il un élu et / ou un technicien identifié au sein de la fédération / DTN comme référent des sujets qui concernent l'outremer ?	C'est un membre du comité directeur fédéral, Monsieur Serge BEAUVARLET, qui est en charge de la coordination des actions réalisées au profit des territoires ultramarins. La DTN travaille en étroite collaboration avec la commission correspondante présidée par Monsieur Serge BEAUVARLET.
	Existe-t-il un dispositif de détection spécifique pour l'outremer ou pour certains DOM-TOM ? Si oui lequel ?	Il n'existe pas de dispositif spécifique de détection pour les territoires outre-mer. Les jeunes sont repérés lors des compétitions officielles de la fédération ou par le biais du réseau des entraîneurs (REL).
	Existe-t-il un traitement spécifique des jeunes talents ultramarins visant à les maintenir sur leur territoire aussi longtemps qu'ils progressent ? Est-ce pertinent ?	Les tireurs que nous avons, ou avons eu, à gérer pour l'instant sont tous restés sur leur lieu de résidence. Mais la possibilité d'intégrer une structure permanente (pôle) de la fédération existe.
	Existe-t-il un dispositif de préparation au départ pour les ultramarins sélectionnés pour poursuivre leur formation en métropole ? Si oui, quels sont les acteurs de cette préparation et comment est-elle organisée ?	Nous n'avons pas eu à traiter de cas similaires. Si l'opportunité se présentait, ce serait la ligue d'appartenance qui gérerait cette partie en amont du départ.
	Les sportifs ultramarins en métropole font-ils l'objet d'une attention particulière (notamment pour leur suivi sociopro) de la part de la DTN ?	Si le cas se posait, les sportifs concernés bénéficieraient du même travail que celui effectué pour les jeunes issus du territoire métropolitain.
	Y a-t-il un pôle ou un établissement de métropole privilégié pour l'accueil des sportifs ultramarins ?	Non pour l'instant étant donné le peu de candidatures proposées et la grande diversité des disciplines.
	Y a-t-il un accompagnement au retour sur le territoire au moment où le niveau du sportif n'est plus en adéquation avec celui nécessaire à la poursuite d'une carrière de HN ?	Si c'était le cas, nous pourrions en effet aider la personne concernée par un accompagnement mis en place par la DTN adjointe responsable du suivi socio professionnel.
	La DTN mobilise-t-elle des ressources (humaines et financières dont les aides personnalisées) spécifiquement pour le suivi des sportifs ultramarins ? Selon quels critères ?	Comme pour les sportifs métropolitains, ceux provenant des territoires ultramarins sont pris en charge selon leur catégorie d'âge et selon leur niveau de performance.

La DTN connaît-elle des dispositifs de continuité territoriale ou de soutien aux sportifs (conseils régionaux, conseils généraux...) mobilisables pour les SHN ? Si oui, lesquels ?	Par manque d'encadrement et par soucis d'efficacité, cette partie est laissée en gestion aux ligues qui, plus proches du terrain, connaissent bien les dispositifs proposés par les collectivités territoriales.
La DTN prend-elle en compte les résultats des compétitions de zone dans ses critères de sélection ?	Oui, ces compétitions sont répertoriées par la DTN et les résultats obtenus sont intégrés dans le classement national.
Y a-t-il un dispositif d'aide financière à la venue des sportifs ultramarins détectés pour participer aux compétitions de sélection pour le SHN (notamment les équipes de France Jeunes) ?	Oui, un budget spécifique est prévu pour l'aide au déplacement des jeunes pour rejoindre les lieux de stage et de compétition. En général, des stages sont mis en place en amont des compétitions ce qui permet de convoquer les tireurs concernés et ainsi les prendre en charge financièrement.

		Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	PF	NC	WF	SPM	
Situation de chaque territoire	La DTN dispose-t-elle d'un correspondant sur le haut niveau ? Qui : Elu, technicien, CTS... ?	REL	REL	REL	REL	---	---	---	---	---	
	La fédération dispose-t-elle de CTS affectés en outremer, missionnés sur le SHN ?	Non									
	Existe-t-il un ou plusieurs pôles (Outremer, Espoirs, France Jeunes, France) ou d'autres structures dans laquelle la formation sportive est en adéquation avec les exigences du SHN (clubs formateurs, ...) dans ou hors du PPF ?	Non									
	Ces structures ont-elles des échanges avec des structures analogues de la zone ?	---									
	A quel âge et / ou quel niveau est-il nécessaire de quitter le territoire pour poursuivre la formation sportive en métropole au regard des structures d'entraînement locales existantes (pôles, CREPS, clubs formateurs ...) ? Est-ce le bon moment ? Quelles seraient vos suggestions pour améliorer le dispositif ?	L'entrée en seconde pour intégrer un pôle semble être la meilleure solution. Cela permet de suivre un cursus éducatif complet avant une éventuelle poursuite dans les études supérieures. La montée en puissance du PER à partir de cette olympiade apportera d'autres possibilités de détection et de formation.									

Existe-t-il une aide spécifique pour permettre la participation des jeunes talents aux compétitions de zone (océan Indien, Pacifique, Caraïbes, Amérique du Sud...)?	Une aide fédérale peut-être apportée aux ligues qui en font la demande. Les participations aux compétitions internationales régionales se font sous l'égide des ligues concernées.					
La DTN a-t-elle des contacts réguliers avec les services déconcentrés locaux (DJSCS ou STJS)?	Les contacts avec les services déconcentrés du ministère sont effectués lors de la visite d'un CTS sur place pour une action de stage sportif ou de formation de cadres.					
Les meilleurs sportifs ultramarins sont-ils susceptibles de participer à des compétitions internationales sous les couleurs de leur territoire? Au niveau de la zone? Au niveau mondial?	Copa del Caraïbes				Océanias	
Avez-vous connaissance de recrutement "sauvage" par des structures métropolitaines hors PPF? Par qui?	Non					
Quelle est la qualité de l'accueil et du suivi des sportifs ultramarins en métropole lorsqu'ils sont recrutés hors du PPF? La fédération / la DTN lutte-t-elle contre ces recrutements "sauvages" ou dispose-t-elle de garanties quant à la qualité du suivi de ces sportifs par les structures qui recrutent?	La FFTir n'est pas concernée par ce sujet.					

6. DETECTION, IDENTIFICATION ET ACCOMPAGNEMENT

Cadre général

- Les exigences du haut niveau

Sur le plan psychologique

La concentration

La tâche la plus importante est de travailler sa volonté et sa force de concentration. C'est au cours de l'entraînement que le tireur doit apprendre à concentrer ses pensées et à les conduire. C'est après qu'il lui sera possible d'en faire autant pendant la compétition.

La résistance au stress

Il s'agit d'atteindre le niveau optimal d'activation afin de réguler ses émotions et d'organiser ses pensées de façon positive.

La motivation

Elle est de type intrinsèque dans notre sport. Les buts et objectifs d'un tireur sont des éléments importants de la motivation et même lorsque les buts sont atteints, elle doit subsister. Le tir n'est pas une activité duelle, de ce fait, l'athlète ne sait jamais à quel niveau se situe sa performance. Il doit donc garder un état de vigilance et donc de motivation sur des durées importantes.

L'acceptation

Il faut savoir accepter la victoire ou la défaite. Réaliser une performance renforcera et confortera davantage les gestes, les images et les sensations sollicitées. C'est une nécessité : il faut savoir pourquoi l'on tire bien, comment on tire bien, pour être capable de reproduire lorsque c'est important. De même une contre-performance doit être analysée afin d'en identifier les causes et y trouver une remédiation.

La gestion du résultat

A chaque balle tirée, le score est immédiatement connu. La routine d'analyse effectuée par le tireur sera donc déterminante pour les balles suivantes et l'ensemble du match. Entretenir la concentration et l'analyse sur les bonnes balles ont un effet de dynamique positive.

Le but et les objectifs

Le but et les objectifs intermédiaires du sportif demeurent incontournables dans le programme annuel, c'est l'élément essentiel de la motivation et le principal régulateur.

Sur le plan psychomoteur

Informations proprioceptives

En tir sportif, elles correspondent à des informations issues de l'intérieur du corps, comme la position des articulations, les forces produites par les muscles, l'orientation dans l'espace. Elles renseignent sur nos propres actions, telles que la prise en main, la position de tir, la position générale...

Informations extéroceptives

Parmi les nombreuses sources, on retiendra les trois principales suivantes :

- l'entrée podale détermine la stabilité fine du tireur qui se comporte comme un pendule inversé ;
- l'entrée vestibulaire qui permet à l'athlète de faire l'analyse de ses mouvements dans l'espace ;
- l'entrée visuelle qui permet la fin de l'action de tir en enclenchant la prise de décision.

Vitesse de décision

En tir sportif, en particulier sur les épreuves vitesse, le tireur doit travailler afin de réduire le temps de réaction pour prendre une décision et initier une action efficace.

Sur le plan cognitif

Attention sélective

Le tir sportif exige de la part du tireur un traitement rapide de nombreuses informations. Il lui faut sélectionner celles qui sont pertinentes. Les informations kinesthésiques en premier, celles visuelles en second jouent un rôle complémentaire mais déterminantes dans le succès d'un tir.

La mémorisation

Elle se définit par :

- les données de renforcement : elles consistent à mémoriser toutes les images (et sensations associées) liées aux bonnes balles. Plus le tireur étend le nombre et la finesse de ces conditions, mieux il s'adaptera aux diverses situations de compétition ;
- les indications inhibitrices : elles conduisent à mémoriser les situations ayant entraîné les mauvaises balles, indésirables mais inévitables pour y remédier.

Sur le plan physiologique

Une bonne aisance cardio-pulmonaire

Toutes les activités de type endurance sont envisageables : courir en souplesse, pratiquer du vélo, marcher... Le tireur obtiendra par ce travail un abaissement du rythme cardiaque et une augmentation de la capacité pulmonaire, ce qui entraînera une plus grande facilité respiratoire ainsi qu'une meilleure oxygénation.

Renforcement de la musculature

Notre sport n'exige pas une puissance musculaire importante. Néanmoins en fonction des disciplines on axera l'entraînement sur les trois domaines :

- la puissance ;
- la force ;
- l'explosivité.

Plus généralement la force statique et dynamique des membres supérieurs et inférieurs est à développer et à renforcer.

Sur le plan technique

Position de base

La recherche de stabilité en position est déterminée par l'ancrage des points d'appui au sol et le difficile jeu d'équilibre des groupes musculaires afin de maintenir cet ensemble sur la durée.

La technique

La technique tend exclusivement à perfectionner et à automatiser les gestes moteurs permettant de réaliser un tir parfait. Le tir d'une balle est une séquence analytique contenant une multitude d'actions très fines qu'il faut parfaitement maîtriser. Chaque tireur doit posséder individuellement le bagage technique le plus efficient possible. Il est donc nécessaire de travailler régulièrement chaque détail avec beaucoup d'application.

La coordination

En tir sportif, la coordination est le moment clé entre la prise d'information et la prise de décision.

- Les fondamentaux du haut niveau

La condition physique

Pour un tireur, il s'agit de maîtriser de façon individuelle les facteurs de la condition physique propice à la performance :

- développer les aptitudes pour augmenter les capacités et les qualités physiques générales ;
- développer les qualités spécifiques adaptées aux nécessités des différentes épreuves de la FFTir.

Ceci afin d'exploiter efficacement les capacités techniques acquises permettant de répondre à l'ensemble des exigences imposées par la compétition.

Préparation technique

Elle permet de :

- développer les aptitudes pour augmenter les capacités et les qualités techniques générales ;
- développer la préparation technique sportive individuelle sur des bases spécifiques en fonction des différentes épreuves de la FFTir ;
- stabiliser et adapter la dynamique de l'exécution technique des exercices de compétition aux conditions concrètes de déroulement de la compétition.

Préparation tactique

La tactique représente les choix que le tireur fait pendant la compétition afin de réaliser sa performance. Les objectifs principaux sont :

- la sélection de la prise d'information sur l'environnement et le cours du match ;
- l'intégration et l'utilisation d'un répertoire de schémas tactiques en compétition alimenté par l'expérience ;
- les capacités d'observation, d'adaptation, d'anticipation et d'évaluation de la prise de risque (gain et perte de place et/ou de points) ;
- la rapidité et la qualité de prise de décision ;
- la capacité à se projeter sur une situation à venir.

La dimension psychologique

Elle permet de :

- développer la personnalité, les capacités et les qualités mentales requises à la pratique du tir sportif. Il s'agit alors de favoriser l'épanouissement de la personne (combativité, motivation, estime de soi, confiance en soi, maîtrise de soi) ;
- d'aider à gérer ses émotions (concentration, stabilité, attention, mise en action) ou encore le stress et la fatigue.

➤ Les savoir-être et savoir-faire

Le tableau ci-dessous regroupe les savoir être et les savoir faire que l'on observe dans une logique de préparation de haut niveau

OBJECTIFS GENERAUX		
SAVOIR ETRE	Social	Développer sa capacité d'adaptation aux situations, aux autres Acquérir le sens de la responsabilité personnelle
	Athlète	Prendre conscience de son image et de ses potentialités Développer la confiance en soi, l'autonomie. Remettre en cause ses acquis, chercher à se dépasser. Porter un regard critique sur ses apprentissages et ses performances
	Expression	Développer ses facultés créatrices et son imagination. Partager ses idées avec les autres
	Perceptions	Percevoir son activité sportive comme moyen de bien-être physique et mental. Vivre, accepter, gérer les émotions positives ou négatives générées par les différentes situations de compétition
SAVOIR FAIRE	Aptitudes motrices	Affiner ses capacités motrices. Développer la représentation mentale des mouvements et des situations
	Stratégies d'apprentissage	Fixer des objectifs, planifier et réaliser un projet personnel Etablir un bilan de sa progression
	Apprentissages techniques	Consolider ses apprentissages techniques dans des situations nouvelles, variées, complexes
	Condition physique	Renforcer les facteurs de la condition physique sous des formes ludiques et variées : l'endurance, la force et la souplesse

OBJECTIFS SPECIFIQUES		
SAVOIR ETRE	Mental	Gagner des compétitions de tout niveau Cultiver le plaisir de la performance Etre en état de dépassement permanent Cultiver le sentiment de progression (confiance) S'engager et s'investir
	Technique	Garder la lucidité sur les spécificités de l'épreuve Se projeter l'action à réaliser
	Personnalité	Identité, style, réputation, force de caractère, attitude conquérante
SAVOIR FAIRE	Mental	Définir un but Se concentrer sur les objectifs Gérer son stress Développer l'imagerie et le discours interne Planifier et organiser son tir
	Technique	S'approprier les aspects techniques spécifiques Affiner et personnaliser le contenu technique Analyser la pertinence de la séquence de tir
	Objectifs	Définir ses objectifs en fonction de la saison Gérer des périodes d'intensité maximale (entraînement/récupération)
	Matériel	Adapter son matériel Contrôler l'ensemble des réglages et pièces de rechange Gérer les incidents et pannes mécaniques
	Préparation	Identifier et gérer les différents facteurs de la performance. Développer l'autonomie à l'entraînement

- Tableau « outil » type de préparation

	TECHNIQUE-TACTIQUE	MENTAL	PHYSIQUE
OBJECTIFS	Approfondir sa technique personnelle Développer des stratégies liées à l'évolution du match Continuer l'amélioration des fonctions anticipatrices Réussir ses compétitions	Connaissance de soi Connaissance de l'environnement Avoir des projets personnels (au-delà du tir) Développer sa propre préparation mentale	Individualisation en fonction des besoins Entretien et perfectionnement de toutes les qualités personnelles de base Travail postural de renforcement et de récupération
REMARQUES	Continuer le travail technique effectué en rentabilisant tous les paramètres de la technicité Travailler régulièrement les aspects de la compétition Répéter toutes les habiletés	Planification et programmation Fixer des objectifs individuels Analyser son approche mentale	Connaissance de soi Connaissance des règles diététiques Haut niveau des diverses qualités requises pour la pratique du tir

Identification, repérage et accompagnement

Le premier critère d'identification d'un jeune talent en tir concerne ses résultats en compétition. Le tir est une discipline dite plutôt fermée quant au contexte ou environnement de pratique. De par ce constat, un jeune tireur se trouve confronté aux mêmes contraintes et exigences qu'un athlète de haut niveau. D'ailleurs, dès la catégorie Minimes ou au mieux Cadets, les sportifs évoluent selon les programmes des épreuves olympiques. La haute performance en tir associe, en ce qui concerne les capacités intrinsèques et naturelles du sportif, des qualités d'adresse, de coordination, de stabilité, de concentration, de perception (stimuli interne et externe), de résistance au stress et d'analyse.

L'enjeu de la détection est de percevoir ces qualités chez un tireur dès la catégorie Minimes ou jeunes Cadets soit vers 13 à 15 ans.

Deux types d'évaluation sont mises en place afin de détecter et repérer les talents

- Sur des compétitions nationales

Il est possible de repérer ces capacités au moment :

- des championnats de France de ces deux catégories, Minimes et Cadets ;
- des matchs du circuit national.

Ces compétitions d'enjeu national sont une réelle possibilité d'évaluation des jeunes sportifs en situation de match.

Ainsi, sur une année le regard porte sur :

- 500 Minimes ;
- 400 Cadets

dans les trois disciplines olympiques.

Ce sont les entraîneurs du groupe national Cadets qui ont la charge de ce repérage et de son analyse.

- Grâce au réseau des entraîneurs

Le réseau constitué par les Responsables Entraînement des Ligues (REL) vient compléter le dispositif précédent. Les REL ont en charge la détection régionale. En place au plus près des clubs (1000 environ ont une École de tir), avec l'appui des ETR, ils ont une perception fine de la potentialité des tireurs rattachés à leur collectif d'entraînement régional. Ainsi, dans le cadre d'une communication efficace mise en place par la DTN, les informations du champ vertical sont délivrées autant vers le niveau national que celui régional. De fait, tous les acteurs de la détection sont en lien afin d'éviter de passer à côté d'un jeune talent.

Lors des championnats de France des Écoles de tir, la DTN met en place un atelier dit de détection. Ce dernier permet d'évaluer les 8 meilleurs Minimes en Carabine et Pistolet 10m de la catégorie. Ces 8 tireurs sont sélectionnés de par leur place au CDF (4 premiers) et leur classement au scratch national suite au tour de qualification régional (4 premiers). Ceci est fait autant pour les filles que pour les garçons.

Ces 32 sportifs au total sont évalués de trois manières :

- oralement par le biais d'un questionnaire ayant pour objectif d'approfondir notre connaissance du tireur ;
- visuellement grâce à un tir sur cible électronique ;
- technologiquement par des mesures effectuées en situation de tir avec un outil d'enregistrement électronique de simulation (type Scatt). Sont concernées les mesures de stabilité, de coordination, de régularité, de temps.

Les données issues de cette évaluation ont deux utilités. D'une part, elles permettent d'analyser le niveau des meilleurs Minimes et en les mémorisant d'obtenir une évolution dans le temps des champs observés. D'autre part, d'organiser une sélection des meilleurs tireurs afin de leur proposer un stage de perfectionnement dès le mois suivant (août). 12 à 15 tireurs sont ainsi détectés et conviés à un stage estival d'une semaine au pôle du CREPS de Bordeaux Aquitaine.

Le stage estival de perfectionnement/détection est encadré par les entraîneurs nationaux Cadets (ENC). Pendant cinq jours les tireurs sélectionnés sont pris en charge par le staff fédéral. Ils sont formés autour des thèmes liés à la performance. Cela recoupe les domaines technico-tactique, physique, matériel et équipement.

A l'issue de cette action, l'encadrement sur place propose une analyse individuelle qui permet de déterminer si ces tireurs Minimes sont susceptibles d'intégrer les stages nationaux Cadets dès le mois de septembre.

Un outil dématérialisé de suivi des tireurs est en cours d'élaboration. Cette application réalisée conjointement entre une société commerciale et la FFTir permettra d'effectuer un suivi individuel du tireur sous forme de partage des données personnelles (soumis à autorisation du tireur). Cet outil offrira la possibilité de rassembler des données exploitables en flux tendu par tous les intervenants en charge de l'athlète mais également pour une consultation de leurs historiques.

➤ Le responsable fédéral

Monsieur Jean-Pierre CATALA, entraîneur national, responsable en charge du Projet de Performance Fédérale (PPF) sera le référent pour la détection, l'identification et l'accompagnement.

➤ Les outils de communication

Plusieurs outils sont en place pour répondre au besoin de communication.

Le premier et le plus important reste le site internet fédéral : www.fftir.org. Accessible à tous, il permet de diffuser les directives fédérales, d'informer sur les actions mises en place, de rendre compte de ces dernières lorsqu'elles sont effectuées. La partie du site, dénommée "Gestion sportive" est dédiée au PPF.

Des outils plus spécifiques existent tels que des flyers ou des teasers en lien avec la détection. Les flyers sont distribués sur les lieux d'organisation des championnats de France touchant les jeunes. De même, les vidéos sont à la fois diffusées sur les espaces finales des CDF et elles sont aussi consultables en ligne sur le site.

Pour le réseau des entraîneurs, une fois par an est organisé un colloque rassemblant les Responsables Entraînement des Ligues. Pendant trois jours, les thèmes du PER et du PES sont à l'ordre du jour. La présence de l'encadrement national Cadets et de celui des pôles permet de créer du lien entre les parties nationale et régionale du PER et du PES.

7. ENCADREMENT

Modalités de décisions

Le circuit de décision au sein de la FFTir est simple et en cohérence avec le système de gouvernance en place.

La ligne politique fédérale est fixée en AG par le président nouvellement élu au travers du projet fédéral. Adapté en fonction des priorités ministérielles et des réalités fédérales, ce dernier est ensuite décliné en actions par les différents services de la direction technique nationale.

Chaque projet émane des propositions faites par les commissions nationales sportives pour une adoption finale en comité directeur.

En ce qui concerne le haut niveau, les orientations générales sont fixées en début d'olympiade par l'AG nouvellement élue, à charge ensuite à la direction technique nationale de conduire la politique sportive dans sa mise en œuvre et son suivi.

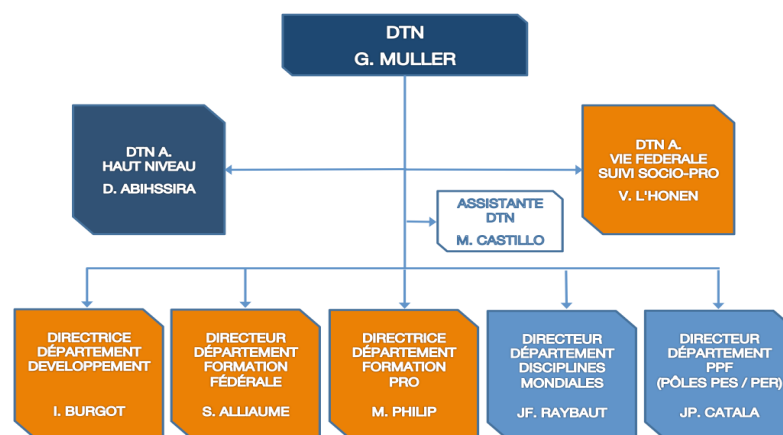
Chaque processus de sélection pour les grandes échéances continentales passe par une validation par un comité de sélection composé du président de la FFTir, du DTN, du DTNA responsable du haut niveau et des EN en charge des disciplines. Ce comité est souverain dans ses décisions et ses choix.

Mise en œuvre de l'autorité fonctionnelle du DTN

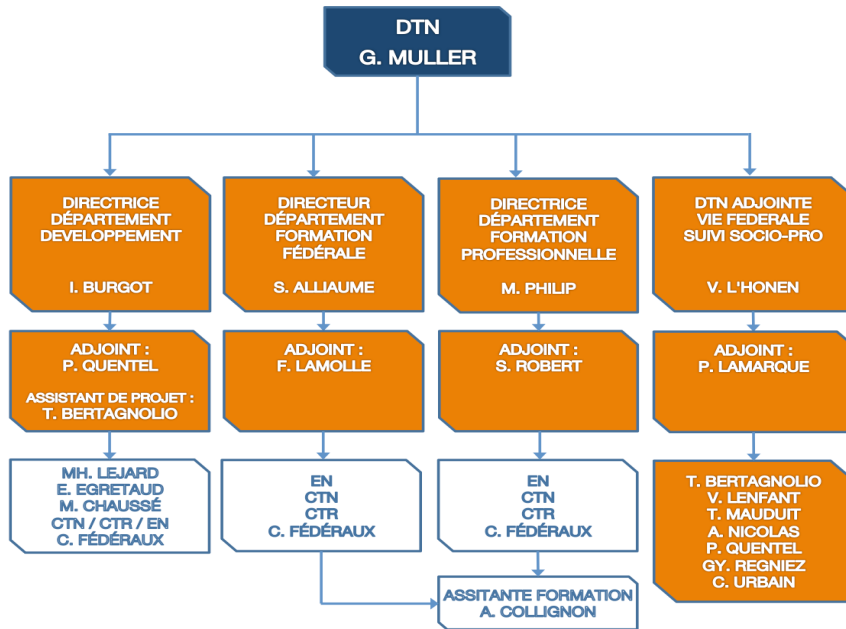
- Organigramme de la DTN



ORGANISATION DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

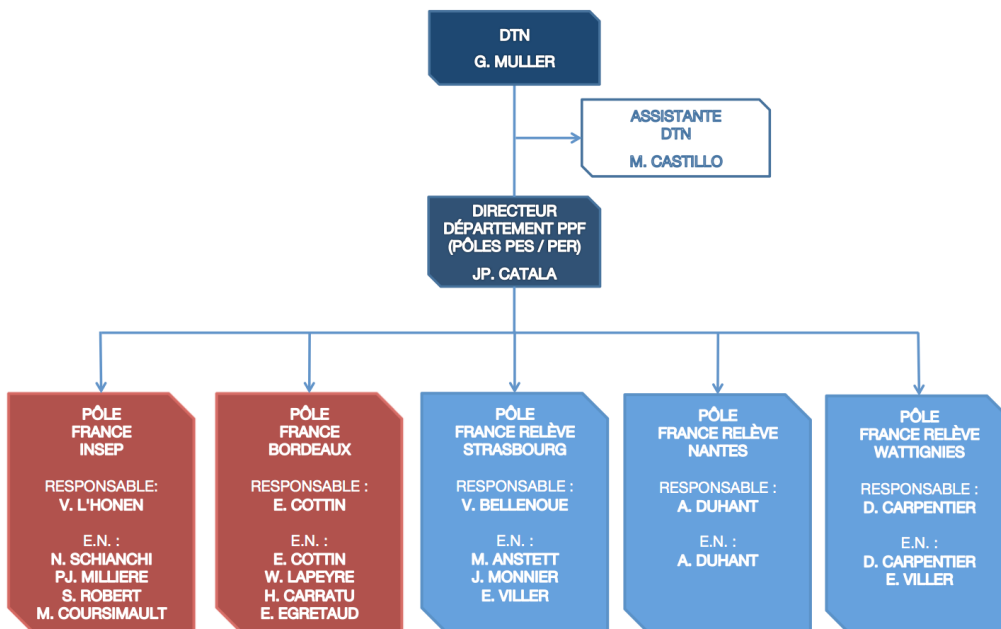


DÉVELOPPEMENT / FORMATION / VIE FEDERALE



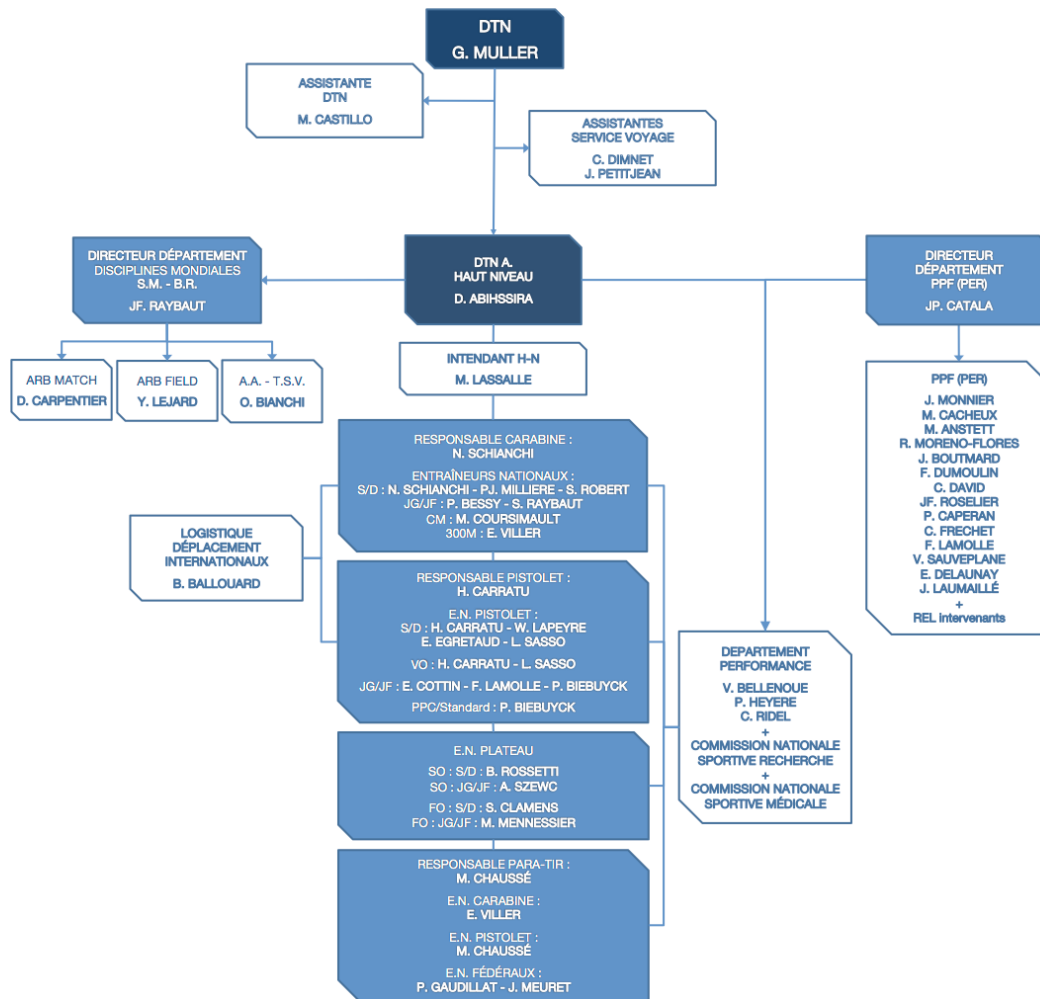
➤ Référents sectoriels du projet de performance

ORGANISATION DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE STRUCTURES PÔLES





ORGANISATION DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE DEPARTEMENT HAUT-NIVEAU



➤ Modalités de décisions entre techniciens

Les orientations générales et stratégiques des différentes filières sont principalement discutées collégalement en début d'olympiade en fonction des constats effectués suite aux résultats des JO. Les experts dans chaque discipline font une analyse fine de la concurrence, de notre positionnement par rapport à cette concurrence, des évolutions technologiques, techniques, tactiques, physiques, mentales et stratégiques intervenues et proposent les orientations susceptibles de nous positionner durablement sur les podiums.

Chaque année en début de saison sportive (septembre) sous la houlette du DTN et de l'ADTN chargé du haut niveau, l'ensemble de l'encadrement de la performance se réunit afin de mettre en place la stratégie sportive pour l'année et cours et pour décliner les plans d'actions. C'est également l'occasion pour l'encadrement technique de se réunir sous forme d'ateliers thématiques afin de partager les expertises.

➤ Modalités de management et relation avec l'autorité hiérarchique

Sous l'autorité fonctionnelle du DTN, l'ensemble de la direction technique nationale, composée de 28 Conseillers Techniques Sportifs (CTS) et 10 Conseillers Techniques Fédéraux (CTF) est managée sur l'olympiade via les lettres de missions partagées et validées par les différents acteurs.

Chaque année l'occasion est donnée à l'ensemble des CTS de s'entretenir avec le DTN sur leur positionnement afin de faire un bilan et de remédier le cas échéant. Pour les CTF, l'entretien peut être mené conjointement avec le secrétaire général de la FFTir afin de répondre aux exigences du contrat de droit privé.

De façon opérationnelle en lien avec le CGOCTS la gestion des CTS placés auprès de la FFTir s'effectue selon les modalités :

- suivi des notations par le DTN ;
- suivi des lettres de mission par la DTNA ;
- décision d'attribution éventuelle de compléments fédéraux effectuée conjointement par la commission du personnel et le Président sur proposition du DTN ;
- suivi administratif des congés par l'assistante du DTN ;
- suivi administratif des carrières par l'assistante du DTN.

Il en est de même avec les CTF suivant les modalités suivantes :

- suivi des missions par le DTN ;
- décision d'attribution éventuelle de compléments fédéraux effectuée conjointement par la commission du personnel et le Président sur proposition du DTN ;
- suivi administratif des congés par l'assistante du DTN ;
- suivi administratif des carrières par l'assistante du DTN.

De manière plus collégiale l'ensemble de l'encadrement est convié chaque année à un colloque des cadres et à des colloques thématiques en fonction des départements de la fédération.

Stratégie d'évolution de carrière des entraîneurs

Chaque collectif de préparation dans les disciplines olympiques est encadré par un binôme d'entraîneurs (un responsable et un adjoint) et ce afin d'exploiter au mieux la transmission de l'expertise tout au long des olympiades dans une logique de compagnonnage.

D'une manière plus globale après chaque olympiade s'opère une dynamique d'ascension par le haut pour les entraîneurs en responsabilité et ce dans toutes les catégories d'âge.

Une question se pose aujourd'hui sur notre capacité à garder l'expertise sur notre territoire dans un modèle économique contracté face à une concurrence qui n'hésite pas à mettre des moyens considérables pour recruter nos experts.

Environnement de l'encadrement

Notre organisation d'encadrement est dictée d'une part par notre carte emploi fixée à 28 CTS et 10 cadres fédéraux et d'autre part par la nécessité de couvrir prioritairement les 15 disciplines olympiques.

Principalement affecté proche des établissements nationaux dans lesquels nous avons des structures permanentes d'entraînement, notre encadrement a néanmoins un caractère nomade afin de couvrir l'ensemble des besoins exprimés dans les modèles de performances des athlètes.

Ainsi que ce soit en compétition, en stage ou au quotidien, l'ensemble de notre encadrement fonctionne avec les prérogatives suivantes :

- convocations fédérales pour chaque mission engagée ;
- régie d'avance ;
- véhicule de service (en fonction des missions exercées);
- téléphonie et matériel informatique ;
- liberté de solliciter des tiers experts selon les besoins.

Dispositif d'information et de formation professionnelle continue des entraîneurs

- Quels moyens pour les faire monter en compétences ?

La montée en compétence a nécessité de faire un audit en amont de nos forces et faiblesses, de notre culture et des objectifs à atteindre.

- Forces et faiblesses

Notre encadrement est fondé sur deux filières de recrutement.

La première est issue du corps des professeurs de sports sur des populations généralement rompues aux exigences de la pratique du tir avec une formation universitaire. Cette population a donc la connaissance théorique et pratique et rentre donc facilement dans les circuits aménagés par l'administration pour monter en compétence via la FPC proposée à l'INSEP par exemple.

Les pré-requis et les ponts existent, la formation continue est donc rapide et opérationnelle.

La seconde est issue du terreau des clubs et des régions et recrutée via les contrats de préparation olympique ou sur contrats fédéraux. C'est une population d'encadrants

pragmatiques avec une grande expérience du milieu mais qui fonctionne principalement par la transmission orale. La force de conquête qui les anime dans l'entraînement est freinée par l'incapacité à formaliser ou rendre compte de l'expertise.

C'est aujourd'hui sur cette population que nous devons porter nos efforts afin d'élever les compétences ou du moins les accompagner vers une meilleure transmission.

- La culture

Admettre le principe d'une culture du tir à la française c'est reconnaître un savoir-faire et un savoir être efficace dans le modèle de performance utilisé. Cette stratégie a permis dans le passé à nos élites de briller durablement sur l'échiquier mondial. Ce n'est plus le cas aujourd'hui car le modèle n'est plus en adéquation avec les réalités internationales et a conduit notre encadrement à se spécialiser dans l'entraînement en délaissant le coaching.

Fort de ce constat des changements radicaux ont été effectués sur la dernière olympiade pour évoluer d'une position d'entraîneur vers celle de coach. L'accompagnement passe donc par une sollicitation d'experts d'autres sports, d'experts dans les champs de la préparation mentale, etc.

- Les objectifs à atteindre

Les objectifs à atteindre sur cette olympiade sont au nombre de trois :

- faire monter l'ensemble de l'encadrement en charge des équipes olympiques de statut d'entraîneurs à coach ;
- donner les outils à l'encadrement pour s'approprier les compétences reçues et les transmettre ;
- pérenniser le transfert de compétence spécifique au sein de chaque filière.

- Mise en place d'une préparation individualisée des SHN

La mise en place d'une préparation individualisée demande au préalable une construction claire et précise d'un projet de performance entre l'athlète, l'entraîneur et la fédération.

Ce projet de performance contractualisé via les conventions individuelles éligibles aux aides personnalisées engage l'ensemble des parties sur les objectifs à atteindre et les moyens mis à disposition pour y parvenir.

C'est un cheminement long à mettre en place en début d'olympiade afin d'évaluer l'ensemble des besoins et les mettre en adéquation avec la réalité du haut niveau international et les orientations de la fédération.

- Mise en place d'une dynamique de groupe

Les expériences précédentes nous ont montré qu'une équipe de France qui vit bien permet à ses individualités de s'exprimer. A cet effet un effort considérable sur la définition de valeurs communes à partager au sein des équipes de France a été effectué sur l'olympiade précédente afin de redonner du sens.

De la même façon, chaque discipline a travaillé dans sa filière sur la mise en place d'un canevas commun afin de fluidifier les canaux de communication.

Enfin, la FFTir a grandi dans sa réflexion en créant un poste d'intendant des équipes de France chargé plus spécifiquement d'anticiper les attentes des entraîneurs, d'alléger les contraintes matérielles des tireurs et être force de proposition dans les actions à mener en amont de chaque grande échéance.

Dispositifs et projets « recherche et développement »

➤ Secteur expertise de la performance

Le secteur expertise de la performance est piloté par deux CTN à temps plein dans un département dénommé « Cellule performance ». Ils sont chargés de faire l'analyse de la concurrence internationale, d'enregistrer les demandes spécifiques de l'encadrement au sein de la filière et d'apporter dans les délais les plus courts possible les réponses aux athlètes.

Plus globalement ils sont également force de proposition sur des thématiques à explorer dans le secteur de la performance. Pour cette olympiade trois thèmes sont retenus à ce jour :

- la cohérence cardiaque en compétition ;
- le projet « mental perspective » ;
- le gainage.

➤ Secteur matériel

Le tir est un sport instrumenté pour lequel une mise au point du matériel en amont est primordiale. Au-delà de l'ensemble des évolutions technologiques sur les armes et les équipements c'est une véritable quête permanente de la précision.

A cet effet un armurier est employé à plein temps sur ce secteur avec une présence obligatoire sur l'ensemble des compétitions de référence.

En parallèle de ce profil de poste, une commission nationale sportive dédiée à la recherche et pilotée par un élu travaille en concertation avec la direction technique nationale sur les axes d'évolution possible dans la quête de la précision en prospectant sur la mutualisation de compétences issues du monde public ou professionnel.

A titre d'illustration, il est à noter deux projets de recherche actuellement actifs :

- une recherche spécifique sur la balistique et le comportement de l'ogive dans l'air ;
- une recherche sur la mise au point d'un outil d'analyse d'après match.

Enfin, il est urgent de considérer comme incontournable la présence de bancs de tests de munitions au sein de chaque pôle et donc au sein de chaque établissements nationaux en investissant dans une infrastructure dédiée afin de diminuer les temps de réponse actuels.

➤ Secteur médical

Ce secteur est débattu dans sa partie générique pour les grandes orientations en concertation avec la direction technique nationale via la commission nationale sportive médicale.

Par contre il garde un caractère spécifique et confidentiel propre à l'exercice médical en relation avec le médecin des équipes de France et sous la houlette du médecin fédéral élu.

➤ Secteur de la préparation mentale

Ce secteur jugé comme primordial par l'encadrement après les JO de Londres a été l'enjeu de vifs débats sur la conduite à tenir et notamment les choix de management à opérer :

- déléguer cette gestion à des intervenants extérieurs ;
- laisser le choix de l'initiative à l'athlète dans le cadre de son chemin de performance individuel ;
- faire monter en compétence l'encadrement dans ce secteur.

Le choix effectué s'est posé sur une montée en compétence de l'encadrement tout en permettant aux athlètes dans un cadre donné de faire appel à de la ressource externe.

Le bilan positif de l'olympiade n'a pas masqué les carences encore évidentes dans notre capacité à manager ce secteur clé de la performance en continu.

En effet il apparaît clairement que l'encadrement possède tout ou partie des clés ou des outils mais sans en maîtriser l'utilisation pertinente et efficace.

Le débriefing partagé des JO de Rio a permis de mettre en lumière la progression effectuée dans le domaine mais également d'alimenter les pistes d'évolutions pour Tokyo. Ainsi en concertation et en partage de compétence avec la MOP, la FFTir a décidé de s'approprier les champs de la psychologie de la performance sous la dénomination, « Mental perspective ».

Cette mission d'aide à la performance pilotée par Madame Emilie PELOSSE (MOP) sera coordonnée par notre cellule performance sur les trois axes suivants :

- l'identification des représentations sociales autour de l'intervention en préparation mentale ;
- la modélisation des habiletés mentales en tir ;
- l'élaboration d'outils fédéraux de développement des habiletés mentales pour intégration à l'entraînement.

Cette action portera sur le collectif, les athlètes et l'encadrement.

8. PROGRAMMATION ET FINANCEMENT

Evaluation des besoins spécifiques

➤ Installations

La réalisation du Centre National de Tir Sportif à Chateauroux-Déols dans une dimension à vocation internationale va permettre à la FFTir de recevoir dans de très bonnes conditions la concurrence internationale dans le cadre d'échanges. Le CNTS va également permettre l'organisation à terme de championnats continentaux de référence.

Ce projet imaginé et réalisé par les élus de la fédération, associé à l'augmentation fluide et continue des licenciés depuis cinq ans a permis de mener une réflexion sur la nécessité de repenser à la nature de nos infrastructures sur le territoire national.

Souvent anciennes, enclavées en milieu urbain, nos infrastructures ne répondent plus de façon satisfaisante à l'accueil de nos nouveaux licenciés. Ainsi la nouvelle mandature a décidé de porter comme ambition pour cette olympiade la création de nouvelles infrastructures dans les régions.

Cette volonté passera inévitablement par l'accompagnement de l'Etat pour son financement mais également par son soutien intangible pour la réalisation d'infrastructures régionales en adéquation avec les PLU locaux.

Enfin comme il a été souligné par ailleurs, il est important pour le rayonnement de notre discipline Plateau d'avoir des installations olympiques présentes sur l'ensemble du territoire national. A cet effet, il est envisagé un partenariat avec la Fédération Française de Ball-Trap (FFBT) afin de conventionner avec certains de leurs clubs identifiés géographiquement pour y installer les équipements indispensables à la pratique des disciplines olympiques.

Les pistes d'optimisation du modèle économique

Le modèle économique de la FFTir du fait de son caractère particulier de pratique au sein d'une enceinte dédiée fixe de façon un peu rigide les options d'évolutions.

C'est une des raisons pour laquelle la FF tir est toujours restée fidèle à sa politique d'implantation de sa relève et son élite au sein des établissements nationaux du Grand INSEP. Il en sera de même sur la prochaine olympiade avec les évolutions suivantes souhaitées :

➤ Pôle France Carabine INSEP

Le stand de tir 25/50m de l'INSEP reste le dernier chantier non réalisé mais acté de la rénovation complète de l'établissement. Programmé dans sa finalisation pour mi 2018, la FFTir aura pour la première fois de son histoire au sein de l'établissement la possibilité d'accueillir des équipes complètes de nations concurrentes sans hypothéquer par manque de place la permanence de l'entraînement de nos pensionnaires. Ce sera également une mise en conformité de ce pas de tir aux standards internationaux rencontrés aujourd'hui par notre élite.

Pour mémoire l'installation actuelle est la copie conforme des installations olympiques des JO de Séoul 1988...

➤ Pôle France Pistolet/Plateau Bordeaux Aquitaine

Le travail très constructif entrepris avec la direction du CREPS de Bordeaux Aquitaine depuis ces dernières années permet d'avoir un centre d'entraînement performant et attractif. Quelques aménagements à la marge sont envisagés mais les perspectives sont ancrées sur du long terme avec en plus la présence du Centre National de Formations de la fédération sur site.

➤ Pôle France Relève Pistolet Pays de la Loire

La nouvelle implantation du CREPS des Pays de la Loire laissait entrevoir l'opportunité d'avoir enfin un lieu unique de vie, de scolarité et d'entraînement. Il n'en sera pas ainsi et il faudra encore composer avec une convention avec un club hôte, proche du CREPS mais néanmoins tributaire des aléas de la vie associative.

➤ Pôle France Relève Carabine Strasbourg

Nous retrouvons au sein de l'établissement alsacien les mêmes facilités pour la Carabine que celles présentes au Pistolet à Bordeaux. Ce centre d'entraînement historique devra certainement évoluer au niveau de son installation à 50m au cours de l'olympiade mais la qualité des relations avec l'établissement ne laisse aucun doute sur ces possibilités.

➤ Pôle France Relève Carabine Wattignies

Un grand projet d'implantation d'une structure permettant le tir à 25/50m est à l'étude au sein de l'établissement. Cette réalisation permettrait à terme d'éviter les longs trajets chronophages vers un club hôte. Cette installation éviterait également la mise en place d'une relation conventionnée avec une association sans en avoir la pleine jouissance.

Il existe un fort soutien de la ligue d'accueil pour la réalisation de ce projet au sein de l'établissement.

Le budget prévisionnel (stages, compétitions, etc...)

Cf. ANNEXE 5 (budget stages et compétitions 2016-2017)

9. EVALUATION

Point d'étape annuel

Le point d'étape annuel à l'issue des évènements de référence est uniquement fondé sur les indicateurs PO, autrement dit sur notre capacité dans un environnement international concurrentiel à rentrer dans des finales, condition sine qua non pour ensuite prétendre aux gains de médailles.

Cf. ANNEXE 6

Indicateurs communs

➤ PER – Le dispositif d'évaluation

Afin de vérifier l'efficacité du PER, la DTN met en place un dispositif d'évaluation de ce dernier.

Il couvre les champs des trois niveaux d'intervention de la pré-filière entraînement.

Sa mise en œuvre s'exerce sous la responsabilité du cadre de la DTN en charge du PPF.

- Les collectifs nationaux d'entraînement

Indicateurs de suivi observés annuellement :

- résultats obtenus en points par les 1er, 2e, 3e et 8e du championnat de France à partir de 2017. Seules les épreuves olympiques sont concernées. Une augmentation régulière des moyennes est attendue ;
- nombre de jeunes participant à des finales sur des grands prix internationaux ;
- nombre de jeunes obtenant des médailles sur des grands prix internationaux ;
- nombre de jeunes intégrant les collectifs nationaux Juniors ;
- nombre de jeunes intégrant un pôle ;
- nombre de jeunes intégrant une équipe de France Juniors.

- Les collectifs régionaux d'entraînement

Indicateurs de suivi observés annuellement :

- résultats obtenus en points par les 10^e, 20^e et 30^e du championnat de France à partir de 2017. Seules les épreuves olympiques sont concernées. Une augmentation régulière des moyennes est attendue ;
- nombre de diplômés spécifiques écoles de tir parmi les Initiateurs de club ;
- nombre de jeunes bénéficiant du dispositif Cibles Couleurs dans leur club ;
- nombre de jeunes intégrant les collectifs nationaux Cadets / Juniors ou un pôle.

- Les Ecoles de tir

Indicateurs de suivi observés annuellement :

- résultats obtenus en points par les 3, 8 et 20 premiers du championnat de France EDT à partir de 2017. Une augmentation régulière des moyennes est attendue ;

- nombre de diplômes spécifiques Ecoles de tir délivrés aux Initiateurs de club ;
- nombre de jeunes bénéficiant du dispositif Cibles Couleurs ;
- nombre de jeunes intégrant les collectifs régionaux ou nationaux Cadets.

➤ PES – Le dispositif d'évaluation

○ Evaluation des tireurs en pôle

- chaque tireur fait l'objet d'une évaluation dans le domaine du double projet ;
- un bilan intermédiaire est effectué en février et un bilan en fin de saison en juin. Ces 2 bilans seront également l'occasion de vérifier que le tireur se soumet bien au suivi médical réglementaire ;
- dans le domaine sportif, les critères d'évaluations portent sur les résultats sportifs, l'investissement à l'entraînement et les progrès réalisés ;
- dans le domaine de la formation, les critères sont les résultats du conseil de classe, la réussite aux examens ou aux partiels, les passages en année supérieure, le comportement dans l'établissement de formation.

○ Evaluation des tireurs listés SHN hors structures

Un certain nombre de tireurs listés SHN (compte tenu de leurs performances sportives) ne sont pas inscrits en pôle France mais appartiennent néanmoins à un collectif. Ils seront suivis et évalués sur le plan sportif par les entraîneurs nationaux en charge de la catégorie d'âge concernée. Le contrôle du suivi médical réglementaire sera assuré par le médecin en charge du PPF. L'information concernant la SMR sera adressée directement au tireur. Le suivi socio professionnel des tireurs listés SHN hors structures sera renforcé.

○ Evaluation des structures

Sur du court terme (une saison sportive), l'évaluation d'un pôle est avant tout constituée de la synthèse des évaluations individuelles des tireurs qui le composent.

Sur du long terme, en prenant comme critères le nombre de tireurs participant aux Jeux Olympiques, on peut juger de l'efficacité d'une structure après une période de fonctionnement estimée à :

- de 4 à 8 ans pour les pôles France Seniors ;
- de 8 à 10 ans pour les pôles France Jeunes.

○ Les critères d'évaluation à court terme des pôles

Les critères d'évaluation à court terme des pôles France Relève et des pôles France sont :

- résultats sportifs ;
- résultats scolaires et universitaires : réussite aux examens, passage en classe supérieure, réorientation ;
- respect du cahier des charges ;
- respect des textes concernant le suivi médical réglementaire ;
- diffusion des informations et sensibilisation à la lutte contre le dopage, la diététique, la lutte contre la violence dans le sport ;

- respect du programme sportif indiqué par la DTN : entraînement, stages, compétitions de préparation ou de détection ;
- nombre de tireurs qui intègrent la structure d'entraînement du niveau supérieur.

➤ Indicateurs spécifiques de la fédération

Cf. ANNEXE 7 (deux exemples de tableaux de bord d'épreuves).

➤ Taux d'insertion professionnelle des sportifs de haut niveau

Cf. ANNEXE 8

10. ANNEXES

ANNEXE 1

PROTOCOLE DES TESTS D'ENTRÉE EN POLE (2017)

Entretien fédéral

Durée : 30 minutes

Objectif : évaluer le tireur sur :

- son envie, son niveau d'engagement, ses motivations ;
- ses objectifs ;
- son niveau sportif ;
- son matériel ;
- son niveau scolaire / les études et le métier envisagé ;
- la pratique d'autres sports et le goût de l'effort ;
- les blessures et leur traitement ;
- l'engagement de ses parents dans le projet ;
- sa capacité à être éloigné de son domicile et son autonomie ;
- sa capacité à vivre en collectivité/groupe ;
- le rapport à l'autorité (professeurs, parents, entraîneurs) ;
- le souhait du pôle désiré.

Evaluation kinésithérapique

Durée : 30 minutes

Objectif :

- Evaluer au moyen de tests morphostatiques / morphodynamiques (avec et sans arme) et d'un questionnement, l'état physique, morphologique, articulaire et musculaire du tireur.
- Percevoir sa capacité à résister à une charge d'entraînement plus importante et à un travail de préparation physique soutenu.
- Détecter les blessures éventuelles et proposer une thérapie adaptée avant l'entrée en structure. Un compte-rendu au staff médical fédéral sera effectué à l'issue des tests par le kiné évaluateur.

ANNEXE 1

Evaluation des capacités physiques

Durée : 2 heures 30

Objectif : évaluer au travers des exercices proposés :

- les capacités physiques, la condition physique ;
- l'équilibre, la coordination des membres inférieurs et supérieurs ;
- l'engagement dans la difficulté ;
- les relations aux autres ;
- Les autres sports pratiqués.

Evaluation Scatt

Durée : 1 heure pour le Pistolet

1 heure 30 pour la Carabine

L'évaluation se fait en deux parties.

1) Objectif 1 : évaluer le savoir-faire et le savoir-être sur le pas de tir :

- le potentiel de stabilité ;
- la coordination ;
- la régularité de l'entrée en cible ;
- la qualité du départ du coup ;
- la position ;
- le matériel et l'équipement ;
- la performance en cible.

Matériel utilisé :

- Scatt (simulateur de tir) ;
- cibles électroniques.

Protocole :

- Pistolet 50' :
 - 5' Briefing, installation et réglages
 - 10' de préparation et essais
 - 30' type match pour 25 coups
 - 5' de débriefing

ANNEXE 1

- Carabine 1h20' :
 - 10' briefing et équipement
 - 10' d'installation et réglages
 - 20' de préparation et essais
 - 30' type match pour 25 coups
 - 10' de débriefing et rangement

2) Objectif 2 : évaluer les savoirs dans les domaines de :

- la sécurité ;
- la connaissance de l'arme ;
- la connaissance du règlement (temps – caractéristiques de l'arme) ;
- la connaissance de la technique de base (oral et démonstration).

Durée : 10' à l'issue du tir sur Scatt

Matériel utilisé :

- évaluer au moyen d'un questionnaire, spécifique par discipline, les savoirs « acquis » « non acquis » « en cours d'acquisition ».

Evaluation pratique du niveau de tir

Durée : 1 match (50 min pour les filles et 1h15 pour les garçons) + temps d'installation 15 min + temps de préparation et d'essais

Objectifs :

- évaluer un niveau de performance en situation stressante ;
- évaluer la qualité de la préparation au match ;
- évaluer le comportement du tireur (avant, pendant et après) pour lui-même et envers les autres ;
- évaluer la technique de base ;
- évaluer la gestion du match (arrêts, justesse du groupement) ;
- évaluer le matériel (conformité & adaptation technique).

ANNEXE 2



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR
CONVENTION INDIVIDUELLE HAUT-NIVEAU
COLLECTIFS 2016/2017
Athlète de la filière de Haut Niveau

Entre :

La Fédération Française de Tir, dont le siège social se situe au 38, rue Brunel - 75017 Paris, ci-après dénommée « FFTir » représentée par Monsieur **Gilles MULLER**, Directeur Technique National

Et :

L'athlète sous signataire : Nom : Prénom :
relevant de la Fédération Française de Tir inscrit sur la liste nationale des sportifs de haut niveau en catégorie

Etant préalablement exposé ce qui suit

Représenter son pays au plus haut niveau international et remporter des victoires est une consécration à laquelle aspire tout athlète. C'est conjointement le fruit d'un long investissement personnel de l'athlète et de l'efficacité du système fédéral. Dans ce cadre, l'athlète n'agit plus seulement à titre individuel ; il est aussi perçu comme un représentant de la nation, de sa fédération et de son club.

Il est apparu opportun à la FFTir de formaliser les relations qui la lient aux athlètes de la filière de haut niveau.

Cette convention individualisée, doit être signée par le Directeur Technique National, l'entraîneur et l'athlète sélectionné dans les différents collectifs de préparation de l'année, quelle que soit la structure d'entraînement dont il relève.

La présente convention a pour objet de déterminer les droits et les obligations réciproques de la FFTir et des sportifs des collectifs en vue de la préparation des échéances internationales.

En signant cette convention, la FFTir et l'athlète s'engagent à respecter les points mentionnés ci-après.

ANNEXE 2



1 – ENCADREMENT

La Fédération s'engage à :

- Nommer, sur chaque pôle France et pôle Espoirs, un entraîneur en charge de la préparation des sportifs.
- Désigner pour chaque sportif des collectifs un cadre national en qualité de référent.

Ce référent est le garant du projet sportif et personnel de l'athlète. Il centralise les échanges entre les parties concernées par ce projet (sportif, employeur, structure de formation, famille etc), et en tient informé la D.T.N.

2 – PROGRAMME ET MOYENS D' ACTIONS

La Fédération s'engage à :

- Mettre en oeuvre, pour tous les athlètes relevant des collectifs de préparation un programme de stages et compétitions. Pour les sportifs retenus en Equipe de France suite aux épreuves de sélection, un programme de préparation terminale sera aussi édité. Ce programme d'actions pourra être individualisé pour les athlètes des collectifs.
- Dans la limite des budgets disponibles, la FFTir participera financièrement pour toutes les opérations organisées dans le cadre de la filière du haut niveau et de l'Equipe de France (regroupements, stages, compétitions, opérations de communication). Conformément aux règles financières de la FFTir, selon les actions et sur décision adoptée du CD Fédéral, le mode de remboursement des déplacements prévu est le suivant :
 - o voiture : 0.21 € du Km
 - o train : billet de 2^e classe
 - o avion ou locations diverses : accord préalable de la DTN.
- Demander à l'Etat, le versement d'une aide financière au profit des sportifs des collectifs 2015/2016 classés en liste Jeune, Senior ou Elite, par le Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F.), au titre du chapitre des aides personnalisées.
- Mettre à disposition sur proposition de l'entraîneur, une aide personnalisée forfaitaire pour le matériel et les accessoires de tir nécessaires. Les modalités de versement des aides personnalisées mandatées par la FFTir seront envoyées par le C.N.O.S.F de la façon suivante :
 - o L'aide forfaitaire est versée chaque trimestre ;
 - o Les primes à la performance seront versées suivant le calendrier sportif ;
 - o Les demandes d'aides sociales et aides personnalisées sollicitées par les sportifs seront étudiées par la DTN dans le cadre de la convention individuelle ci-jointe ;
 - o Les remboursements de frais se feront uniquement sur facture acquittée à la date de l'année civile de référence.

ANNEXE 2



Cet échéancier sera intégralement respecté sous réserve que les fonds destinés à financer les aides personnalisées soient, au préalable, versés au CNOSF par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

Pour bénéficier de ces aides, le sportif doit être exempt d'arriérés vis-à-vis de la FFTir.

L'athlète s'engage à :

- Définir en relation étroite avec son entraîneur et/ou son cadre référent, ses objectifs et son programme individuel ;
- Donner régulièrement des informations à son entraîneur et/ou son cadre référent afin de lui permettre une régulation optimale du programme et une capitalisation du travail réalisé ;
- Participer à toutes les actions définies dans son programme individuel ;
- Respecter l'ensemble des règles édictées par la FFTir notamment le mode de sélection et les règles de fonctionnement de la filière du haut niveau ;
- Respecter le règlement intérieur de toutes les structures support des Pôles de la filière du haut niveau et des centres d'accueil et d'hébergement utilisés pour les actions de stages et compétitions ;
- Mettre en œuvre toute action jugée nécessaire pour atteindre ses objectifs sportifs dans le respect de la déontologie sportive ;
- Se comporter fidèlement à la charte éthique du tireur, en adéquation avec les valeurs et qualités du dispositif « Cibles Couleurs » pendant toute la durée de la présente convention.

3 – SUIVI MEDICO-SPORTIF

La Fédération s'engage à :

- Accompagner les athlètes dans le cadre du suivi médico-sportif prévu par la loi particulièrement sur les Pôles France/Pôles Espoirs ;
- Respecter la confidentialité de toutes les informations médicales.

L'athlète s'engage à :

- Se soumettre à tous les examens relatifs au protocole tels que précisés dans le Règlement de la Gestion Sportive et informer son entraîneur et/ou son cadre référent, des éventuels actes médicaux pouvant avoir des conséquences sur sa participation aux compétitions de référence ;
- Faire parvenir au médecin de la FFTir le compte-rendu des examens et explorations fonctionnelles exécutées dans le cadre du suivi médical réglementaire.

ANNEXE 2



4 – LUTTE CONTRE LE DOPAGE

La Fédération s'engage à :

- Diffuser toute information concernant les règlements et les actions de prévention prévus dans ce domaine ;
- Apporter par l'intermédiaire du médecin fédéral et des médecins des Equipes de France, une réponse à toutes les questions relatives à la lutte contre le dopage.

L'athlète s'engage à :

- Prendre connaissance des textes et documents de référence concernant la lutte contre le dopage ;
- Veiller à ne prendre aucune substance figurant sur la liste des produits interdits en cours de validité ;
- Se prêter à tout contrôle en compétition, hors compétition ou à l'entraînement ;
- Vérifier mensuellement son classement mondial par épreuve (ISSF) ;
- Tenir à jour, à l'aide des moyens proposés par les acteurs institutionnels (AFLD, ISSF) en charge de la lutte contre le dopage, les informations relatives à sa localisation personnelle (pour les trois mois à venir) pour répondre à toute demande de contrôle inopiné (logiciel ADAMS).

5 – PUBLICITÉ ET COMMUNICATION

Promotion des Equipes de France - Image collective

Conformément à la Charte du Sport de Haut Niveau, la FFTir dispose des droits exclusifs d'utilisation de l'image collective des Tireurs membres de l'Equipe de France. L'image de l'Equipe de France est considérée collective à compter de 4 membres minimum.

Promotion des Equipes de France - Image individuelle

Le sportif donne à la FFTir pendant toute la durée de la présente convention, l'autorisation d'associer sur tout le territoire Français, son image individuelle et son nom à la FFTir pour la promotion de la discipline qu'il pratique.

Lorsque le sportif remporte une ou des médailles lors de toute compétition (y compris les Jeux Olympiques), il donne à la FFTir, l'autorisation d'utiliser sur tout le territoire Français, son image individuelle (médaillée), et son nom après la compétition pour la promotion de la discipline pendant une durée d'un an suivant la compétition et pour l'information interne des partenaires.

ANNEXE 2



Sur tous supports de communication quels qu'ils soient et notamment :

Affiches, tracts, licence, dépliants, catalogues, plaquettes, dossiers de presse, publicités et articles dans la presse écrite et en ligne, site internet de la FFTir, diffusion vidéo, badges d'accès aux compétitions, journaux sportifs télévisés, ainsi que tout objet publicitaire dans le cadre de la promotion de la discipline.

Cette autorisation est donnée à titre gracieux et contribue à l'ensemble des moyens financiers et matériels mis à disposition du dit sportif par la FFTir.

Cette autorisation est subordonnée à l'accord préalable du sportif concernant uniquement le choix de l'image/la photographie devant être reproduite. Sans réponse écrite (e-mail, fax...) du sportif sous 72 h, l'accord sera réputé acquis.

Le sportif donne à la FFTir pendant toute la durée de la présente convention, l'autorisation d'associer sur tout le territoire Français, son image individuelle et son nom à la FFTir pour la promotion du dispositif « Cibles Couleurs » et des valeurs et qualités qui lui sont associées.

Dans ce cadre, il pourra être sollicité pour participer à des actions de promotion dans la mesure de ses disponibilités.

La FFTir mettra gracieusement à la disposition du sportif les images le concernant lors des compétitions pour lesquelles la FFTir est titulaire des droits d'exploitation, conformément aux dispositions de l'article L333-1 du code du sport, afin que ce dernier puisse les utiliser sur tout support de promotion le concernant (site internet du sportif, dossier de présentation, film sur le sportif par exemple) sans que cette promotion puisse mettre en difficulté un partenaire de la FFTir et à l'exclusion de toute promotion liée à des activités nuisant à l'image de la FFTir.

Le sportif avisera la FFTir de l'objet de l'utilisation de ces images et la FFTir se réserve le droit de s'y opposer.

6 – SUIVI DE FORMATION ET SOCIOPROFESSIONNEL

La Fédération s'engage à :

- Assurer les rôles de coordination et de centre ressources en matière de suivi de carrière des athlètes ;
- Soutenir le sportif dans sa démarche ;
- Respecter la confidentialité des informations relatives à la situation personnelle du sportif contenues dans la base de données fédérale.

ANNEXE 2



L'athlète s'engage à :

- Être moteur dans son projet ;
- Informer son cadre référent de son programme de formation et/ou de son projet d'orientation ;
- Tout mettre en œuvre pour concilier son projet sportif et ses objectifs de formation à long terme ;
- Tenir à jour les informations relatives à sa situation personnelle dans la base de données fédérale.

7 – RELATIONS AVEC LES PRÉSIDENTS DE CLUBS

La Fédération s'engage à :

- Établir à la demande du sportif une convocation nominative pour toutes les actions principales.

L'athlète s'engage à :

- Communiquer à la demande de son Président de club son programme d'équipe de France.

8 – NON RESPECT DES ENGAGEMENTS

Liste non exhaustive d'exemples se rapportant au non respect des engagements :

- Absences injustifiées notamment lors de préparations spécifiques ;
- Retards répétés ;
- Mauvaise volonté évidente ;
- Comportement en contradiction avec l'éthique du Tir ;
- Manque de respect à l'encadrement technique ou médical ;
- Non participation ou non respect des horaires d'entraînement ;
- Non respect des règles du suivi médical réglementaire ;
- Hygiène de vie ;
- Comportement à l'intérieur et à l'extérieur du lieu d'entraînement et de compétition.

ANNEXE 2



Par rapport aux compétitions internationales, stages, championnats et manifestations officielles :

- Tenue vestimentaire non respectée (tenue de ville et sportive) ;
- Comportement général...

Mesures :

Le non respect des engagements du présent contrat peut donner lieu à :

- Un avertissement oral ;
- Un avertissement écrit ;
- Le retrait ou la diminution de l'aide individualisée ;
- Et toute autre mesure nécessaire notamment : exclusion d'un stage de préparation, de l'équipe de France, retrait de la sélection...

9 – DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour la saison sportive 2016/2017.

Le Directeur Technique National ou son représentant et l'athlète sont chargés de veiller au respect des différentes clauses de cette convention.

Fait à Paris, le :

Le sportif et ou le représentant légal
en cas de minorité

Les entraineurs
Responsables du Collectif

Gilles MULLER
Directeur Technique National

ANNEXE 3



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR CONVENTION D'ATHLÈTE EN PÔLE SAISON 2017/2018

Cette convention est passée entre les soussignés :

Madame / Mademoiselle / Monsieur

Prénom

Né(e) le À

rattaché(e) au pôle France : INSEP / CREPS BORDEAUX AQUITAINE (rayer la mention inutile)

ou rattaché(e) au pôle France Relève : du CREPS de

de façon permanente ou s'y entraînant régulièrement comme partenaire.

Licencié(e) à la Fédération Française de Tir (licence n° :)

pour la saison concernée.

Demeurant :

.....

Portable : Mail :

N° de passeport (civil) : Fin de validité :

d'une part,

et

La Fédération Française de Tir,
ci-après dénommée FFTir ou fédération,

d'autre part.

Il est convenu ce qui suit :



ANNEXE 3



Article 1 – La fédération

La FFTir s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour aider les athlètes en pôle à atteindre les objectifs élevés qu'ils se sont fixés en leur offrant notamment son assistance et le suivi d'un entraînement régulier.

Prise en charge financière

La fédération prend en charge tout ou partie des frais relatifs à la présence en pôle. Le pourcentage de prise en charge est déterminé selon des critères d'âge et de performance. Ce barème est joint en annexe 4 de cette convention.

Ce document est établi annuellement pour une période allant du 1^{er} septembre au 31 août. Il est communiqué aux athlètes dès sa parution plusieurs mois avant la rentrée de septembre. Il est également mis en ligne sur le site de la fédération.

Suivi médical

La fédération s'engage à proposer une équipe médicale afin d'assurer le suivi de chaque athlète, de lui donner des indications et des conseils pour un développement optimum de ses capacités et du suivi de sa santé.

Cette équipe peut-être celle du CREPS d'accueil de la structure, celle de la fédération ou bien une autre extérieure.

Assurance

La souscription de la licence fédérale auprès du club d'appartenance du tireur assure les garanties responsabilité civile et assistance du contrat fédéral.

La fédération informe ses pratiquants de leur intérêt à souscrire simultanément une garantie individuelle accident.

Suivi social et formation

La fédération mettra en œuvre tous les moyens à sa disposition pour aider les athlètes en structure à réaliser leur double projet : sportif et scolaire/universitaire.



ANNEXE 3



Article 2 – L'athlète

En incorporant un centre d'entraînement permanent (pôle - liste en annexe 1), l'athlète s'engage à tout mettre en œuvre pour atteindre le niveau d'excellence par :

- ses résultats sportifs,
- ses résultats scolaires ou universitaires,
- son comportement,
- son attitude générale dans le pôle et lors des déplacements : compétitions, stages ou toutes autres actions.

L'athlète s'engage également à respecter les statuts et les règlements de la FFTir, et à agir en conformité avec la charte du Haut Niveau annexée au règlement intérieur de la FFTir et figurant dans les Textes Officiels de la Fédération FFTir (www.fftir.fr).

En contrepartie de l'aide qu'il reçoit, l'athlète de haut niveau s'engage à respecter la déontologie du sportif de haut niveau, les règlements sportifs, les règles de bonne conduite en usage dans le monde de la compétition où il évolue.

Suivi Médical

En utilisant les structures médicales mises à sa disposition par la fédération et le pôle, l'athlète assure sous sa responsabilité personnelle et en toute indépendance sa propre surveillance médicale.

Dans tous les cas où l'athlète a un problème médical qui peut avoir une incidence sur son entraînement ou sa participation aux compétitions nationales et internationales, il doit informer le médecin de la structure et l'encadrement sportif (pôle, collectif national, équipe de France).

Il lui appartient de spécifier son statut d'athlète de haut niveau lors de toute visite médicale hors structure ou d'achat de médicaments.

L'athlète s'engage à respecter le Suivi Médical Règlementaire (SMR) obligatoire d'après les arrêtés du 11 février 2004 et du 16 juin 2006 (pour toute information, s'adresser au médecin du pôle ou de la fédération).

L'athlète s'engage à consulter un médecin avant toute consommation de complément alimentaire.

Plus particulièrement, l'athlète s'engage à respecter les points suivants :



ANNEXE 3



Entraînements

L'athlète s'engage à :

- respecter le plan d'entraînement établi par les entraîneurs de pôle,
- suivre l'intégralité des stages pour lesquels il a été sélectionné par la fédération ou le pôle,
- participer à tous les entraînements de la structure d'appartenance. Toute absence devra faire l'objet d'un accord préalable des entraîneurs de la structure.

Programme des compétitions

L'athlète participera aux rencontres nationales, internationales pour lesquelles il/elle aura été sélectionné(e) par la fédération ou le pôle. Le responsable et les entraîneurs de la structure établiront son programme de compétition.

Pour participer à des compétitions ou stages hors pôle, l'athlète doit au préalable informer le responsable du pôle.

L'athlète se soumettra à tous les contrôles antidopage demandés par les Pouvoirs Publics, la FFTir ainsi que tous les organismes nationaux et internationaux habilités.

L'athlète devra être inscrit à la Sécurité Sociale et en faire la preuve (présentation de l'attestation de la Carte Vitale). L'athlète est interdit d'entraînement et de compétition en cas de non inscription à la Sécurité Sociale. La FFTir se tient à la disposition des athlètes pour trouver des solutions en cas de difficulté d'inscription.

Promotion

Conformément à la Charte du Sport de Haut Niveau, la FFTir dispose de droits exclusifs d'utilisation de l'image collective des tireurs membres des pôles. L'image des athlètes de pôle est considérée collective à compter d'une prise de vue de 4 membres minimum.

L'athlète donne à la FFTir pendant toute la durée de la présente convention, l'autorisation d'utiliser sur tout le territoire français son image individuelle et son nom pour la promotion de la discipline qu'il pratique :

- sur tous supports de communication quels qu'ils soient et notamment : affiches, tracts, dépliants, catalogues, dossiers de presse, publicités et articles dans la presse écrite, site Internet de la FFTir ou du pôle, diffusion vidéo, badges d'accès aux compétitions, journaux sportifs télévisés,



ANNEXE 3



- ainsi que sur tous objets publicitaires que la FFTir vend au public pour obtenir des recettes lui permettant de fournir une aide financière à l'athlète. Cette autorisation est subordonnée à l'accord préalable de l'athlète sur l'image / la photographie devant être reproduite. Sans réponse écrite (e-mail, fax...) de l'athlète sous 72 h, l'accord sera réputé acquis.

En cas de manquement de l'athlète à ses obligations, le Directeur Technique National peut prendre des mesures telles que définies à l'annexe 2 et peut également saisir la commission nationale de discipline de la FFTir qui pourra infliger d'autres sanctions.

Les difficultés d'interprétation de la présente convention et les litiges qui pourraient naître de son application, seront soumis à la commission nationale de discipline de la FFTir.

Comportement et esprit d'équipe

L'athlète de haut niveau représente sa fédération et son sport. Il est un exemple pour l'ensemble des licenciés et des sympathisants du sport et de la fédération, notamment pour l'ensemble de la jeunesse. Il se doit de respecter l'image de marque de la fédération et du sport qu'il pratique et d'agir en toutes circonstances en respectant la déontologie du sportif de haut niveau.

L'athlète s'engage à avoir à l'égard de ses camarades et des dirigeants élus ou professionnels, une attitude de conciliation favorisant le progrès de chacun et la cohésion au sein de l'équipe.

Article 3 – Durée de la convention

La présente convention est valable pour la saison 2017/2018 soit du 1er septembre 2017 au 31 août 2018.

L'athlète

Le représentant légal pour les mineurs

Responsable du Pôle

Directeur Technique National



ANNEXE 3



LISTE DES ANNEXES

1. LISTE DES PÔLES DE LA FFTIR
2. MESURES DISCIPLINAIRES – MOTIFS DE SANCTION
3. BARÈME DE PRISE EN CHARGE



ANNEXE 3



ANNEXE 1 - LISTE DES PÔLES

- PÔLE FRANCE – INSEP
- PÔLE FRANCE – CREPS BORDEAUX AQUITAINE
- PÔLE FRANCE RELÈVE – CREPS PAYS DE LA LOIRE
- PÔLE FRANCE RELÈVE – CREPS STRASBOURG
- PÔLE FRANCE RELÈVE – CREPS WATTIGNIES



ANNEXE 3



ANNEXE 2 – MESURES DISCIPLINAIRES - MOTIFS DE SANCTION

Mesures disciplinaires :

Le non respect des engagements du présent contrat peut donner lieu à :

- un avertissement oral par le cadre responsable du pôle,
- un avertissement écrit par l'adjoint au DTN en charge des pôles,
- l'exclusion temporaire ou définitive de la structure par le DTN,
- une non prise en charge financière des frais de pension par le DTN.

En fonction du degré de la faute sanctionnée les mesures les plus contraignantes peuvent être prise directement.

Motifs pouvant entrainer une sanction (liste non exhaustive) :

Raisons liées au sportif :

- absences injustifiées,
- retards répétés,
- mauvaise volonté évidente,
- comportement en contradiction avec l'éthique du sport de haut niveau,
- manque de respect à l'encadrement,
- hygiène de vie inadaptée,
- comportement négatif à l'intérieur et à l'extérieur du pôle,
- non respect des consignes d'hygiène et de sécurité,
- non paiement à la fédération des frais de pension.

Raisons liées à la formation :

- absences injustifiées,
- retards répétés,
- mauvaise volonté évidente,
- comportement en contradiction avec les valeurs du sport,
- manque de respect à l'équipe pédagogique,
- comportement négatif à l'intérieur et à l'extérieur du lieu scolaire.



ANNEXE 3



ANNEXE 3 – BARÈME DE PRISE EN CHARGE

Prise en charge financière des pensions des titulaires et des partenaires des pôles - Saison 2017/2018		 Édité le 02 décembre 2016						
CATÉGORIE	CADET 2 et <	CADET 3	JUNIOR 1	JUNIOR 2	JUNIOR 3	SENIOR 1 DAME 1	SENIOR 2 DAME 2	
CATÉGORIE A	Médailles aux JEUX OLYMPIQUES Médaille en "INDIVIDUEL" au championnat du Monde Médaille en "INDIVIDUEL" au championnat d'Europe Médaille en "INDIVIDUEL" en coupe du Monde Finales coupes du Monde Catégorie "ELITE SRN"			80%	80%	80%	80%	
CATÉGORIE B	Finales aux Jeux Olympiques Médaille par "EQUIPE" au championnat du Monde disciplines Olympiques Médaille par "EQUIPE" au championnat d'Europe disciplines Olympiques Médaille en "INDIVIDUEL" en coupe du Monde Jeux Olympiques Médaille en "INDIVIDUEL" en coupe du Monde disciplines Olympiques Finales au championnat du Monde "EQUIPE" coupe du Monde disciplines Olympiques	80%	80%			70%		
CATÉGORIE C	Médailles au championnat du Monde ; disciplines haut niveau ou universitaire Médailles au championnat d'Europe disciplines haut niveau Médailles France coupe d'Europe disciplines haut niveau Médailles France coupe d'Europe disciplines haut niveau Médailles France coupe d'Europe disciplines haut niveau Sélectionnés aux Jeux Olympiques	80%		70%	70%		60%	
CATÉGORIE D	Médaille en "INDIVIDUEL" compétitions internationales inscrites au calendrier fédéral			70%			50%	
CATÉGORIE E	Équipe de France (PESPERE) Matchs internationaux défilés en club de saisons par la DTN	70%		60%	60%		40%	
CATÉGORIE F	Sans statut ci-dessus			50%	40%	30%	30%	
CATÉGORIE G	1ère année en polo sans statut ci-dessus			60%	50%	50%	30%	
		20%	Recrutés par affiliation					
		0%	Accueil par la Fédération après candidature spontanée, dans la limite des places disponibles et du projet individuel.					

REMARQUES :
 1) LA CATÉGORIE D'ÂGE À PRENDRE EN COMPTE EST CELLE DE LA SAISON EN COURS AU 1^{er} SEPTEMBRE 2017
 2) CES BARÈMES PEUVENT NE PAS ÊTRE APPLIQUÉS POUR :

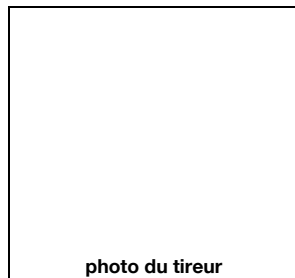
- des raisons disciplinaires
- une fin de carrière
- un changement de statut



ANNEXE 4



CARABINE



NOM	_____
PRÉNOM	_____
ADRESSE	_____
TÉL	_____
E-mail	_____
CLUB	_____
LIGUE	_____

CATÉGORIE

COLLECTIF
Âge et catégorie
Liste haut niveau
Surclassement international prévu (précisez) :

ÉPREUVES

Olympiques :	Priorité *
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres épreuves mondiales :	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* noter l'ordre de priorité 1-2-3

CONVENTION INDIVIDUALISÉE

SAISON 2016/2017

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR - 38 RUE BRUNEL 75017 PARIS - TÉL 01 58 05 45 45

ANNEXE 4

ATHLÈTE	ENCADREMENT NATIONAL
BILAN	
<p><u>RAPPEL DES OBJECTIFS 2015 :</u></p> <p><u>RÉSULTATS 2015 :</u></p> <p><u>BILAN DE LA SAISON :</u></p>	<p>----> objectifs ajustés</p> <p>----> bilan sportif par l'entraîneur de la discipline</p>
OBJECTIFS	
<p><u>OBJECTIFS 2016 :</u></p> <p><u>SOUHAITS COMPLÉMENTAIRES :</u></p>	<p>----> objectifs ajustés</p> <p><u>POSITION DU DTN :</u></p>

2/4

ANNEXE 4

AIDES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES							
<i>Justification et détails des aides demandées</i>							
DEMANDE DE L'ATHLÈTE			MONTANT	PROPOSITION ENTRAÎNEUR		MONTANT	DÉCISION DTN
FRAIS D'ENTRAÎNEMENT	tarif fédéral			tarif fédéral			MONTANT
	TRANSPORT (km)	REPAS (except)		TRANSPORT (km)	REPAS (except)		
	0,18€	20€		0,18€	20€		
NATURE	NBRE	NBRE		NBRE	NBRE		
PÔLE DE			STATUT DU SPORTIF	% de prise en charge fédérale			
PENSION 1/2 PENSION EXTERNE							
FRAIS DE FORMATION							
TYPE							
LIEU							
DURÉE							
AIDES SOCIALES (Motifs)							
MANQUE À GAGNER							
VERSEMENT EMPLOYEUR OU CIP	Nombre	JOURS					
VERSEMENT SPORTIF	Nombre	JOURS					
DIVERS - BESOINS ET RESSOURCES PARTICULIERS							
			TOTAL		TOTAL		
SITUATION DU SPORTIF EN SEPT 2014			<i>(scolaire, études sup. ou professionnelle), SOUHAITS ou BESOINS.</i>				

ANNEXE 4

AIDES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES (suite)				
Matériel (voir liste ci-jointe)	Prix d'achat ou de modification	Aide demandée	Aide proposée par l'entraîneur	Montant aide retenue
Récapitulatif des aides accordées			Montant aides indirectes	Montant aides directes
	Prise en charge sur le pôle			
	Manque à gagner employeur			
	Frais de formation			
	Frais d'entraînement			
	Matériel			
	Manque à gagner athlète			
	Aide sociale			
	Frais de formation			
	Divers			
TOTAL DE L'AIDE ACCORDÉE				
<p><i>Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance de la Convention Individuelle et m'engage à en respecter les termes pour la saison sportive 2015-2016</i></p>				
<p><u>Le sportif</u></p>		<p><u>L'entraîneur national</u></p>		<p><u>Le DTN</u> ou son représentant</p>
DATE :				
SIGNATURE :				

ANNEXE 5

Stages ISSF :

Date	Ville	Evènement	Discipline	Sexe	Collectif	Kiné	Armurie	Cadres	SHN	Déleg	Coût/Tir.	CP Total	Budget
STAGES PLATEAU SKEET OLYMPIQUE JUNIORS													
04-06/11/16	Cestas	Stage technique	Skeet	H+F	Collec. Jeunes			1	9	10			4 000 €
17-19/12/16	Chatelaillon	Stage technique	Skeet	H+F	Collec. Jeunes			1	9	10			4 000 €
18-20/02/17	Poussan	Stage technique	Skeet	H+F	Collec. Jeunes			1	9	10			4 000 €
18-20/04/17	Signes	Stage technique	Skeet	H+F	Collec. Jeunes			1	9	10			4 000 €
03-05/06/17		Stage technique	Skeet	H+F	Collec. Jeunes			1	9	10			4 000 €
18-21/07/17	Chatelaillon/Niort	Stage prép. Europe	Skeet	H+F	Collec. Jeunes			1	9	10			3 000 €
27-29/08/17		Stage prép. Monde	Skeet	H+F	Collec. Jeunes			1	9	10			3 000 €
													26 000 €

Date	Ville	Evènement	Discipline	Sexe	Collectif	Kiné	Armurie	Cadres	SHN	Déleg	Coût/Tir.	CP Total	Budget
STAGES PLATEAU SKEET OLYMPIQUE RELEVÉ													
27-29/12/16	Chatelaillon	Stage technique	Skeet	H+F	Collec. Relève			1	4	5			5 000 €
03-05/02/17		Stage technique	Skeet	H+F	Collec. Relève			1	4	5			5 000 €
15-17/04/17	Signes	Stage technique	Skeet	H+F	Collec. Relève			1	4	5			5 000 €
07-09/05/17	Chatelaillon	Stage technique	Skeet	H+F	Collec. Relève			1	4	5			5 000 €
28-30/07/17	Niort	Stage technique	Skeet	H+F	Collec. Relève			1	4	5			4 000 €
													24 000 €

Date	Ville	Evènement	Discipline	Sexe	Collectif	Kiné	Armurie	Cadres	SHN	Déleg	Coût/Tir.	CP Total	Budget
STAGES PLATEAU SKEET OLYMPIQUE SENIORS/DAMES													
16-19/01/17	Montecatini	Stage technique	Skeet	H+F	Collec. S/D			1	7	8			10 000 €
13-15/03/17	Montecatini	Stage technique	Skeet	H+F	Collec. S/D			1	7	8			6 000 €
24-27/04/17	Poussan	Stage technique	Skeet	H+F	Collec. S/D			1	7	8			6 000 €
19-22/07/17	Montecatini	Stage technique	Skeet	H+F	Collec. S/D			1	7	8			8 000 €
24-27/08/17	Montecatini	Stage technique ou GP	Skeet	H+F	Collec. S/D			1	7	8	budget sur comp.		
		Stage Individualisés	Skeet	H+F	Collec. S/D			1	7	8			5 000 €
													35 000 €

Date	Ville	Evènement	Discipline	Sexe	Collectif	Kiné	Armurie	Cadres	SHN	Déleg	Coût/Tir.	CP Total	Budget
STAGES PLATEAU FOSSE OLYMPIQUE JUNIORS													
19-23/12/16	Cestas	Stage technique	Fosse	H+F	Collec. Jeunes			1	6	7			5 000 €
11-15/02/17	Poussan	Stage technique	Fosse	H+F	Collec. Jeunes			1	6	7			5 000 €
10-14/04/17	Cernay	Stage technique	Fosse	H+F	Collec. Jeunes			1	6	7			5 000 €
09-11/06/17	Oyonnax	Stage technique	Fosse	H+F	Collec. Jeunes			1	6	7			5 000 €
août		Stage technique	Fosse	H+F	Collec. Jeunes			1	6	7			
													20 000 €

Date	Ville	Evènement	Discipline	Sexe	Collectif	Kiné	Armurie	Cadres	SHN	Déleg	Coût/Tir.	CP Total	Budget
STAGES PLATEAU FOSSE OLYMPIQUE SENIORS/DAMES													
12-18/02/17	Maroc	Stage technique	Fosse	H+F	Collec. S/D			1	9	10			17 000 €
12-18/03/17	Maroc	Stage technique	Fosse	H+F	Collec. S/D			1	9	10			15 000 €
10-14/04/17	Cernay ou GP	Stage technique ou GP	Fosse	H+F	Collec. S/D			1	9	10	budget sur Comp.		
15-21/08/17	???	Stage technique ou GP	Fosse	H+F	Collec. S/D			1	9	10	budget sur Comp.		
		Stage Individualisés	Fosse	H+F	Collec. S/D			1	9	10			5 000 €
													37 000 €

Date	Ville	Evènement	Discipline	Sexe	Collectif	Kiné	Armurie	Cadres	SHN	Déleg	Coût/Tir.	CP Total	Budget
STAGES PLATEAU DOUBLE TRAP SENIORS/JUNIORS													
20-22/01/17	Poussan	Stage technique	Fosse	H+F	Collec. S/J			1	4	5			2 000 €
17-19/02/17	Poussan	Stage technique	Fosse	H+F	Collec. S/J			1	4	5			2 000 €
17-19/03/17	Cestas	Stage technique	Fosse	H+F	Collec. S/J			1	4	5			2 000 €
21-24/04/17	Cestas	Stage technique	Fosse	H+F	Collec. S/J			1	4	5			2 000 €
													8 000 €

Stages Plateau **150 000 €**

ANNEXE 5

Stages ISSF (suite) :

Date	Ville	Evènement	Discipline	Sexe	Collectif	Kiné	Armurier	Cadres	SHN	Déleg	Coût/Tir.	CP Total	Budget
CARABINE JUNIORS													
23-28/10/16	Morbier	Stage oxy-tir	Cara 10m	H/F	Coll 10m			2	11	13			5 000 €
21-25/11/16	Lingolsheim	Stage technique	Cara 10m	H/F	Coll 10m			2	12	14			4 500 €
09-14/01/17	Beaulieu	Stage technique	Cara 10/50m	H/F	Coll 10/50m			2	11	13			6 800 €
20-24/02/17	Lauf	Stage technique	Cara 10/50m	H/F	Coll 10/50m			2	11	13			4 200 €
03-05/03/17	INSEP	Stage prépa cht d'Europe 10m	Cara 10m	H/F	Coll 50m			1	6	7			2 000 €
08-14/04/17	Beaulieu	Stage technique	Cara 10/50m	H/F	Coll 10/50m			2	11	13			6 800 €
18-21/04/17	La Madeleine	Stage technique	Cara 10/50m	H/F	Gr. Pôle Wattig								1 500 €
05-10/06/17	Antibes	Stage prépa cht du monde	Cara 10/50m	H/F	Coll 10/50m			2	10	12			5 000 €
													35 800 €
CARABINE SENIORS/DAMES													
27-30/10/16	Gap	Stage oxy		H/F	Coll 10-50m				3	12	15		5 500 €
14-18/11/16	Beaulieu	Stage technique	Cara 10-50	H/F	Coll 10-50m				3	15	18		6 500 €
09-13/01/17	Dortmund	Stage technique	Cara 10-50	H/F	Coll 10-50m				3	12	15		6 500 €
27/02-03/03/17	Mautauban	Stage technique	Cara 10-50	H/F	Coll 10-50m				3	9	12		5 000 €
01-03/03/17	INSEP	Stage prépa cht d'Europe 10m	Cara 10m	H/F	Déleg CDE				2	6	8		1 600 €
03-09/04/17	Grenade	Stage technique	Cara 10-50	H/F	Coll 10-50m				3	10	13	sur Comp.	
20-23/06/17	Millau	Stage prépa JM et cht d'Europe 50m	Cara 10-50	H/F	Déleg compets				3	12	15		4 500 €
		Stages techniques	Cara 10-50	H/F	Groupe Brize-Graff						0		8 000 €
													37 600 €
		Stages individualisés		J-S-D									3 500 €
		Budget supplémentaire carabine		J-S-D									3 100 €
													6 600 €
Stages Carabine													80 000 €

ANNEXE 5

Stages ISSF (suite) :

Date	Ville	Evènement	Discipline	Sexe	Collectif	Kiné	murier	Cadres	SHN	Déleg	Coût/Tir.	CP Total	Budget
PISTOLET 10/25/50 M JUNIORS													
19 au 23 octobre	CREPS Bordeaux	Stage de préparation	10-25-50m VO	H+F	Tous les coll			4	3	13+6VO	22		6 200 €
11 au 13 novembre	Libourne	Stage de préparation	Pist 10m	F	JF			2	1	7	8		2 500 €
11 au 13 novembre	Lille	Stage de préparation	Pist 10m	H	JG			2	1	7	8		2 800 €
13 au 15 janvier	CREPS Bordeaux	Stage prépa Munich	Pist 10m	H+F	Déleg compét			2	1	8	9		2 500 €
13 au 15 janvier	Lille	Stage de préparation	st 10/25/50m	H+F	Coll réduit			2	1	6	7		2 500 €
01 au 03 mars	CREPS Bordeaux	Stage prépa cht d'Europe	Pist 10m	H+F	Déleg compét			2	2	6	8		2 500 €
01 au 04 avril	Marseille	Stage de préparation	Pist 25/50m	H+F	Coll 25/50m			3	2	10	12		4 500 €
Semaine 12 juin	Libourne	Stage prépa cht du Monde	Pist 25/50m	H+F	Déleg compét			2	2	7+3VO	12		3 500 €
Semaine 17 juillet	Libourne	Stage prépa cht d'Europe	Pist 25/50m	H+F	Déleg compét			2	3	7+3VO	13		3 500 €
													30 500 €
PISTOLET VITESSE													
09 au 11 décembre	Marseille	Stage technique	VO juniors	J	Coll Juniors			2	1	6	7		2 000 €
13 au 15 janvier	Marseille	Stage technique	VO juniors	J	Coll Juniors réduit			2	1	3	4		1 500 €
10 au 12 février	Marseille	Stage technique	VO juniors	J	Coll Juniors			2	1	6	7		2 000 €
10 au 12 mars	Marseille	Stage technique	VO juniors	J	Coll Juniors			2	1	6	7		2 000 €
14 au 16 avril	Marseille	Stage technique	VO juniors	J	Coll Juniors			1	1	6	7		2 000 €
12 au 14 mai	Marseille	Stage technique	VO juniors	J	Coll Juniors réduit			2	1	3	4		1 500 €
18 au 20 novembre	Marseille	Stage technique	VO seniors	H	Coll VO seniors			2	1	6	7		2 200 €
09 au 11 décembre	Marseille	Stage technique	VO seniors	H	Coll VO seniors			2	1	6	7		2 200 €
13 au 15 janvier	Marseille	Stage technique	VO seniors	H	Coll VO seniors			2	1	6	7		2 200 €
10 au 12 février	Marseille	Stage technique	VO seniors	H	Coll VO seniors			2	1	6	7		2 200 €
17 au 19 mars	Marseille	Stage technique	VO seniors	H	Coll VO seniors			2	1	6	7		2 200 €
14 au 16 avril	Marseille	Stage technique	VO seniors	H	Coll VO seniors			2	1	6	7		2 200 €
05 au 07 mai	Marseille	Stage prépa WC Munich	VO seniors	H	Coll VO seniors			2	1	6	7		2 200 €
23 au 25 août	Marseille	Stage technique	VO seniors	H	Coll VO seniors			2	1	6	7		2 200 €
12 au 16 juillet	Marseille ou Suhl	Stage prépa cht d'Europe Baku	VO seniors	H	Coll VO seniors			4	1	6	7		4 500 €
													33 100 €
PISTOLET 10/25 M DAMES													
03 au 06 novembre	CREPS Bordeaux	Stages technique	10/25m	F	Coll 10-25m			3	1	11	12		4 000 €
05 au 07 décembre	CREPS Bordeaux	Stages technique	10/25m	F	Coll 10-25m			3	1	11	12		4 000 €
05 au 08 janvier	CREPS Bordeaux	Stages technique	10/25m	F	Coll 10-25m			3	1	11	12		4 000 €
01 au 03 mars	CREPS Bordeaux	Stage prépa Cht d'Europe	10m	F	Déleg compét			2	1	3	4		1 500 €
16 au 19 mars	Fleury	Stages technique	10/25m	F	Coll 10-25m			3	1	8	9		3 400 €
06 au 09 avril	Marseille	Stages technique	10/25m	F	Coll 10-25m			3	1	11	12		4 400 €
08 au 10 mai	Marseille	Stages technique	10/25m	F	Coll réduit			2	1	4	5		1 800 €
Juin	Marseille	Stages technique	10/25m	F	Coll réduit			2	1	8	9		3 800 €
11 au 13 juillet	CREPS Bordeaux	Stage prépa Cht d'Europe	25m	F	Déleg compét			2	1	3	4		1 500 €
													28 400 €
Stages individualisés													
													2 500 €
													2 500 €
PISTOLET 10/50 M SENIORS													
03 au 06 novembre	CREPS Bordeaux	Stage de préparation	Pisto 10-50m	H	Coll 10-50m			3	2	10	12		3 000 €
01 au 04 décembre	INSEP	Stage de préparation	Pisto 10-50m	H	Coll 10-50m			3	2	10	12		4 000 €
05 au 08 janvier	CREPS Bordeaux	Stage de préparation	Pisto 10-50m	H	Coll 10-50m			3	2	10	12		3 000 €
01 au 03 mars	CREPS Bordeaux	Stage prépa Cht d'Europe	Pisto 10m	H	Déleg compét			2	1	3	4		1 200 €
16 au 19 mars	Fleury	Stage de préparation	Pisto 10-50m	H	Coll 10-50m			3	1	8	9		3 800 €
06 au 09 avril	Beaulieu	Stage de préparation	Pisto 10-50m	H	Coll 10-50m			3	2	10	12		4 500 €
04 au 07 mai	Fleury	Stage de préparation	Pisto 10-50m	H	Coll 10-50m			3	2	8	10		4 000 €
01 au 04 juin	Millau	Stage de préparation	Pisto 10-50m	H	Coll 10-50m			3	2	5	7		3 800 €
13 au 16 juillet	Mérignac	Stage prépa Cht d'Europe	Pisto 50 M	H	Déleg compét			3	2	3	5		2 200 €
													29 500 €
PISTOLET 25 M													
31 mars au 04 avril	La Madeleine	Stage prépa saison	PCC/Std	H	Coll PCC/Std			3	1	6	7		2 000 €
2 juin au 5 ou 6 juin	Paris	Stage prépa Lahti	PCC/Std	H	Coll PCC/Std			3	1	6	7		2 000 €
01 au 04 sept	Lille	Stage prépa finale Europa Cup	PCC/Std	H	Coll PCC/Std			3	1	6	7		2 000 €
													6 000 €
													Stages Pistolet 130 000 €

Stages PER :

	2017	
	Budget	Budget
	Demandé	Accordé
STA DETECTIONMINIMES PISTO	4 500	4 500
STA DETECTION MINIMES CARA	3 800	3 800
S-TOTAL	8 300	8 300

ANNEXE 5

Stages PER (suite) :

	2017	
	Budget	Budget
	Demandé	Accordé
STA DETECTION CIBLE MOBILE 1	2 000	2 000
STA DETECTION CIBLE MOBILE 2	2 000	2 000
S-TOTAL	4 000	4 000

	2017	
	Budget	Budget
	Demandé	Accordé
STAGE CADETS COMMUN 1	26 000	26 000
STA CARABINE CADETS ZONE SUD 1		
STA CARABINE CADETS ZONE NORD 1		
STA PISTOLET CADETS ZONE NORD 1		
STA PISTOLET CADETS ZONE SUD 1		
STA CARABINE CADETS ZONE NORD 2	6 000	6 000
STA CARABINE CADETS ZONE NORD 3	6 000	6 000
STA CARABINE CADETS ZONE NORD 4	6 000	6 000
STA CARABINE CADETS ZONE SUD 2	6 000	6 000
STA CARABINE CADETS ZONE SUD 3	6 000	6 000
STA CARABINE CADETS ZONE SUD 4	6 000	6 000
STA PISTOLET CADETS ZONE NORD 2	6 300	6 300
STA PISTOLET CADETS ZONE NORD 3	6 300	6 300
STA PISTOLET CADETS ZONE NORD 4	6 300	6 300
STA PISTOLET CADETS ZONE SUD 2	5 700	5 700
STA PISTOLET CADETS ZONE SUD 3	5 700	5 700
STA PISTOLET CADETS ZONE SUD 4	5 700	5 700
S-TOTAL	98 000	98 000

ANNEXE 5

Stages PER (suite) :

	2017	
	Budget	Budget
	Demandé	Accordé
STA DETECTION VO 1		
STA DETECTION VO 2	4 000	4 000
STA DETECTION VO 3	4 000	4 000
STA DETECTION VO 4	4 000	4 000
S-TOTAL	12 000	12 000

	2017	
	Budget	Budget
	Demandé	Accordé
STA DET PES SKEET 1	500	500
STA DET PES SKEET 2	500	500
STA DET PES SKEET 3	500	500
STA DET PES SKEET 4	500	500
STA DET PES SKEET 5	500	500
STA DET PES FOSSE 1	1 300	1 400
STA DET PES FOSSE 2	1 300	1 400
STA DET PES FOSSE 3	1 300	1 400
STA DET PATEAU TERMINAL TERM CADETS	6 000	6 000
STA FOSSE CADETS 1 / 2	3 000	3 000
STA FOSSE CADETS 2 / 3	3 000	3 000
STA FOSSE CADETS 4	3 000	3 000
STA SKEET CADETS 1 / 2	2 000	2 000
STA SKEET CADETS 2 / 3	2 000	2 000
STA SKEET CADETS 4	2 000	2 000
S-TOTAL	27 400	27 700
TOTAL PES DETECTION	149 700	150 000

ANNEXE 5

Stages PER (suite) :

	2017	
	Budget	Budget
	Demandé	Accordé
IR OUEST CAR/PIST	5 000	0
IR MED CAR/PIST	9 000	0
IR SO CAR/PIST	2 000	0
IR EST CAR/PIST	4 500	0
IR NORD CAR/PIST	2 000	0
IR CE CAR/PIST	1 000	0
IR IDF CAR/PIST	0	0
IR CO CAR/PIST	4 500	0
IR OM CAR/PIST	6 000	12 000
TOTAL PES IR	34 000	12 000
MATERIEL IMMO STA CAD	0	0
ATELIERS DETECTION CDF MINIMES	4 000	4 000
FRAIS FONCTION PES/PER	5 000	5 000
TOTAL	192 700	171 000

ANNEXE 5

Compétitions internationales ISSF :

	Date	Pays	Ville	Evènement	Discipline	Cat.	Méd	Kiné	Armurier	Tireurs	Cadres	Logistique	DTN	Total Discipline	Total	Coût 1 tireur /staff	Total	BUDGET
1	10-16/10/16	ITA	Rome	Finale coupe du Monde	Plateau	H+F				2	1			3	3	1 300 €	3 900 €	4 000 €
2	24-27/11/16	HUN	Szekszard	Compétition Internationale	Carabine	H+F				8	2			10	10	1 190 €	11 900 €	12 000 €
	24-27/11/16	HUN	Szekszard	Compétition Internationale	Pistolet	H+F												
3	24-27/11/16	SER	Smederovo	Compétition Internationale	Carabine	H+F									7	1 190 €	8 330 €	8 000 €
	24-27/11/16	SER	Smederovo	Compétition Internationale	Pistolet	H+F				6	1			7				
4	12-15/01/17	CZE	Pilzen	Compétition Internationale	Carabine	H+F									14	610 €	8 540 €	8 500 €
	12-15/01/17	CZE	Pilzen	Compétition Internationale	Pistolet	H+F	1			5	1			7				
	12-15/01/17	CZE	Pilzen	Compétition Internationale	Cible Mobile	H+F				6	1			7				
5	19-22/01/17	AUT	Innsbruck	Meyton Cup	Carabine	H+F				6	1			7	7	640 €	4 480 €	4 500 €
	19-22/01/17	AUT	Innsbruck	Meyton Cup	Pistolet	H+F												
6	25-29/01/17	GER	Munich	Compétition Internationale	Carabine	H+F	1			12	4			17	34	760 €	25 840 €	26 000 €
	25-29/01/17	GER	Munich	Compétition Internationale	Pistolet	H+F				12	4		1	17				
7	07-13/02/17	CYP	Nicosie	Compétition Internationale	Plateau FO	H+F									17	1 570 €	26 690 €	27 000 €
	07-13/02/17	CYP	Nicosie	Compétition Internationale	Plateau SO	H+F	1			14	1	1		17				
8	13-22/02/17	QAT	Doha	Grand Prix	Plateau FO	H+F									8	1 900 €	15 200 €	15 000 €
	13-22/02/17	QAT	Doha	Grand Prix	Plateau SO	H+F				7	1			8				
9	16-19/02/17	FRA	Lingolsheim	Training Camp	Cible Mobile	H+F				4	1			5	5	380 €	1 900 €	2 000 €
10	16-18/02/17	FRA	Fleury	Grand Prix	Carabine	H+F				16	4			20	41	410 €	16 810 €	17 000 €
	16-18/02/17	FRA	Fleury	Grand Prix	Pistolet	H+F				16	4		1	21				
11	22/02-04/03/17	IND	New Delhi	Coupe du Monde	Carabine	H+F									5	2 370 €	11 850 €	12 000 €
	22/02-04/03/17	IND	New Delhi	Coupe du Monde	Pistolet	H+F	1			3	1			5				
	22/02-04/03/17	IND	New Delhi	Coupe du Monde	Plateau	H+F												
12	06-12/03/17	SLO	Maribor	Championnat d'Europe 10 M	Carabine	H+F	1			12	4			17	42	1 450 €	60 900 €	61 000 €
	06-12/03/17	SLO	Maribor	Championnat d'Europe 10 M	Pistolet	H+F		1		12	4			17				
	06-12/03/17	SLO	Maribor	Championnat d'Europe 10 M	Cible Mobile	H+F			1	4	1		2	8				
13	22-26/03/17	GER	Dortmund	ISAS Dortmund S/D	Carabine	H+F				14	3			17	17	610 €	10 370 €	10 500 €
	22-26/03/17	GER	Dortmund	ISAS Dortmund S/D	Pistolet	H+F	1											
14	29/03-02/04/17	GER	Dortmund	ISAS Dortmund Juniors	Carabine	H+F				10	2			12	12	610 €	7 320 €	7 000 €
	29/03-02/04/17	GER	Dortmund	ISAS Dortmund Juniors	Pistolet	H+F												
15	19-25/03/17	POL	Wroclaw	Grand Prix VO	Pistolet	H				8	1			9	9	1 380 €	12 420 €	12 000 €
16	30/03-02/04/17	ITA	Capua	Fitav GP Sélections Italie	Plateau SO	H+F				8	1			9	9	1 200 €	10 800 €	11 000 €
17	06-10/04/17	BUL	Pleven	Grand Prix	Plateau FO	H+F				10	1			11	11	1 200 €	13 200 €	13 000 €

ANNEXE 5

Compétitions internationales ISSF (*suite*)

38	21/07-04/08/17	AZE	Bakou	Championnat d'Europe toutes Disc	Carabine	H+F				16	4			20	79	2 250 €	177 750 €	178 000 €
	21/07-04/08/17	AZE	Bakou	Championnat d'Europe toutes Disc	Pistolet	H+F		1	18	4			1	24				
	21/07-04/08/17	AZE	Bakou	Championnat d'Europe toutes Disc	Plateau FO	H+F		1	10	2			1	14				
	21/07-04/08/17	AZE	Bakou	Championnat d'Europe toutes Disc	Plateau SO	H+F	1	1	10	2	1	1	1	16				
	21/07-04/08/17	AZE	Bakou	Championnat d'Europe toutes Disc	Cible Mobile	H+F	1		3	1				5				
39	28-30/07/17	GER	Munich	Rifle Cup 3	Carabine	H+F			8	1			9	9	670 €	6 030 €	6 000 €	
40	???	GER	Munich	Compétition Internationale	Cible Mobile	H+F			4	1			5	5	500 €	2 500 €	2 500 €	
41	???	??	??	Grand Prix	Plateau FO	H+F			8	1			9	16	750 €	12 000 €	10 000 €	
	???	??	??	Grand Prix	Plateau SO	H+F			6	1			7					
42	15-20/08/17	ITA	Porpetto	Coupe du Monde Junior	Plateau FO	H+F		1	6	1			8	15	680 €	10 200 €	10 000 €	
	15-20/08/17	ITA	Porpetto	Coupe du Monde Junior	Plateau SO	H+F			6	1			7					
43	30/08-11/09/17	RUS	Moscou	Championnat du Monde	Plateau FO	H+F	1		10	2	1	1	15	29	1 970 €	57 130 €	57 000 €	
	30/08-11/09/17	RUS	Moscou	Championnat du Monde	Plateau SO	H+F		1	10	2		1	14					
44	15-17/09/17	SWE	Karlstad	Finale Europa Cup 25 m	Pistolet	H			6	1			7	7	1 100 €	7 700 €	8 000 €	
45	23-30/10/17	IND	New Delhi	Finale coupes du Monde	Plateau	H+F			1	1			2	6	1 300 €	7 800 €	8 000 €	
	23-30/10/17	IND	New Delhi	Finale coupes du Monde	Carabine	H+F			1	1			2					
	23-30/10/17	IND	New Delhi	Finale coupes du Monde	Pistolet	H+F			1	1			2					
																	910 000 €	

Compétitions Para-tir :

	Date	Pay s	Ville	Evènement	Discipline	Cat.	Int. Ext.	Méd.	Kiné	Tireur s	Cadre s	Total Discipl	Total	Coût 1 tireur/s	Total	BUDGET
1	16-18/02/2016	FRA	Fleury	GP France	Para-Tir	H	1			8	5	14	14	461	6454	6 500
2	19-25/02/2017	UAE	AL AIN	WC IPC	Para-Tir	H	1	1		5	4	11	11	2200	24200	24 000
3	24-29/04/2017	POL	SZCZECIN	GP Pologne	Para-Tir	H	1			5	1	7	7	1300	9100	9 000
4	4-12/05/2017	GER	Hanovre	Match international	Para-Tir	H	1			8	5	14	14	884	12376	12500
5	25/05-4/06/2017	KOR	Cheongju	WC IPC	Para-Tir	H		1		5	4	10	10	2900	29000	29000
																81 000

ANNEXE 5

Compétitions PER :

	2017		
	Budget demandé	Budget accordé	Participants
CN ARQUE	8 000	8 000	18T 4C
EVAL NAT ARQUE	8 000	8 000	14T 4C
GPF FLEURY	9 000	9 000	16T 4C
CI DORTMUND	9 000	9 000	7T 2C
CI HANNOVRE	9 000	9 000	7T 2C
CN OYONNAX (FO)	3 000	3 000	4T 2C
CN ST LOUP (SO)	3 000	3 000	5T 1C
CI PORPETTO (SO & FO)	8 000	8 000	6T 2C
REGIONAL EYL - MOREZ (FRA)	8 000	8 000	8T 2C
FINALE EYL - OSIJEK (CRO)	9 000	9 000	4T 1C
OFAJ (2014) En Allemagne	50 000	50 000	30T 5C
S-TOTAL	124 000	124 000	
TOTAL PER / DETECTION	124 000	124 000	

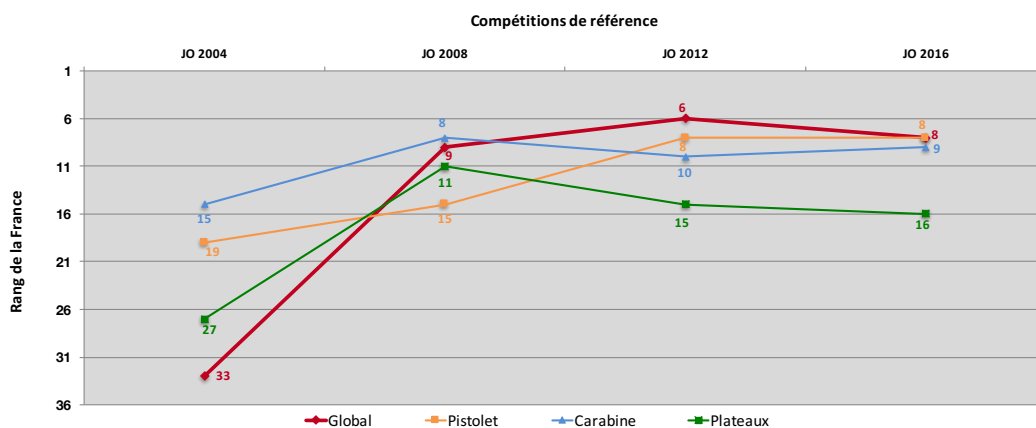
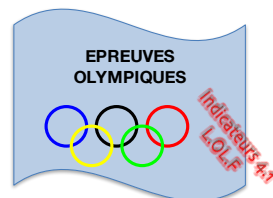
ANNEXE 6



EVOLUTION DU RANG OLYMPIQUE DE LA FRANCE

- PAR DISCIPLINE -

Compétitions de réf.		Rang Mondial de la France (Indice PO)			
		Global	Pistolet	Carabine	Plateaux
JO 2004	ATHÈNES (Grèce)	33 (2)	19 (0)	15 (2)	27 (0)
JO 2008	PÉKIN (Chine)	9 (16)	15 (3)	8 (7)	11 (6)
JO 2012	LONDRES (Grande-Bretagne)	6 (21)	8 (7)	10 (8)	15 (6)
JO 2016	RIO (Brésil)	8 (16)	8 (7)	9 (6)	16 (3)



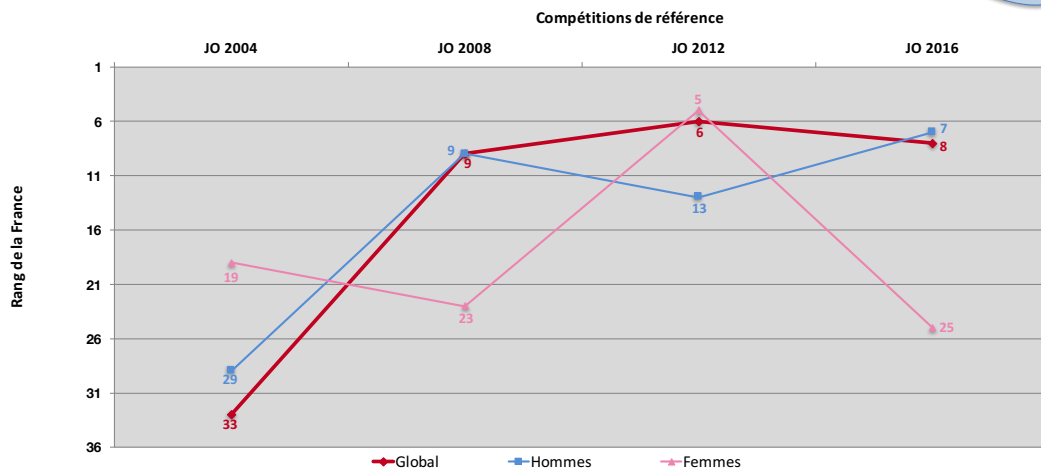
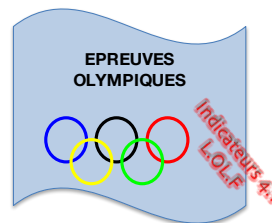
Version du 26/10/2016



EVOLUTION DU RANG OLYMPIQUE DE LA FRANCE

- PAR GENRE -

Compétitions de réf.		Rang Mondial de la France (Indice PO)		
		Global	Hommes	Femmes
JO 2004	ATHÈNES (Grèce)	33 (2)	29 (0)	19 (2)
JO 2008	PÉKIN (Chine)	9 (16)	9 (14)	23 (2)
JO 2012	LONDRES (Grande-Bretagne)	6 (21)	13 (8)	5 (13)
JO 2016	RIO (Brésil)	8 (16)	7 (16)	25 (0)



DTN 15/16 GM/IM

ANNEXE 6



EVOLUTION DU RANG MONDIAL ET EUROPÉEN DE LA FRANCE

- PAR DISCIPLINE -

Compétitions de référence	Rang Mondial de la France (Indice PO)				
	Global	Pistolet	Carabine	Plateaux	
JO 2004 ATHÈNES (Grèce)	33 (2)	19 (0)	15 (2)	27 (0)	
CDE 2005	8 (20)	3 (14)	19 (0)	10 (6)	
CDM 2006	28 (2)	15 (2)	19 (0)	19 (0)	
CDE 2007	4 (35)	10 (5)	14 (5)	2 (25)	
JO 2008 PÉKIN (Chine)	9 (16)	15 (3)	8 (7)	11 (6)	
CDE 2009	4 (32)	10 (8)	3 (18)	9 (6)	
CDM 2010	13 (12)	18 (1)	9 (6)	12 (3)	
CDE 2011	3 (57)	4 (26)	9 (7)	3 (24)	
JO 2012 LONDRES (Grande-Bretagne)	6 (21)	8 (7)	10 (8)	15 (6)	
CDE 2013 (ttes disc.) + CDM 2013 (plateau)	4 (47)	7 (10)	1 (28)	10 (9)	
CDE 2014 (10m & plateau) + CDM 2014 (ttes disc.)	8 (40)	5 (14)	17 (3)	5 (23)	
CDE 2015 (ttes disc.) + CDM 2015 (plateau)	5 (38)	7 (9)	4 (12)	5 (17)	
JO 2016 RIO (Brésil)	8 (16)	8 (7)	9 (6)	16 (3)	

Version du 26/10/2016



EVOLUTION DU RANG MONDIAL ET EUROPÉEN DE LA FRANCE

- PAR GENRE -

Compétitions de réf.	Rang Mondial de la France (Indice PO)			
	Global	Hommes	Femmes	
JO 2004 ATHÈNES (Grèce)	33 (2)	29 (0)	19 (2)	
CDE 2005	8 (20)	5 (20)	21 (0)	
CDM 2006	28 (2)	24 (2)	21 (0)	
CDE 2007	4 (35)	3 (22)	6 (13)	
JO 2008 PÉKIN (Chine)	9 (16)	9 (14)	23 (2)	
CDE 2009	4 (32)	6 (16)	5 (16)	
CDM 2010	13 (12)	9 (12)	22 (0)	
CDE 2011	3 (57)	3 (30)	3 (27)	
JO 2012 LONDRES (Grande-Bretagne)	6 (21)	13 (8)	5 (13)	
CDE 2013 (ttes disc.) + CDM 2013 (plateau)	4 (47)	4 (26)	3 (21)	
CDE 2014 (10m & plateau) + CDM 2014 (ttes disc.)	8 (40)	8 (20)	5 (20)	
CDE 2015 (ttes disc.) + CDM 2015 (plateau)	5 (38)	4 (28)	11 (10)	
JO 2016 RIO (Brésil)	8 (16)	7 (16)	25 (0)	

Version du 26/10/2016
DTN 15/16 GM/IM

ANNEXE 7

Tableau de bord références internationales

Spécialité : **CARABINE**
Epreuve : **50M 3X40-S**

	Finale		Avant finale																	Particip.
	1er	8è	1er	2è	3è	4è	5è	6è	7è	8è	Moyen.	Entrée F.	10è	15è	20è	25è	30è	35è		
Coupe du Monde Baku 2016	1173	1167	1173	1171	1169	1169	1169	1169	1167	1167	1169,3	1167,0	1165	1164	1162	1161	1159	1158	56	
Coupe du Monde Gabala 2017	1182	1173	1182	1182	1179	1175	1174	1173	1173	1173	1176,4	1173	1172	1170	1170	1168	1165	1162	55	
Coupe du Monde Munich 2017	1186	1176	1186	1183	1180	1179	1177	1176	1176	1176	1179,1	1176	1175	1174	1171	1169	1168	1167	70	
Coupe du Monde New Dehli 2017	1177	1159	1177	1176	1169	1168	1163	1163	1162	1159	1167,1	1159	1156	1153	1147	1127			29	
Championnat d'Europe Maribor 2015	1180	1172	1180	1180	1176	1176	1174	1173	1173	1172	1175,5	1172	1171	1168	1166	1163	1159	1157	61	
Championnat du Monde Grenade 2014	1183	1177	1183	1181	1180	1180	1179	1179	1177	1177	1179,5	1177	1176	1171	1170	1168	1166	1166	62	
Jeux Olympiques Rio 2016	1184	1174	1184	1177	1177	1176	1176	1176	1174	1174	1176,8	1174	1173	1171	1169	1168	1166	1161	44	
Moyenne			1180,7	1178,6	1175,7	1174,7	1173,1	1172,7	1171,7	1171,1	1174,8	1171,1	1169,7	1167,3	1165,0	1160,6	1163,8	1161,8		

Résultats de l'équipe de France :

COMPETITION	23-26/03 ISAS Dortmund	26-30/04 Evaluations Nationales Moulins 1	26-30/04 Evaluations Nationales Moulins 2	26-30/04 Evaluations Nationales Moulins 3	08-14/05 ISCH Hannovre	17-27/05 WC Munich	17-27/05 WC Munich	18-21/05 Rifle Cup Plzen	05-13/06 WC Gabala	05-13/06 WC Gabala	08-11/06 Rifle Cup Innsbruck	21/07-04/08 Cht d'Europe Bakou	27-30/07 Rifle Cup Munich	23-30/10 Finale WC New Dehli								
						Elim	Elim															
1er score avt finale	1179	1166	1173	1173	1183		1186	1174		1182	1171											
8ème score avt finale	1170	1134	1147	1150	1164		1176	1160		1173	1158											
RAYNAUD Alexis		1161	1173	1171	1183	1175	1179		1185	1168											1174,4	1185
SAUVEPLANE Valérian		1166	1172	1173	1170	1164	1174		1169	1170											1169,8	1174
BAUDOIN Brian	1160	1154	1169	1157	1164	1174					1171										1164,1	1174
GRAFF Cyril	1163	1162	1171	1167		1166			1151	1165											1160,0	1171
GERMOND Etienne	1163	1156	1162	1153	1167			1161	1161												1160,4	1167
MONNIER Jérémy	1166	1156	1159	1150	1148			1174	1169												1160,3	1174
MORENO-FLORES Rémi	1147	1161	1146	1151	1164						1149										1153,8	1164
D'HALLUIN Mickaël		1134	1147	1139																	1149,0	1149
DIGARD Cyril		1134	1147	1139																	1140,0	1147
RODRIGUES Pierre	1120	1131	1147	1153																	1137,8	1153
MORIN Jérémy		1122	1141	1141																	1134,7	1141
LEMAITRE Damien		1128	1130	1131																	1129,7	1131
POINT Wilfried		1121	1124	1099																	1114,7	1124

Résultats par équipe	1er	2è	3è	FRA	Moy podium
Europe Maribor 2015	3524	3523	3511	3511	3517,25
Europe Osijek 2013	3513	3509	3501	3513	3509,00
Monde Grenade 2014	3497	3495	3494	3490	3494,00

ANNEXE 8

Taux d'insertion professionnelle des SHN

POLES 2017	COLLECTIF 2017	CATEGORIES SHN 2017	NOM	PRENOM	SEXE	DISCIPLINE	PROFESSION	INSERTION PRO
	D	SENIOR	ANASTASSIOU	Lucie	F	PLAT SO	Empl BTC Chat	CIP
	S	SENIOR	ARTAUD	Boris	M	PISTOLET	Gendarme	CIP
INSEP	S	SENIOR	BAUDOUIJN	Brian	M	CARABINE	Etudiant	CIP
	S	SENIOR	BESSAGUET	Clément	M	PISTOLET	Etudiant	CIP
	D	SENIOR	BRIZE	Laurence	F	CARABINE	Cons. Sportive	CIP
	D	SENIOR	CORMENIER	Carole	F	PLAT FO	Restauration	CIP
	D	SENIOR	COUZY	Mélanie	F	PLAT FO	Etudiant	CIP
INSEP	S	SENIOR	GERMOND	Etienne	M	CARABINE	Chargé de compte	CIP
	D	SENIOR	GOBERVILLE	Sandrine	F	PISTOLET	Assistante de gestion	CIP
	D	SENIOR	HOULMONT	Catherine	F	CARABINE	Educateur	CIP
	S	SENIOR	LORAIN	David	M	PISTOLET	Ag hospitalier	CIP
INSEP	D	SENIOR	OLRY	Jennifer	F	CARABINE	Atsem	CIP
	S	SENIOR	PERIE	Mathieu	M	PISTOLET	Employé TNV	CIP
BORDEAUX	D	SENIOR	TIRODE	Stéphanie	F	PISTOLET	Assistante de formation	CIP
INSEP	S	SENIOR	DHALLUIN	Michaël	M	CARABINE	ADS	CIP
	D	SENIOR	GOBERVILLE	Céline	F	PISTOLET	Militaire	Contrat armée de terre
	S	ELITE	TERRAS	Anthony	M	PLAT SO	Militaire	Contrat armée de terre
INSEP	S	SENIOR	GRAFF	Cyril	M	CARABINE	Gendarme	Contrat gendarmerie
	S	ELITE	QUIQUAMPOIX	Jean	M	PISTOLET	Etudiant	Contrat gendarmerie
	S	ELITE	RAYNAUD	Alexis	M	CARABINE	Etudiant	Contrat gendarmerie
	S	SENIOR	LAPEYRE	Walter	M	PISTOLET		Contrat police
	S	ELITE	PETTIT	Emmanuel	M	PLAT SO	Policier	Contrat police
	S	SENIOR	GUERRERO	Sébastien	M	PLAT FO		en recherche de contrat
BORDEAUX	S	JEUNE	ADAMUS	Antoine	M	PISTOLET	Etudiant	Etudiant
	R	JEUNE	AYASSAMY	Julien	M	PLAT SO		Etudiant
BORDEAUX	J	JEUNE	BALTRONS	Stevan	M	PLAT FO	Etudiant	Etudiant
	D	JEUNE	BATIER	Fanny	F	PISTOLET	Etudiant	Etudiant
BORDEAUX	J	JEUNE	BATAULT	Noemie	F	PLAT SO	Etudiant	Etudiant
	J	JEUNE	BEAUVAIS	Aymeric	M	PISTOLET	Etudiant	Etudiant
	R	JEUNE	BOISSERIE	Cassandra	F	PLAT SO	Etudiant	Etudiant
INSEP		JEUNE	BUFFARD	Lorenzo	M	CARABINE	Etudiant	Etudiant
INSEP	J	JEUNE	CHASSAT	Emilien	M	CARABINE	Etudiant	Etudiant
	R	JEUNE	CHAURAY	Dylan	M	PLAT SO	Etudiant	Etudiant
		JEUNE	CHEVALIER	Alexandra	F	PISTOLET	Etudiant	Etudiant
BORDEAUX	J	JEUNE	CONSTANT	Elise	F	CARABINE	Etudiant	Etudiant
	J	JEUNE	DORTOMB	Edouard	M	PISTOLET	Etudiant	Etudiant
STRASBOURG	J	JEUNE	EVENOT	Noëlle	F	CARABINE	Etudiant	Etudiant
	J	JEUNE	FAVIER	Rémi	M	PISTOLET	Etudiant	Etudiant
	D	SENIOR	FAYOLLE	Marie	F	CARABINE	Etudiant	Etudiant
	S	SENIOR	GAILLARD	Kevin	M	PLAT FO	Etudiant	Etudiant
BORDEAUX		JEUNE	GALLIEN	Alisson	F	PISTOLET	Etudiant	Etudiant
STRASBOURG	J	JEUNE	GASSER	Anne	F	CARABINE	Etudiant	Etudiant
INSEP	S	SENIOR	GERMAIN	Benoit	M	CIBLE MOBILE	Etudiant	Etudiant
STRASBOURG	J	JEUNE	GOMEZ	Judith	F	CARABINE	Etudiant	Etudiant
BORDEAUX	J	JEUNE	GREFFIER	Clement	M	PISTOLET	Etudiant	Etudiant
WATTIGNIES	D	SENIOR	HUARD	Samira	F	CARABINE	Etudiant	Etudiant
BORDEAUX		JEUNE	JEDRZEJEWSKI	Mathilde	F	PISTOLET	Etudiant	Etudiant
	D	SENIOR	LAMOLLE	Mathilde	F	PISTOLET	Etudiant	Etudiant
		JEUNE	LAVERROU-KRAUSER	Charles-Richard	M	PISTOLET		Etudiant

ANNEXE 8

Taux d'insertion professionnelle des SHN

	R	JEUNE	LEJEUNE	Marine	F	PLAT SO	Etudiant	Etudiant
INSEP	J	JEUNE	LOUIS	Florence	F	CIBLE MOBILE	Etudiant	Etudiant
INSEP	J	JEUNE	MALCOIFFE	Lili	F	CIBLE MOBILE	Etudiante	Etudiant
BORDEAUX	J	JEUNE	MALLET	Laurie	F	PISTOLET	Etudiant	Etudiant
	J	JEUNE	MAS	Bruno	M	PLAT FO		Etudiant
INSEP	D	SENIOR	MATTE	Romane	F	CARABINE	Etudiant	Etudiant
	J	JEUNE	MERLET	Clara	F	PISTOLET	Etudiant	Etudiant
	J	JEUNE	MICHEL	Elise	F	PISTOLET		Etudiant
STRASBOURG	J	JEUNE	MILLIERE	Julie	F	CARABINE	Etudiant	Etudiant
WATTIGNIES	J	JEUNE	NIEWADA	Inès	F	CARABINE	Etudiant	Etudiant
	S	SENIOR	OBLET	Dorian	M	PLAT FO	Etudiant	Etudiant
	J	JEUNE	PICAUD	Jason	M	PLAT FO	Etudiant	Etudiant
	J	JEUNE	POLO	Sophie	F	PISTOLET	Etudiant	Etudiant
		JEUNE	POLO	Vincent	M	PISTOLET	Etudiant	Etudiant
	J	JEUNE	RAYNAUD	Matthieu	M	PLAT SO		Etudiant
		JEUNE	ROBERT	Ingrid	F	CARABINE	Etudiant	Etudiant
	J	JEUNE	RODRIGUES	Pierre	M	CARABINE	Etudiant	Etudiant
	R	JEUNE	ROZIER	Dylan	M	PLAT SO	Etudiant	Etudiant
BORDEAUX	J	JEUNE	THIEL	Nicolas	M	PISTOLET		Etudiant
	J	JEUNE	TRANCHANT	Nicolas	M	CIBLE MOBILE	Etudiant	Etudiant
BORDEAUX		JEUNE	VIALLEFONT	Zoe	F	PISTOLET		Etudiant
INSEP	S	ELITE	DELAUNAY	Eric	M	PLAT SO	Etudiant	Poste INSEP
INSEP	S	SENIOR	MONNIER	Jérémy	M	CARABINE	Professeur Sport	Poste INSEP
INSEP	S	ELITE	SAUVEPLANE	Valérian	M	CARABINE	Professeur Sport	Poste INSEP
BORDEAUX		SENIOR	BECQ	Florian	M	PISTOLET	Etudiant	Etudiant
	S	SENIOR	BOVIN	Hervé	M	PLAT FO	Chaudronnier	Salaré
	S	SENIOR	DAUMAL	Fabrice	M	PISTOLET	Gendarme	Salaré
	D	SENIOR	DAVID	Clémentine	F	PISTOLET	Gendarme	Salaré
	S	SENIOR	DESERT	Antonin	M	PLAT FO	Mécanicien	Salaré
BORDEAUX	S	SENIOR	FOUQUET	Florian	M	PISTOLET	Ingénieur	Salaré
	D	SENIOR	GIRARDET	Véronique	F	PLAT SO	Vendeuse	Salaré
	D	SENIOR	GOBERVILLE	Olivia	F	CARABINE	Chimiste	Salaré
BORDEAUX	D	SENIOR	GUILIANO	Cyrielle	F	PISTOLET	Cons. Vente	Salaré
	S	SENIOR	HENRY	Josselin	M	CARABINE	Douanier	Salaré
	J	JEUNE	ICHARD	Damien	M	PLAT FO	Empl. Agricole	Salaré
	S	SENIOR	KIEFER	Franck	M	PISTOLET	Ingénieur	Salaré
	D	SENIOR	LEYON	Pascale	F	PLAT SO	Négociateur immobilier	Salaré
	S	JEUNE	LODIEL	Anthony	M	PISTOLET	Salaré	salaré
	S	SENIOR	MAINE	Gaël	M	PLAT SO	Conchyliculteur	Salaré
INSEP	S	SENIOR	MORENO FLORES	Rémi	M	CARABINE	Professeur de sport	Salaré
	D	SENIOR	PARDON	Karine	F	PISTOLET	Tech Laboratoire	Salaré
INSEP	S	SENIOR	PIASECKI	Pierre-Edmond	M	CARABINE	Douanier	Salaré
	S	SENIOR	POUMAILLOU	Edouard	M	PLAT SO	Salaré	Salaré
	D	ELITE	RACINET-REAU	Delphine	F	PLAT FO		Salaré
BORDEAUX	S	SENIOR	SAUVAGE	Thibaut	M	PISTOLET	Ingénieur	Salaré
	D	SENIOR	SAUZET	Marina	F	PLAT FO	Employé de maison	Salaré
	S	SENIOR	TACHIN	Vincent	M	PLAT FO	Etudiant	Salaré

CIP	Contrats	Etudiants	Salarés hors CIP
14,74%	7,37%	50,53%	23,16%